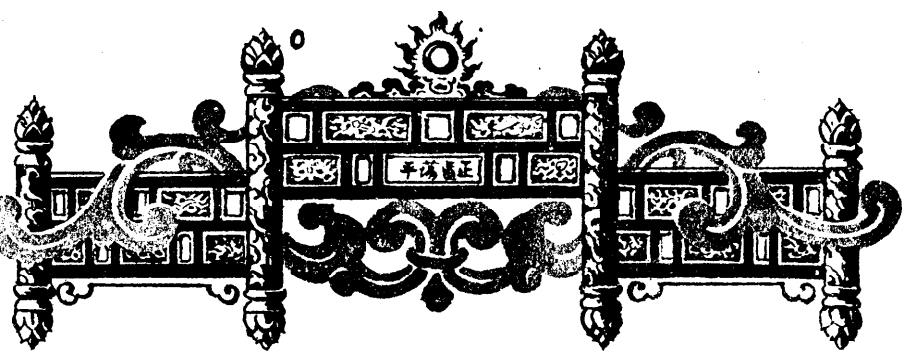


BULLETIN DES AMIS
DU
VIEUX HUÉ

LE TOMBEAU DE GIA-LONG



LE TOMBEAU DE GIA-LONG

Pour Monsieur Pierre PASQUIER

Au Génie de la Mort.

Un soir qu'à la douceur intime de la lampe
L'Empereur parcourait la divine *Musique*,
Tu vins poser ton doigt glacé contre sa tempe
Et le vent referma le chef-d'œuvre classique,

« L'écheveau de tes jours n'est plus qu'un fil fragile,
« Lui dis-tu, car les dieux vont clore ton destin.
« Déjà tu m'appartiens, colosse aux pieds d'argile
« Dont la Gloire n'est plus qu'un soleil qui s'éteint ! »

Mais l'Empereur sourit à ces mots, car le sage
Sait bien que sur la terre il n'est rien d'éternel,
Et que le vaste cœur du natal paysage
Ne doit plus battre un jour pour son cœur fraternel.

De sa voix néanmoins, claire comme une aurore :
« Qu'importe que mes ans, dit-il, soient révolus,
« Si ma grandeur ; parmi mes fils, doit vivre encore,
« Et peut les exalter, quand je ne serai plus ?

« Plongé dans l'ombre immense où ton geste m'accule,
« Oui, je voudrais, de ma puissance de géant,
« Laisser au moins une clarté de crépuscule
« Avant de m'endormir dans la nuit du Néant!

« Car je sais comment l'homme, oublieux d'autres gloires,
« N'évoque à son déclin que ses propres exploits,
« Et qu'ignorant un jour l'éclat de mes victoires,
« Mon peuple aura cessé de connaître mes lois.

« Veuille donc, dieu spectral des Majestés funèbres,
« Pour que le souvenir d'un règne noble et beau
« Ne disparaisse à tout jamais dans tes ténèbres,
« M'accorder le loisir de fonder mon tombeau !

« Cinq ans me suffiront pour dresser cet emblème
« D'une austère grandeur, par les dieux inspiré ;
« Et quand tu reviendras, Puissance qui rends blème,
« T'accueillant d'un sourire, alors, je te suivrai ! »

Et tu fus bienveillant, Génie au regard sombre,
Car cinq ans, chaque jour, le puissant roi Gia-Long
Dirigea les travaux des artisans sans nombre,
Ruche dont bourdonnait tout le sacré vallon.

Cinq ans, en dragons tors, il vit fleurir la pierre
Et, sur les vents étangs, s'ouvrir les clairs lotus,
Puis il sentit un soir s'alourdir sa paupière :
Dans la nuit qui tombait tous les bruits s'étaient tus.

Alors, il te cria : « Viens ! tu tardes toi-même,
O Mort ! »... Et souriant, le front haut et serein
D'avoir presque achevé sa demeure suprême,
Il franchit de ta Nuit la porte au triple airain.

I n V i a S a c r a .

Or, pèlerin fervent aux routes du Silence,
 Dans l'abside du frais vallon,
Je suis venu cueillir, près de ton ombre immense,
 La fleur d'un beau rêve, ô Gia-Long !

Ainsi j'ai pris l'esquif léger, sur le bord calme
 De la *Rivière des Parfums*
Dans l'immobile aspect, et des eaux et des palmes,
 De la cité des rois défunts.

J'abordai mollement, parmi la solitude
 Où s'érige ton noir tombeau.
Le silence étendait sa douce quiétude
 Sur le couchant languide et beau.

Puis ce fut, dans les pins, l'éveil chantant des brises
 Tremblantes telles des aveux :
Elles passaient, molles caresses imprécises,
 Comme des mains dans mes cheveux.

Et dans leur doux murmure emmi les branches sombres,
 Je croyais écouter, ô roi,
Tel un vaste poème aux harmonieux nombres,
 La rumeur calme de ta voix.

Elle magnifiait pour moi les divins leurres :
 Rêve, amour, musique et beauté.
Et dans son rythme grave et sonore, les Heures
 Dansaient sous le bois enchanté.

Leurs pieds nus suscitaient lentement, avec grâce,
 La succession des instants,
Et *Je cueillais le jour*, ainsi que dit Horace,
 Comme on respire le Printemps !

Paysage devant l'enceinte.

Mais me voici devant l'enceinte
De ton sépulcre sombre et noir :
(Dans le tomber léger du soir
Quelle âme éternise sa plainte ?...

Plainte câline, en vérité,
Qui fait paraître la Mort douce !)
— Le couchant verse sur la mousse
La rouge amphore de l'été!

(La plainte, légère, s'égrène,
Andante au concert de la nuit.)
— Aux vergers d'azur, comme un fruit,
Vénus pend sa lampe sereine.

(Et rien n'est d'un plus tendre accueil
Que la Mort qu'on sent là, si proche !)
— Aux arbres verts, le soir décoche
Le trait roux d'un fauve écureuil !

(Ce cercle, pourtant, de l'enceinte
Symbolise tout l'Infini !)
— Doucement, la chanson d'un nid
Aux points d'orgue du vent s'est jointe !

(Oh ! vous, l'espace illimité,
Et le néant du passé sombre,
Comme de nous tout croule et sombre
Dans votre froide immensité !)



Dans la cour funéraire

O Gia-Long, j'ai franchi, pieux, tes propylées
D'un pas lent qui glissait au flot vert des allées
En silence, parmi les mâts d'arbres hautains.
Et voici que ce pas funèbrement résonne
Sur les pavés brûlés de soleil, où frissonne
Mon Coeur halluciné de tes songes lointains !

Pourtant, l'immense paix, sur le sommeil des choses
Tombe ainsi qu'un très doux effeuillement de roses
 Sous le frôlis du vent.
Et, mystique, arrêtant le vol neigeux de l'Heure,
Elle fait qu'en l'Espace et le Temps seul demeure
 Le beau Passé vivant.

Car voici revenir ô grand Roi, la Victoire !
Elle incline son cimier d'or devant ta gloire
Pour, de nouveau conquise, à ta force s'offrir ;
Tout ton règne, soudain, reparait avec elle
Qui sut ressusciter, superbe, d'un coup d'aile,
Le rêve d'Autrefois qui ne veut pas mourir.

Ces noirs coursiers, figés aujourd'hui dans la pierre,
Ne sont-ils pas ceux-là qui d'une course fière,
 Débridés et sans freins,
Vers les fourbes Tây-Son entraînaient ton armée,
Et qu'on voyait tourbillonner dans la fumée
 Avec tes mandarins?

Voici tes éléphants, armés pour la bataille,
Et tout auprès, dressés en leur très haute taille,
De ton palais futur les nobles maréchaux.
Je reconnais tel vieux ministre à son air grave
Ce fin lettré, modeste, et si maigre et si hâve
Dans sa rigueur d'ascète allait à pas déchaux.

Oui, j'ai vécu ce temps merveilleux de conquêtes !
J'ai suivi tes combats ; j'ai pris part à tes fêtes ;
Et maint soir, en ce lieu,
Tandis que les chanteurs disaient ton épopée,
Je t'ai vu, dans le ciel, tracer de ton épée
Ton nom en fleurs de feu.

Ton trône était alors, de lutte peu commune,
Conquis à tout jamais. L'inconstante Fortune,
Tu la tenais enfin, serve, entre tes bras forts.
Qu'ils étaient loin, les jours d'angoisse, les refuges
Hasardeux, l'épouvante au cœur de tes transfuges,
Et les mares de sang baignant tes guerriers morts !

Chaigneau, Vannier, Forçant, Barisy, tous les nôtres
Souriaient comme un chœur unanime d'apôtres
Au triomphe d'un dieu,
Car poussant le bétail des lâches et des traîtres,
Ils t'avaient reconquis le sol de tes ancêtres,
De leurs glaives de feu.

L'un surtout, le plus grand, Monseigneur de Béhaine,
Rayonnait. Il t'avait tiré de la géhenne
Dont tu mourais en l'île étroite de Phu-Quôc.
Génie ailé, pour toi, de la noble Espérance,
Il t'avait apporté la pitié de la France
Contre l'emprise injurieuse de Bangkok.

Dans ses yeux, par instants, s'allumait une flamme :
Il songeait qu'il avait retrempé dans ton âme
Tes vœux abattus.
Sa voix semblait panser les douleurs comme un baume ;
Et ses doigts bénisseurs emblavaient ton royaume
Des plus belles vertus.

Alors, régnait la paix. Les paysans tranquilles
Engrangeaient les moissons. Au cœur bruyant des villes
Les foules assiégeaient les comptoirs des marchands.
Et partout, quand le soir épanchait sa caresse,
Le vieil Annam vivait dans l'exquise allégresse
Du rêve et de l'amour, de la danse et des chants.

Les dragons s'enroulaient aux piliers des portiques ;
L'argent, l'azur, la soie, aux plis des dalmatiques,
Avaient des rires clairs ;
Et des palais de pourpre et d'or aux humbles cases
C'étaient tous les frissons des satins et des gazes
En chatoyants éclairs.

Sur les fleuves voguaient, lourdes, des barques lentes
Et, pareilles à des princesses nonchalantes,
Dans la ville royale où rêvent les canaux,
D'éblouissantes nefs aux lanternes fleuries
Versaient profusément des feux de pierreries
Sur la vierge pâleur de la robe des eaux.

La Joie exubérante animait les jours fastes
Où des cortèges, déroulant leur fresques vastes
Sur l'horizon vermeil,
Semblaient, tout ocellés de couleurs éclatantes,
Rouer comme des paons smaragdins, sur les sentes
Où luisait le Soleil,

En aubade aux matins frissonnants d'argent frêle
Tintait la voix des gongs d'airain. Un concert grêle
Naissait alors d'invisibles musiciens.
Et tout le jour chansons, romances sans paroles,
Pizzicati joyeux, berceuses, barcarolles,
S'égrenaient sur des violons magiciens,

Et la Nature aussi prenait part à la fête :
Trop lourds, des fruits nombreux faisaient ployer le faîte
Des arbres aux vergers.
Et sous les flamboyants en fleurs, la frangipane
Mélangeait son parfum de vanille à la fane
Des grisants orangers.

O Passé ! Souvenir qui n'est plus qu'ombre vaine !
Dans le Présent qui meurt lui-même, c'est à peine
Si je sais seul, encore, que tu fus enchanté.
Et j'éprouve, comme un dolent regret qui lève,
L'amère volupté de sentir que ton rêve
Ne fut vivant qu'un jour dans ta réalité !

Ad fanum imperatoris.

Arabesque fière exaltant son ode,
Deux dragons de pierre aux souples contours
Dévalent, légers, la fuite aux pas lourds
D'un roide escalier devant la pagode.

Sous le proche large où l'Heure s'endort
Un rayon oblique, en un grand silence,
Frappe à leur sommet la votive lance,
Et la hallebarde, et les glaives d'or.

(Il fleure en ce lieu quelle marjolaine... ?)
... Aux obèses flanc de cratères bleus
De nouveaux dragons, griffus, onduleux,
Tourmentent l'émail de la porcelaine.

Entre donc, mon âme, et pénètre-toi
Du calme profond et discret du temple :
Les chauves-souris, fermant leur vol ample,
Bordent de velours les courbes du toit.

Entre par la baie où le soleil darde :
La porte du centre est à l'Empereur ;
Il t'arriverait, certe, un grand malheur
De la profaner, même par mégarde

Et jour, et distance, et gestes, et sons
D'expirer soudain dans la nuit funèbre.
Moiteur du silence et de la ténèbre
Etreignant le cœur d'algides frissons !...

C'est tout le Néant qu'embrasse l'oeil vide.
Le Néant hostile, immense, effrayant !
Ah ! quel fol espoir comblera, riant,
L'insondable horreur de ce gouffre avide ?

Là-bas, cependant, au fond de la nuit,
Nait tout à la fois, et, pâle, agonise
Un flambeau qu'entoure une ombre indécise
Voile du halo sur l'astre qui luit.

Et l'on voit enfin, sur les corps graciles
Des rouges piliers, des dragons encor
S'enroulant en leur simple et fin trait d'or
Comme les serpents aux torses des psyllés ;

Puis, plus loin que la gamme des émaux
Portant, fastueux, des fleurs fantastiques,
Plus loin que l'essor des, urnes antiques
Et que les très vieux chandeliers jumeaux,

Dans le hâvre d'or où tremble la flamme
— Symbole parfait de simplicité —
La tablette qui, pour l'éternité,
Du grand Empereur représente l'âme.



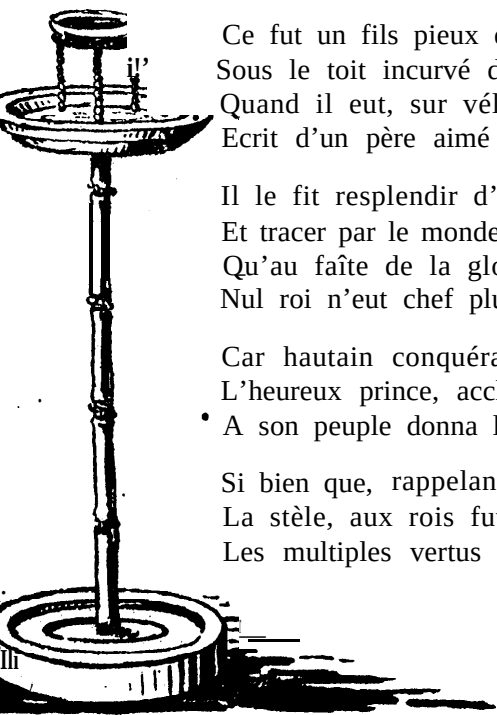
La Stèle,

Ce fut un fils pieux qui dressa cette stèle
Sous le toit incurvé d'un coquet pavillon
Quand il eut, sur vélin, d'un pompeux vermillon,
Ecrit d'un père aimé la louange immortelle.

Il le fit resplendir d'une auréole telle
Et tracer par le monde un si profond sillon
Qu'au faîte de la gloire et de l'ambition
Nul roi n'eut chef plus fier, ni succès plus fidèle.

Car hautain conquérant, sage administrateur,
L'heureux prince, acclamé comme un triomphateur,
• A son peuple donna l'âge d'or d'un long règne ;

Si bien que, rappelant et César et Solon,
La stèle, aux rois futurs, très noblement enseigne
Les multiples vertus du grand aïeul Gia-Long.



Couchant vu des terrasses.

Sur cette terrasse
Rêvons un moment:
L'Heure au vol charmant
S'enfuit avec grâce.
Et, légère, passe
Si discrètement !

Il pleut des pervenches
De l'azur vermeil.
Sous l'accueil des branches
Où meurt le soleil
L'ange du Sommeil
Mêle aux roses blanches
Du Jour nonpareil
Des ombres étanches.

Est-ce que la Nuit
Sous son porche antique
Vient m'offrir le fruit
Frais épanoui
D'un songe extatique ?

Pourtant, ces reflets
Eclatant dans l'ombre
Et courant sans nombre
Tels des feux follets
Aux flancs violets
Du mont chauve et sombre ?...

Et ce sont soudain
Mille apothéoses :
Un lac smaragdin
Se jonche de roses.
Pivoines décloses,
Chrysanthèmes d'or,
Pui... que sais-je encore ?
Tombent sur les choses
En mouvant décor.

Et la Nature ivre.
Du faste des soirs
Au couchant se livre
En frais reposoirs.
Tous ses encensoirs.
Embaument la brise
D'un parfum de miel
Qui trouble et qui grise
Cependant qu'au ciel
La Lune amicale
Au croissant d'or pâle
Immatériel,
Sourit, triomphale !

Près de l'étang, au crépuscule.

Et voici, crépusculaire,
Sur la claire
Face du tranquille étang,
un dernier rayon qui rêve
Un instant
Dans le jour blond qui s'achève.

Oh ! soirs d' Extrême-Orient
Souriant
Jusqu'en vos brefs crépuscules,
Et qui fanez tour à tour
Du beau Jour
Les jardins de renoncules !

Où vous découvrir plus beaux
 Qu'aux tombeaux
De ces rois d'Annam très sages
Qui font sourire la Mort
 Au décor
De familiers paysages ?

Ils écoutent les chansons
 Des saisons
Alternant leurs danses calmes
Et, comme le sang d'un cœur,
 Dans les palme,
Les sèves et leur vigueur.

Leurs yeux longs aux regards vides
 Sont avides
De voir plus loin que nos yeux.
Ils pénètrent le mystère
 De la terre
Et l'énigme des grands cieux.

Tandis qu'en notre orgueil d'hommes,
 Nous qui sommes
Sottement des esprits forts,
Nous pantelons sous les doutes
 Ces dérôutes
Qui ne troublent pas les mots.

...Ainsi rêve au crépuscule
 Qui recule
Ma vie au passé charmant,
Mon âme vaine et plaintive
 Qui cultive
Le jardin du sentiment.

Suis-je donc d'un autre monde
 Où, profonde,
Renait mon illusion ?
Et près de l'étang qui rêve
 D'où se lève
Maintenant ma vision ?

Là-bas, au débarcadère,
O mystère !

Une nef de pourpre et d'or
Porte sur un catafalque
D'orichalque
La dépouille d'un roi mort.

Et c'est musique sereine
Qui s'égrène
Dans les arbres d'alentour —
La voix de flûtes très lentes
Et troublantes
Douce comme un chant d'amour.

C'est la traine de la lune
Sur l'eau brune,
Ruissel de bijoux fondus
Qu'ont jonché, fraîches écloses,
Mille roses
D'immarcescibles lotus

Tandis que des clairs péfales,
Aux cieux pâles
Vers la demeure des dieux,
Monte en geste d'harmonie
Infinie
L'âme du mort radieux,



Per amica silentia lunce . . . (Virgile).

O Nuit, tu m'as élu pour dire ta beauté
Sous le très amical silence de la lune,
Et pour chanter le los de ta sérénité
Loin des vaines clameurs de la foule importune !

La Nature est ton Temple, ouvert immensément
Sous sa voûte d'azur fulgurante d'étoiles,
Et je marche en ta nef, avec recueillement,
Sous tes feuillages bleus, cargués comme des voiles

Ainsi mes pas s'en vont vers le sentier étroit
Dont le sommet érige, en hautaine attitude,
Le sépulcre où repose aujourd'hui le grand roi
Dans ton immense paix et dans ta solitude.

Le tombeau

Donc, le sentier conduit, en place d'avenue,
Au tombeau d'un modeste et grave caractère.
Pas de marbre rehaussé d'or : la pierre nue
Suffit à faire naître une grandeur austère.

Les ans ont patiné de noir le mausolée.
Deux caveaux : l'Empereur et sa première femme
Reposent dans leur tombe unique et jumelée,
Réunis dans la paix de la chair et de l'âme.

Ainsi Gia-Long voulut sentir à son côté
Celle qui fut l'ardeur de sa force ravie
Et qui, chaste et loyale avec sérénité,
Sut, mère de ses fils, multiplier sa vie.

Aucune inscription lourdement laudative :
Ces grands morts n'ont cherché que l'éternel oubli.
La lune est l'élégie inspirée et votive
Qui pleure sur leur jeune amour enseveli.

Ils sont seuls dans leur songe ; et le bruit de la ville
Ne vient jamais troubler leur sommeil de défunts.
Entre leur paix profonde et l'humanité vile
Ils ont mis la largeur du Fleuve des Parfums.

Et quand, si rarement, parait quelque profane,
C'est avec un cœur grave et de respect hanté,
Pour admirer, au soir d'un beau jour qui se fane,
Ce sépulcre si grand par sa simplicité.

Qu'importe, ce dernier, que la foule l'ignore
Pourvu que chaque année, au moment rituel,
Comme un fils très pieux vienne y prier encore
Avec ses mandarins l'Empereur actuel ?

Du tombeau de Gia-Long la pierre impérissable
Réalise du roi le souhait orgueilleux
De n'avoir rien fondé sur l'incertain du sable
Mais sur le dur granit des siècles radieux.

Ainsi la Mort, ô Roi, dans sa puissance occulte,
Multipliant ta gloire au faste solennel,
Décuple ton Destin éphémère, et le sculpte
Dans le splendide ivoire et le jade éternel.

F i n a l e

Minuit... Le pas du Songe agonisant achève
Sa marche vers la crypte obscure de l'Oubli.
La clarté de la lune a tout à coup pâli ;
Quelque chose se meurt dans la fuite du rêve.

J'ai trop longtemps, ce soir, hanté de ce tombeau
La solitude grave et le silence austère,
Et trop longtemps sondé votre infini mystère,
O nostalgique Mort! O Passé noble et beau!

L'appel de mon destin m'arrache à votre emprise.
Adieu ! Je reviendrai quelque soir près de vous
Quand la tristesse inclinera, d'un geste doux,
Ses noirs et lents cyprès vers ma tempe plus grise.

Vos fantômes légers, en mon cœur exalté,
Sauront ressusciter alors à ma mémoire
Cette nuit où, par vous, la Forme transitoire
A revêtu l'aspect de votre Eternité.

Le souvenir est doux au cœur qui s'abandonne!
Adieu ! Le batelier qui m'invite au retour
Fredonne un chant joyeux comme un hymne d'amour :
C'est de nouveau la Vie énorme qui bourdonne !

Charles PATRIS.



LE TOMBEAU DE GIA-LONG

CHAPITRE I

Renseignements touristiques.

Par L. CADIÈRE,
des Missions-Etrangères de Paris.

Organisation du voyage.

L'embarcadère du tombeau de Gia-Long est à 14 km. de la Résidence Supérieure et de l'Hôtel de Hué, soit 20 minutes en auto, et 1 h. 30 en pousse.— Les autos ne peuvent pas passer le bac. Par ailleurs, la visite du tombeau comporte une promenade de 4 km. environ, et demande de 1h. 30 à 3 h., selon que l'on veut voir simplement le site et les bâtiments principaux, ou que l'on veut examiner les détails. C'est une promenade qui présente **quelque fatigue**, pour les dames principalement, et si on est obligé de la faire aux heures de chaleur.

Il est donc préférable, si l'on veut éviter toute fatigue, de faire le voyage et la visite du tombeau en pousse ; ou bien si l'on va en auto jusqu'à l'embarcadère, d'envoyer à l'avance des poushes qui passeront le bac et attendront les voyageurs sur la rive opposée.

(Tarif des poussettes : 1^{re} heure, 0\$25 ; heures suivantes, 0\$20 ; soit en tout, environ 1\$00 ; plus un tireur supplémentaire qu'il convient de prendre, au tarif de 0\$02 par kilomètre, et 0\$05 par heure de stationnement. — Il y a à Hué quelques loueurs d'autos.)

Le meilleur moment pour visiter le tombeau est **la fin de l'après-midi**. On part de Hué vers 3 h., si l'on est en poussette, ou vers 4 h. 30, si l'on voyage en auto, et l'on visite le tombeau entre 5 et 6 h., au moment où le soleil descend derrière les montagnes. **A remarquer**, à ce moment, le spectacle qui s'offre à la vue lorsqu'on sort du portique du temple Minh-Thành (8, sur la Planche XLIX), ou qu'on est sur les plus hautes esplanades du tombeau lui-même (9, sur la Planche XLIX) ; la promenade le long de l'étang, en se rendant du tombeau au temple Gia-Thành (9 à 14, sur la Planche XLIX) ; le chemin de retour, sous les grands pins, après avoir quitté le temple Thoại-Thánh (17 à 4, sur la Planche XLIX.)

La maison du mandarin chargé de la garde du tombeau, située à l'entrée du parc (4, sur la Planche XLIX), est aménagée, avec tables, chaises, lits de camp, cuisine, pour permettre aux visiteurs qui auraient apporté tout ce qui est nécessaire : vivres, boissons, assiettes, couverts, serviettes, etc., de **prendre un repas** pendant l'excursion (Amener le personnel, et donner un pourboire aux soldats de garde, qui sont pleins de prévenances.) — On peut donc, et la promenade en acquiert un charme de plus, soit visiter, dans la matinée, le tombeau de Minh-Mạng, venir déjeuner et faire la sieste à Gia-Long, que l'on visite dans la soirée ; soit visiter Gia-Long aux dernières heures du jour, comme il a été dit plus haut, et y dîner, puis faire, les nuits de lune, une promenade dans les bois de pins, dont les grands fûts se détachent violemment sur le noir du feuillage, pendant que les murs d'enceinte des tombeaux et les terrasses des temples prennent des proportions fantastiques. D'autres, après avoir dîné, descendent vers Hué en sampan, pour jouir, dans le calme et la fraîcheur, de la vue des montagnes se profilant dans les eaux, pendant qu'au loin les sampaniers égrènent les notes grêles de leurs chansons.



Planche XXVIII. – Gia -Long : l'entrée du parc.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ, d'après une photographie
de la Mission Cinémat Tétart)

Itinéraire.

En partant de la Résidence Supérieure ou de l'Hôtel de Hué, on remonte la rue Jules-Ferry. Après avoir dépassé les Bureaux de la province de Thừa-Thiên (à droite), et la caserne de la Milice (à gauche), on prend (à gauche) la rue du Nam-Giao, continuée, après le pont qui franchit le canal de Phú-Cam, par la route du Nam-Giao.

On traverse la voie ferrée qui va vers Tourane. A droite, dominant la gare et la route, **pagode Bao Quốc** (fondée dans les premières années du XVIII^e siècle, par le bonze Giac-Phong ; agrandie sous Võ-Vương, 1747, et dotée d'un panneau par ce prince ; désaffectée sous les Tây-Sơn, restaurée par la mère de Gia-Long, en 1808 ; grande porte monumentale, construite en 1808, restaurée en 1873 ; sur la charpente de la pagode et des dépendances, motifs de sculptures intéressants ; cimetière des principaux bonzes) (1).

Km. 2,5 (route Nam-Giao) : **plaine des Tombeaux**, qui s'étend au Sud de la capitale, sur une longueur de 8 à 9 km., et une profondeur de 1 à 2 km. — A droite, petites élévations où se cachent des pagodes bouddhiques intéressantes à visiter ; filters et réservoirs du Service des eaux de la ville de Hué. — A gauche, à une certaine distance, montagne de **l'Ecran du Roi** : choisie en 1687, comme barrière magique contre les influences néfastes venant du Sud, par Ngãi-Vương, qui plaça son palais et sa capitale à l'abri de ce rempart naturel ; Minh-Mang y fit construire, sur le sommet Est, un pavillon de repos ; il y venait de temps en temps, escorté de sa cour, et il fut imité par ses successeurs, Thiệu-Trị et Tự-Đức ; le large escalier en pierres brutes qui conduit au sommet, du côté Est, aurait été construit, d'après quelques auteurs, par les Chams (2)

Km. 3,5 (route Nam-Giao) : Tertre du **Nam-Giao**, ou **Esplanade des Sacrifices**, Dans un magnifique bois de pins, au milieu d'une enceinte en maçonnerie, de 390 m. de long sur 265 m. de large,

(1) Voir A. Laborde : *La Pagode de Bao-Quốc*, dans B. A. V. H., 1917, pp. 223-241.

(2) Voir L. Cadière : *Les Résidences des rois de Cochinchine (Annam) avant Gia-Long*, dans Bulletin de la Commission Arch. de l'Ind., 1914-1916, pp. 148-52. — ? Parmentier : *Vestiges chams découverts par M. Eberhardt*, dans B. E. F. E. O., XI, 1911.

percée de quatre portes précédées de grands écrans, aux quatre points cardinaux, s'élèvent, par étages, trois tertres concentriques, les deux plus bas carrés, figurant la Terre, respectivement de 165 m. et 85 m. de côté, le troisième, le plus haut, rond, comme le Ciel, de 42 m. de diamètre. Tous les 3 ans, l'empereur en personne, le Fils du Ciel, escorté d'une cour nombreuse de mandarins revêtus d'habits archaïques, vient, au commencement du printemps, au milieu de la nuit, et dans un cérémonial imposant, sacrifier, sur le tertre rend, au « Suprême Souverain du Vaste Ciel », à l'« Auguste Esprit de la Terre », aux grands Ancêtres de la dynastie, et à tous les génies de l'univers (1).

Arrivé en face de l'écran du Nam-Giao, tourner à droite. — Au coin N. O. de l'Esplanade, patte d'oie de 3 routes : celle de gauche contourne l'Esplanade ; celle de droite conduit au tombeau de Tu - Duc et à l'usine élévatoire des eaux de la ville de Hué ; prendre celle du milieu, avec poteau indicateur : « ←≡≡≡ Vers Thiệu-Trị »

Km. 4 (route Thiệu-Trị) (2) : A gauche, **palais du Jeûne**, au coin S. O. de l'Esplanade des Sacrifices, dans lequel l'empereur vient passer, dans la continence et l'abstention de certains mets, la journée et la nuit qui précèdent le sacrifice au Ciel. — Porte monumentale, sur le côté Sud de l'enceinte.

Km. 4, 5 à 5 (route Thieu - Tri) : passerelle en fer, dite du « Bois de Fer », Cầu-Lim.

Km. 5 à 5, 5 (route Thiệu-Trị) : à gauche, route conduisant au tombeau de S. M. Khải-Định, en cours de construction. — Continuer par la route de droite. Poteau indicateur : « ←≡≡≡ Vers Gia-Khê. — Vers Thiệu-Trị ≡≡≡→ ».

(1) Voir R. Orband et L. Cadière : Le Sacrifice du *Nam-Giao*, dans B. A. V. H., 1915, pp. 79-166.

(2) La route, sur les bornes kilométriques, change de nom toutes les fois que l'on atteint un des sites principaux où elle conduit : d'abord route Nam-Giao, elle devient route Thiệu-Trị, puis route Gia-Long ; mais le kilométrage est le même.

Km. 5,5 à 6 (route Thieu - Tri): Au bas de la pente, à gauche, petit pagodon, dit des « des Assistants loyaux », Trung-Hầu Miêu, en souvenir d'un régiment de même nom qui, jadis, aurait stationné à cet endroit.

Km. 6 (route Thiệu-Tri) : A gauche, sur une légère éminence, et dans un petit bois de pins, **pagode** du Génie de la montagne Thuận-Đạo, ou « de la Conformité à la droite Raison ». Ce génie protège l'ensemble des collines voisines, où est situé le tombeau de Thiệu-Tri ; il est l'objet d'un culte spécial, et, en particulier, il a sa place parmi les génies qui participent aux offrandes du sacrifice au Ciel. La pagode fut construite en la première année de Tự-Đức, 1848 ; elle ne présente d'intérêt qu'au point de vue de l'histoire des croyances annamites.

On voit, à droite et à gauche de la route, dans les bois de pins ou au milieu des rizières, les hauts **pylones** funéraires qui précèdent, par couples, les tombeaux d'empereurs ou d'impératrices, et les petites **colonnes** en maçonnerie qui délimitent le terrain réservé de chaque tombeau.

Km. 6,5 (route Thiệu-Tri) : patte d'oie de 4 routes : la 1^{re} à gauche conduit directement au tombeau de Thiệu-Tri ; — la 2^{re} à gauche, impraticable aux autos, fait le tour du terrain du tombeau et conduit au tombeau de l'épouse de Thiệu-Tri ; — la 1^{re} à droite (poteau indicateur : « Vers Tự-Đức » ➡) conduit au tombeau de Tự-Đức, en passant par le tombeau Hiêu-Đông, de l'impératrice Tá-Thiên-Nhơn, épouse de Minh-Mạng, situé dans un bois de pins touffu, par le Belvédère, d'où l'on jouit d'une vue superbe sur la vallée du fleuve de Hué, et par l'usine élévatoire des eaux (on pourra prendre ce chemin au retour) ; — prendre la 2^e route à droite.

Km. 7 (route Gia-Long) : Patte d'oie, de 3 routes : celle de droite conduit, par le Belvédère, au tombeau de Tự-Đức (on pourra la prendre au retour) ; — celle du milieu conduit au fleuve (embarcadère impérial du tombeau de Thiệu-Tri) ; — prendre celle de gauche, avec poteau indicateur : « ← Vers Thiệu-Tri ; Vers Gia-Long » ➡.

Au tourant, à gauche dans une enceinte ombragée de grands pins, **cimetière** des enfants de Thiệu-Tri morts en bas-âge ou avant le mariage.

A gauche, sur les collines qui bordent la route, **deux pagodes**, entourées de pins. — La première fut élevée en la 11^e année de **Minh-Mạng**, 1830. Elle est dédiée au **Comte de An-Ninh** (An-Ninh Bá) un habitant du village de Cự-Chánh, nommé Nguyễn-Ngọc-Huyền, qui découvrit les quelques ossements qui avaient échappé à la profanation que les Tây-Sơn firent subir au tombeau du père de Gia-Long (voir plus loin), et auquel le Gouvernement, par reconnaissance, rend un culte aux jours rituels. — La seconde, élevée en 1821, 2^e année de Minh-Mạng, est consacrée au culte du **Génie de la montagne Hưng-Nghiep**, ou « de la Naissance de la Fortune » : C'est la chaîne de collines qui longe le fleuve, à partir de cet endroit, et au pied de laquelle est situé le tombeau du père de Gia-Long. Comme le génie du tombeau de Thiệu-Trị, le génie protecteur de la tombe du père de Gia-Long reçoit un culte, notamment lors du sacrifice au Ciel, sur le 2^e autel de droite du tertre carré. — Ces deux pagodes n'offrent de l'intérêt que pour l'historien ou pour celui qui s'occupe d'études religieuses.

Km. 7, 5 (route Gia-Long). On atteint le fleuve, dont on remonte la rive droite.

Sur la rive gauche : en aval, pagode taoïque de Hòn-Chén, dite « **de la Sorcière** » ; beau point de vue ; panthéon nombreux ; au 2^e et au 7^e mois de chaque année, pèlerinage et scènes magiques (1). — En amont, tombeau de quelques uns des princes et des princesses de la dynastie Nguyễn, antérieurs à Gia-Long (tombeau Trường-Diễn, de Sãi-Vương, 1613-1635 ; — tombeau Trường-Hưng, de Hiền-Vương, 1648-1687 ; — tombeau Vĩnh-Cơ, de l'épouse de Nguyễn-Hoàng, le fondateur de la dynastie, 1558-1613). — Ces tombeaux ne présentent qu'un intérêt historique.

Km. 8 (route Gia-Long) : Tombeau Cơ-Thánh, où reposent les restes du **père de Gia-Long**, considéré comme le fondement (cơ) inébranlable de la sainteté (thánh) des empereurs de la dynastie des Nguyễn. — Ce prince, appelé Luân, ou Go, et, de son titre impérial posthume : Hưng-Tổ-Hiệu-Khang Hoàng-Đê, était le deuxième fils de Võ-Vương. A la mort de ce prince, il aurait dû régner, mais il fut écarté du trône par un parti puissant, et il mourut en 1765,

(1) Voir H. Délétie : *La fête du Rước-Sắc au temple Huệ-Nam-Điện* ; et Ng.-Đ.-Hoà : *Le Huệ-Nam-Điện*, dans B. A. V. H., 1915, pp. 257-360, 361-365.



Planche XXIX. — Gia - Long : la porte du tombeau Quang -Hung.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ.)

avant la révolte des *Tây-Sơn*. L'emplacement du tombeau aurait été désigné par un bonze qui aurait apparu miraculeusement aux parents du mort. — Le tombeau est appelé par le peuple : « Tombeau du crâne », *Lăng-Sọ*. Une double légende explique ce nom. La première, officielle (1), dit qu'en 1790, un général des *Tây-Sơn*, *Nguyễn-Văn-Ngu*, fit violer la sépulture et jeter les ossements du prince dans un gouffre du fleuve, en face du tombeau. Mais au même moment, la maison de *Nguyễn-Văn-Ngu* flamba, et le général fut obligé de s'en retourner. Un individu du village de *Cư-Chánh*, nommé *Nguyễn-Ngọc-Huyèn*, en profita pour plonger, avec ses fils, et retirer du fond des eaux les ossements du prince qu'il cacha soigneusement. En 1801, *Gia-Long*, à son arrivée à Hué, fut informé du fait, et il choisit un jour favorable pour enterrer les restes de son père à l'emplacement primitif. En 1806, le tumulus fut élevé. — La seconde version, qui a cours parmi le peuple, est, comme il convient, plus empreinte encore de surnaturel : Les ossements du prince avaient été jetés dans le fleuve, en face du tombeau, par les *Tây-Sơn*. Une nuit, un pêcheur, ce même *Nguyễn-Ngọc-Huyèn*, relevant son trubleau, y trouva un crâne. Il le rejeta au loin. Une seconde fois, le crane apparaît dans le trubleau. Le pêcheur, effrayé, le rejette de nouveau, en faisant un vœu : Si c'est le crâne d'un personnage doué de pouvoirs surnaturels, qu'il revienne dans mon filet ! Et le crâne revint une troisième fois dans le filet. On se rendit compte alors que c'était le crâne du père de l'empereur, et, pour cela, *Gia-Long* se fit couler du bras une goutte de sang qui, versée sur le crâne, fut aussitôt bue avidement par l'os desséché, ce qui dénotait une parenté indubitable. On enterra solennellement le crâne dans le tombeau actuel, et comme on supposa que le reste des ossements se trouvaient sous les eaux non loin de là, on fit, dit-on, remblayer toute la rive droite du fleuve, en face du tombeau. C'est le terrain en contre-bas que l'on voit actuellement sous le quai qui borde la route. Celui qui avait trouvé le crâne fut anobli, ainsi que ses descendants, et c'est lui dont nous avons vu la pagode (km. 7).

Tout à côté du tombeau, à la gauche du spectateur, quelques garcinias et un badamier, abritant un petit édicule en maçonnerie, sont le siège de manifestations magiques, et, la nuit, les esprits femelles qui résident en cet endroit, viennent, au clair de lune, vêtues de blanc, et la tête ceinte d'un turban bleu, danser au milieu de la grande cour dallée qui précède le tombeau.

(1) Géographie de *Duy-Tân*, liv. I, folio 28.

Les amis des beaux sites qui ne craignent pas une légère fatigue, peuvent gravir, derrière le tombeau **Cơ-Thánh**, la chaîne de collines qui longe la rive droite du fleuve, et en suivre les **crêtes**. On domine, de 60 à 80 m., le cours de la rivière, et la vue rappelle certains coins du lac de Lucerne. C'est la Suisse des environs de Hué. Le service qui aménagera sur ces crêtes une route automobilable, aura rendu un grand service à la cause touristique.

Km. 9, 5 (route Gia-Long) : Passerelle en fer, sur le ruisseau de Châu-Chữ, vulgairement Chu-Ê, lequel passe, plus haut, devant le tombeau de S. M. **Khải-Định**. — Au confluent du ruisseau et du fleuve, à droite, petit banc de sable avec une stèle donnant le nom de l'endroit : « **Ilot de la loutre qui salue** » Un édicule en maçonnerie, à gauche de la route, sur le flanc de la montagne, abrite une stèle où est gravé le récit du fait qui explique le nom de l'îlot : — Lorsque Gia-Long faisait construire le tombeau de sa mère et sa propre sépulture, il se rendait souvent, en barque, sur les chantiers. Un jour, comme le cortège arrivait à cet endroit, on aperçut sur l'îlot une grande loutre qui se mit à faire des prostrations à l'empereur. Minh-Mang, encore enfant, fut témoin du fait. Plus tard, sur la fin de sa vie, 1840, il passait un jour au même endroit. Il remarqua que l'îlot avait augmenté de grandeur. Se rappelant l'apparition de la loutre, et mû par un sentiment de piété filiale, il donna au banc de sable le nom qu'il porte actuellement : Thạc-Bái, « la Loutre qui salue », exempta perpétuellement le terrain d'impôt, et fit élever une stèle

pour
com-
mémor-
er le souve-



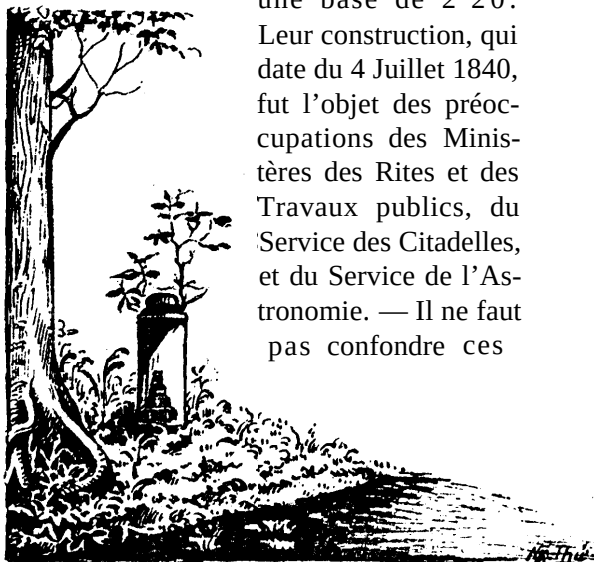
Km. 11 (route Gia-Long) : Village de **Bằng-Lãng**. — A droite, marché dit **Chợ-Thuận** ; embarcadère du tombeau de **Minh-Mạng** (Le tombeau

est situé sur la rive gauche du fleuve ; la visite demande environ 1 heure). — Confluent des deux rivières qui forment le fleuve de Hué. C'est sur la rive gauche de la branche de gauche (ou de droite ; par rapport au courant, et c'est de cette dernière désignation que se servent les Annamites), qu'est situé le tombeau de Gia-Long.

Km 13-14 (route Gia-Long) : A gauche, embranchement de la route Gia-Long — Gia-Lè, par laquelle on pourra revenir à Hué. — Environ 16km. Sites pittoresques ; vue, au loin, sur la plaine de Hué, la lagune Est, les dunes, les pics du Col des Nuages.

Km 14 : Embarcadère du tombeau de Gia-Long. Les autos ne peuvent pas passer le fleuve. — Le bac est desservi par quelques uns des soldats de garde au tombeau ; leur donner un pourboire (20 cents). — Le débarcadère de la rive opposée est situé à quelques centaines de mètres en amont, sur un banc de sable qu'il faut traverser pour arriver à l'entrée du parc. — A droite, sur la rive, **colonnes** en maçonnerie qui signalent le tombeau Trưòng-Phong. Ces colonnes ont une histoire : En mars 1839, parut une ordonnance de Minh-Mạng : « Parmi les tombeaux impériaux, beaucoup donnent sur la rivière, et cependant les bateliers qui conduisent les barques du Gouvernement ou les barques de simples particuliers se permettent, devant ces tombeaux, des cris ou des bruits irrespectueux. Cela est contraire au respect que l'on doit avoir pour ces endroits vénérables. » L'empereur ordonnait donc de construire en face des tombeaux, et sur le bord de la rivière, deux colonnes en maçonnerie, qui signaleraient les endroits que l'on devait respecter, et dont on devait passer loin. Les colonnes que l'on aperçoit du bac sont éloignées du tombeau qu'elles indiquent de près de 1.500 mètres. Elles mesurent

4^m40 de hauteur, plus une base de 2^m20. Leur construction, qui date du 4 Juillet 1840, fut l'objet des préoccupations des Ministères des Rites et des Travaux publics, du Service des Citadelles, et du Service de l'Astronomie. — Il ne faut pas confondre ces



colonnes avec celles, plus petites, qui délimitent le terrain consacré de chaque tombeau, ni avec les pylones, beaucoup plus élevés, qui sont placés devant chacune des grandes sépultures impériales.



Visite du tombeau (1)

Il y a à voir, au tombeau de Gia-Long :

1^o l'ensemble et les détails du **site naturel** ; — 2^o le tombeau Quang-Hung (6 de la Planche XLIX) ; — 3^o le **temple Minh-Thành** (8 de la Planche XLIX) ; — 4^o le **mausolée** (9 de la Planche XLIX) ; — 5^o le **pavillon de la Stèle** (11 de la Planche XLIX) ; — 6^o le **tombeau Thiên-Tho-Huu** (12 de la Planche XLIX) ; — 7^o le **temple Gia-Thanh** (14 de la Planche XLIX) ; — 8^o le pagodon de la Sainte Mère (13 de la Planche XLIX) ; — 9^o le tombeau Trưòng-Phong (15 de la Planche XLIX) ; — 10^o le **tombeau Thoai-Thanh** (16 de la Planche XLIX) ; — 11^o le **temple Thoai-Thanh** (17 de la Planche XLIX) ; — 12^o le stûpa ou tour funéraire de la princesse Long-Thành (18 de la Planche XLIX) ; — 13^o enfin le tombeau Vinh-Mậu (19 de la Planche XLIX).

Les caractères gras indiquent ce que le touriste doit absolument voir ; les caractères ordinaires indiquent les monuments qui présentent surtout de l'intérêt pour l'historien ou l'archéologue, que le touriste peut visiter s'il en a le temps ou qu'il ne craigne pas un surcroît de fatigue — à cause du pittoresque des lieux —, mais qu'il peut laisser de côté.

Pour apprécier « l'ensemble et les détails du site naturel », il suffit de parcourir les chemins qui mènent d'un monument à l'autre. — Pour visiter les divers monuments, nous suivrons l'ordre le plus logique et le plus commode pour le voyageur.

(1) Nous exprimons notre respectueuse reconnaissance à S. E. Nguyễn-Hữu-Bàì, alors Ministre des Travaux publics et de la Guerre, aujourd'hui Ministre de l'Intérieur et président du Conseil, qui nous a fourni une grande partie des documents utilisés pour cette description du tombeau de Gia-Long.

Après avoir traversé le banc de sable qui borde le fleuve sur la rive gauche, on arrive à l'entrée de la « **voie royale** » (I, Planche XLIX), bordée d'abord de lilas du Japon, puis de grands ficus et de pins. — Un peu en aval s'ouvre la « voie royale » (2, Planche XLIX) qui conduit au tombeau Vĩnh-Mậu (19, Planche XLIX) ; et, un peu plus bas encore (3, Planche XLIX) ; la « voie royale » conduisant au tombeau Trường-Phong (15, Planche XLIX). Les touristes qui voudraient visiter ces tombeaux peuvent prendre ces deux routes ; mais il est plus pratique de s'y rendre par des sentiers que nous indiquerons plus loin, et qui raccourcissent grandement le chemin.

Le 26 Avril 1815, à l'heure *dawn*, 3-5 h. du matin, le cercueil de la princesse Thừa-Thiên Cao, première épouse de Gia-Long, débarquait à l'entrée de la « voie royale » qui s'ouvre devant nous. Quelques années plus tard, c'était le tour du grand empereur : le cortège funèbre était parti de Hué au matin du 25 Mai 1820 ; le 26, après qu'on eut offert le sacrifice An-Điện, qui se célèbre en cours de route, un fonctionnaire fut chargé d'annoncer l'approche du convoi à l'Esprit des routes qui conduisent à l'endroit de la sépulture ; le soir, le cercueil et tout le cortège arrivaient au débarcadère ; on alluma des lanternes pendant toute la nuit, entre la rive du fleuve et le tombeau, des deux côtés de la route. Entre 5h. et 7h, du matin, le 27 Mai, le cercueil fut porté à terre, après qu'un grand mandarin en eut respectueusement demandé la permission à l'impérial défunt, et on commença à se diriger, suivant l'ordre prévu, vers le lieu de la sépulture ; Minh-Mạng accompagnait le corps, monté sur une voiture tirée à bras ; parmi les mandarins de la Cour, il y avait un Français, Philippe Vannier, et peut-être Despiaux ; Chaigneau était en France à ce moment-là.



A droite et à gauche de l'entrée du parc, on voit les premières **colonnes** en maçonnerie qui délimitent le terrain consacré du tombeau (Planche XXVIII). — La coutume, consacrée par le Code,

rend inviolable à jamais le terrain où est enterré un mort. L'étendue de ce terrain est plus ou moins grande, suivant la condition du mort : elle n'est que de quelques mètres carrés pour un simple particulier ; plus grande pour les grands mandarins et les princes de la famille royale, elle atteint, pour le tombeau de Gia-Long et les autres tombeaux royaux qui lui sont annexés, un contour de 11.234^m 40 (Un plan daté de la 12^e année de Tự-Đức, 1859, donne 2.640 *trung*) (1). — Les colonnes en maçonnerie qui délimitaient ce terrain, étaient primitivement au nombre de 85. En 1859, il en restait 42. Aujourd'hui une dizaine à peine sont intactes ; la plupart sont en ruines.

A 275 m. de l'embarcadère, la « voie royale » bifurque : la route de droite, passant non loin du tombeau Vĩnh-Mậu (19, Planche XLIX) et du tombeau de la princesse Long-Thành (18, Planche XLIX), arrive au temple et au tombeau Thoại-Thánh (17 et 16, Planche XLIX), puis au temple Gia-Thành (14, Planche XLIX) et au tombeau Thiên-Thọ-Hữu (12, Planche XLIX,), près duquel elle rejoint la route de gauche. C'est par cette route que l'on reviendra. — La route de gauche, d'une longueur de 1.538m, conduit le visiteur au mausolée de Gia-Long et aux monuments qui en dépendent.

A la bifurcation de la route s'élèvent deux maisons, **logements** des mandarins et des soldats préposés à la garde des tombeaux (4, Planche XLIX). C'est là que l'on prend le repas, si l'excursion a été organisée en conséquence. C'est là qu'on prend également des guides pour visiter le tombeau. Leur donner, à la fin, un pourboire, surtout si on a eu recours à leurs bons offices pour préparer le repas (1 ou 2 piastres, suivant leur travail). — La maison de gauche est celle des mandarins civils auxquels est confiée la garde du tombeau.

(1) Nous suivrons les chiffres et indications données par le Ministère des Travaux publics, après enquête directe. Le *Hội-diễn* donne parfois des indications différentes.



Planche XXX. — Gia -Long : route dans les pins.
(Lavis de M. Nguyễn -Thứ.)

Il y en a deux, le Chánh-Sứ, « Délégué principal », et le Phó-Sứ, « Délégué adjoint ». Ils sont pris parmi les membres de la famille royale. Ils résident ordinairement à Hué même, et leur maison au tombeau n'est qu'un pied à terre. — La maison de droite, avec ses dépendances, est affecté au mandarin militaire et aux soldats. Sous les princes qui vécurent avant Gia-Long, la garde des tombeaux de la dynastie était confiée à des gens originaires du Tòng-Sơn, c'est-à-dire de la préfecture d'où était sortie la famille des Nguyễn. Ils formaient un régiment divisé en companies de 30 hommes, et portaient le titre de Lão-Súng. Les citoyens des villages voisins étaient aussi chargés de certaines corvées. Gia-Long, à son avènement, puis ses successeurs modifièrent quelque peu l'organisation de ces troupes, qui furent appelées Thủ-Lăng, puis Hổ-Lăng (1). C'est le nom qu'elles portent encore aujourd'hui. Elles forment plusieurs compagnies, dont la première est chargée de la garde du tombeau de Gia-Long.

Si donc l'on s'engage sur le chemin de gauche, la « voie royale », on arrive, après avoir cheminé quelques centaines de mètres sous de grands ficus et le long de collines plantées de pins, à un chemin (à droite ; 5, Planche XLIX) qui conduit au **tombeau Quang-Hung** (6, Planche XLIX), dont on voit, sur une éminence, les grandes murailles noires d'enceinte. — La princesse qui est enterrée là, était une concubine de Hiên-Vương (né le 18 Juillet 1620 ou 1619 ; monta sur le trône en 1648 ou 1649 ; mourut le 30 Avril 1687), qui donna le jour à Ngãi-Vương (né le 13 ou le 29 Janvier 1650 ; régna en 1688 ; mourut le 7 Février 1691). Elle était la fille d'un grand mandarin, Tòng-Phúc-Khang, dont la famille joua un grand rôle à la Cour de Hué au XVII^e siècle. Le jour de sa mort est le 11^e (ou le 21^e) jour de la 3^e lune d'une année inconnue. Le tombeau, en maçonnerie, est entouré d'une première enceinte, de 15 m. 70 sur 12 m. 50 et 2 m. de hauteur, percée d'une porte précédée d'un écran, et d'une deuxième enceinte,

(1) *Hội diển. Lệ-bộ*, livre 96, folios 30 et suivants.

de 28 m. 80 sur 25 m, 20 et 2 m. 60 de hauteur, avec une porte, que l'on ne peut pas franchir. Par devant, cour d'honneur de 25 m. 20 sur 9 m. 70, avec escalier de 16 degrés (Voir Planche XXIX). — Sous les Tày-Sơn, le tombeau fut violé, comme tous les autres tombeaux de la famille. Gia-Long le fit réparer en 1808. Minh-Mạng, en 1840, en fit exhausser les murs d'enceinte, parce que « l'année devait apporter du bonheur et de la prospérité au tombeau, étant donné son exposition ». Les mandarins et les ouvriers qui avaient été chargés du travail furent, par décision impériale, et pour malfaçon, condamnés à recevoir qui 80, qui 60 coups de bâton, d'autres 50 ou 40 coups de rotin, avec privation de plusieurs mois de solde.

On revient à la « voie royale » et l'on poursuit sa route, sous la voûte des grands pins (Voir Planche XXX), jusqu'à ce qu'on arrive à une patte d'oie de 3 chemins (7, Plache XLIX). La route de droite conduit au tombeau Thiên-Thọ-Hữu; on la prendra tout à l'heure pour le retour. La route du milieu conduit sur le devant du temple Minh-Thành. Il vaut mieux prendre la route de gauche, qui, après quelques dizaines de mètres, conduit à la porte arrière du temple Minh-Thành (Voir Planche XXXI).

Le **temple Minh-Thành** (8, Planche XLIX) est consacré au culte de l'empereur Gia-Long et de sa première épouse, l'impératrice Thừa-Thiên Cao. Les deux caractères (1) qui rendent ce nom pourraient être traduits : « Eclatante perfection ». On les explique différemment : « achevé le lendemain », parce que, dit-on, ce temple, dont la charpente n'est pas laquée en rouge ni dorée, et dont les sculptures sont simples (ce qui est faux), semblait, tellement le travail était peu compliqué, devoir être achevé le lendemain du jour où il avait été commencé. Il ne faut voir là, semble-t-il, qu'un jeu de mots de lettré pédant.

(1) Minh-Thành 明成.

Il s'élève sur le mont Bach, « la montagne Blanche », un des 14 sommets qui « font la cour » respectueusement, sur le côté droit, au mausolée de l'empereur. Il est composé de deux corps de bâtiments, à toiture double: le bâtiment principal, de 22 m. 20 de long sur 14 m. de profondeur, et le bâtiment antérieur, de longueur égale, sur 7 m. 60 de profondeur. Au centre du bâtiment antérieur est suspendue un tableau laqué et doré portant l'appellation du temple et la date d'érection : « 14^e année de Gia-Long (1815), un jour faste ». Au fond du bâtiment central, dans une grande niche sculptée, laque et or, fermée par des rideaux de brocart, sont placées les tablettes funéraires de l'empereur, à droite du spectateur, et de l'impératrice, portant leurs titres rituels posthumes. Dans les deux pièces sont placés tous les meubles rituels : tables d'offrande, dont quelques unes richement sculptées, chaises, tabourets, pupitre pour la lecture de l'acte d'offrande, supports, lits de camp, chandeliers, brûle-parfums, etc. A remarquer de grands chandeliers archaïques, un trépied pour cuvette, un réchaud de forme ancienne (Planches XXXV, XLIV). Les pièces centrales de la charpente sont puissamment fouillées ; quelques unes reposent sur des appliques de forme curieuse ; les panneaux des boiseries sont couverts de motifs finement fouillés, malheureusement un peu trop chargés (Voir Planche XXXIII). Ces sculptures, ainsi que celle du temple Thọại-Thánh, qui sont du même style, pourront servir à nous faire connaître l'art de la sculpture sur bois à l'époque de Gia-Long. On doit déplorer que l'on ait, lors des derniers travaux de réfection, empâté tous les motifs et couvert toute la charpente d'un épais vernis brun d'un effet déplorable.

On conservait jadis, dans le temple Minh-Thành, plusieurs des **objets** ayant servi à l'usage personnel de Gia-Long. Le jour de l'enterrement de l'empereur, Minh-Mạng dit à Nguyễn-Hữu-Thân et à Phạm-Đăng-Hưng : « Le chapeau, la cuirasse de guerre et le ceinturon que m'a laissés l'Empereur mon père, sont des objets dont il s'est servi pendant les luttes qu'il a soutenues pour pacifier le royaume. Quand je les vois, il me semble voir la personne même de mon père. Ces objets serviront à montrer combien fut délicate et pénible la tâche qu'il a menée à bonne fin ». Il donna l'ordre de conserver ces vêtements dans le temple Minh-Thành. — En 1853, on répara le temple, et on y mit des objets et meubles de culte de grand prix, pour remplacer les anciens ; mais, pour les souvenirs personnels de Gia-Long, ses habits, son chapeau de guerre, sa selle, les épées qu'il avait reçues d'Europe, Tự-Đức dit : « Il est impossible

de les changer par de nouveaux objets, comme on a fait pour le reste : il faut les conserver tels quels, pour que cent générations puissent les contempler ». — En 1860, le Ministère des Rites, ayant constaté que ces reliques étaient dans un fâcheux état, demanda l'autorisation de les réparer. Tỵ-Đức répondit encore : « Conservez-les comme elles sont, pour les montrer aux cent générations futures, afin qu'on se rende compte du mérite de celui qui conquiert le royaume et des soucis de ceux qui le conservent, et qu'on n'oublie jamais les précautions militaires indispensables ». — Actuellement, la plupart de ces objets n'existent plus, et c'est regrettable. Peut-être pourrait-on, au musée du temple Phụng-Tiên, identifier quelques armes.

Le jour de **l'enterrement** de Gia-Long, 27 Mai 1820, lorsque le cortège arriva devant le temple Minh-Thành, le catafalque fut monté par le grand escalier et déposé devant le temple, la tête du côté du Nord. Conformément à l'ordre de Minh-Mạng, un prince, frère de l'empereur, plaça « l'âme en soie », Thần-Bạch, au milieu de l'autel principal ; par derrière fut posée la tablette funéraire, et, des deux côtés, les boîtes contenant le brevet du défunt, ainsi que ses objets familiers. Puis, un prince du sang posa le trône du défunt dans la niche à dragons. Et l'on attendit l'heure faste, de 5 à 7 heures du soir, pour procéder à l'ensevelissement.

Le lendemain de l'enterrement, 28 Mai, on procéda, de grand matin, dans le temple Minh-Thành, à la cérémonie de l'inscription de la tablette funéraire. Les officiers placèrent devant l'autel de l'empereur défunt, une table à encens, tournée vers le Midi, et, devant cette table, une autre crédence sur laquelle fut déposée provisoirement la tablette. Sur le côté Est, et tournée vers l'Ouest, fut disposée la table de « l'inscription du titre », Đễ-Chủ ; elle portait l'écrivoire, les pinceaux, le vernillon et un bâton d'encre de Chine. Près de là, à l'Est, se trouvait un support à cuvette avec deux essuie-mains. La

place où Minh-Mạng devait se prosterner pendant la cérémonie était préparée à l'Ouest de la table à encens et un peu en avant. A l'heure fixée, Minh-Mạng, vêtu des habits de grand deuil, se plaça debout à l'Est de l'emplacement où il devait faire les prostrations. Le fonctionnaire désigné spécialement, en grand costume de cour, se lava soigneusement les mains,

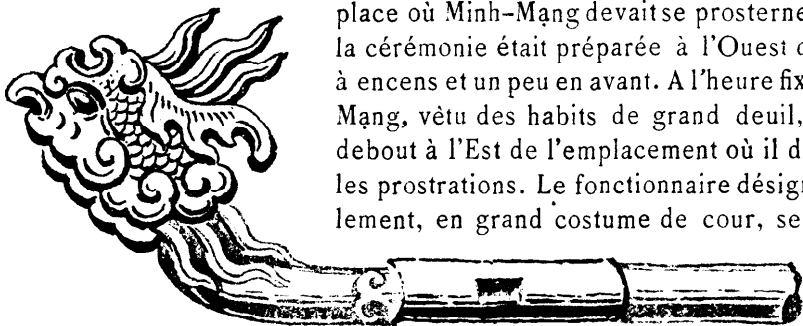




Planche XXXI. — Gia -Long : l'entrée postérieure du temple Minh -Thành.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ.)

et un eunuque, prenant la tablette funéraire, la coucha sur la crédence de l'inscription. Le fonctionnaire s'approcha, et debout, tourné vers l'Ouest, inscrivit avec respect sur la tablette le nom et les titres du défunt. Puis, la tablette fut placée au milieu de l'autel de l'empereur défunt. Le nœud de l'âme en soie fut défait par le Ministre des Rites, et on la plaça dans une boîte précieuse, derrière la tablette. Minh-Mạng, à la place désignée, fit les grandes prostrations et se retira. Les mandarins offrirent le sacrifice Sờ-Ngu, et, à la fin de la cérémonie, l'âme en soie fut enterrée dans un endroit écarté de la cour qui précède le temple Minh-Thành. Quant à la tablette, elle fut transportée avec respect au temple Hoàng-Nhơn, aujourd'hui temple Phụng-Tiên.

Devant le temple s'étend une cour dallée, de 26 m. 60 sur 27 m., avec, au milieu, une allée pavée en carreaux bruns, aboutissant à des escaliers ornés de dragons. Des deux côtés de la cour, deux bâtiments servant de magasins. Dans celui de droite (côté Ouest), beau **lit de camp** sculpté, qui s'effrite, et autel du Génie du Sol ; jarre en terre vernissée avec motifs en relief (Voir Planche XLIII). Sur le côté antérieur, la cour est fermée par une porte à triple baie, formant **pavillon** à deux étages, de 12 m. 60 sur 6 m., très élégant, avec des motifs de sculpture archaïques dans la charpente (Voir Planche XXXIV), et des panneaux sculptés à peu près du même style que ceux de l'intérieur du temple,

En sortant par cette porte, vue **impressionnante** sur les montagnes.

Devant la porte, que précèdent trois escaliers avec rampes à dragon, s'ouvrent, en contrebas, deux cours d'honneur, l'une de



20 m. 65 sur 49 m., et l'autre de 12 m. sur 6 m., entourées de murs bas, dominant, de 13 degrés, la route extérieure et un large étang - Remarquer, dans ces cours, un **brûloir** en bronze (Voir Planche XXXII). — Les murs d'enceinte du temple Minh-Thành et de ses dépendances forment un rectangle de 102 m, de profondeur sur 19 m. de large.

Après avoir descendu l'escalier d'honneur, encadré de dragons, et avoir contourné, à gauche, les soubassements du temple **Minh-Thành**, on arrive devant le sépulture de Gia-Long. (9, Planche XLIX). Les hauts murs de l'enceinte, les cours d'honneurs, s'étagant harmonieusement dans un cadre de verdure, forment un ensemble d'une majestueuse grandeur (Voir Planches XXXVI et XXXVIII).

Tout en bas, sur les bords de l'étang, s'étend la **cour funéraire**, de 49 m. de front sur 23 m. de profondeur, dallée en carreaux couleur de fer, 2 éléphants en pierre, de 1 m. 76 de hauteur, 2 chevaux harnachés, de 1 m. 15, et 10 mandarins de 1 m 55, mandarins des lettres ou gardes du Corps avec leurs sabres, assistent éternellement l'empereur défunt. Ce ne sont pas des œuvres d'art, mais l'idée est touchante. — Ces **statues** furent placées aux mois de Mars-Avril de l'année 1833. C'est en Juillet 1831 que l'ordre avait été donné de les tailler. Les dessins avaient été envoyés au Quảng-Nam et au Thanh-Hóa, où sont des marbres appréciés et des tailleurs de pierre renommés. Lorsque le travail fut terminé et les statues en place, Minh-Mạng, satisfait de l'œuvre, récompensa les ouvriers. — En 1838, le Censeur Nguyễn-Đình-Tuân, au cours d'une inspection, remarqua qu'un des chevaux en pierre de la cour funéraire de Gia-Long avait perdu un morceau de ses rênes ; il en rendit compte à Minh-Mạng, qui fit procéder à une enquête par le Ministère des Rites ; le gardien, Tôn-Thất-Chữ, déclara qu'il avait remarqué plusieurs éclats ainsi que des traces de colle ; un grand mandarin, Phạm-Bạch-Như, alla contrôler cette affirmation, et, comme conclusion du rapport définitif adressé par le Ministère des Rites, Minh-Mạng condamna Lê-Phúc-Trư, inspecteur en service, à 60 coups de bâton sans sursis, pour n'avoir pas prévenu de l'état de la statue, et le gardien Chữ pour la même raison, à 40 coups de rotin sans sursis ; des ordres étaient donnés en même temps pour réparer les dégâts.

L'étang qui s'étend devant la cour funéraire a une forme symbolique de demi-lune. On y descend par un escalier de 7 m. 70 de large, orné de dragons.

Au-dessus de la cour funéraire s'étagent 6 **terrasses**, de 44 m. 70 de front sur 6 m. 50 environ de profondeur, toutes dallées, toutes ceintes, des deux côtés, de murs bas, toutes munies de trois escaliers encadrés de dragons où de serpents appelés « càu », qui déroulent

leurs anneaux de chaque côté des marches. La cour la plus haute est appelée Bái-Đình, « la cour où l'on se prosterne » pour rendre hommage au défunt.

Du côté antérieur, on ne peut voir que le mur d'enceinte du tombeau, percé d'une **porte** à deux battants de bronze. Jadis, la porte était en bois ; mais, en Mai 1845, une ordonnance de Thiệu-Trị ordonna de la faire en bronze, « pour qu'elle dure pendant des siècles » ; Trần-Hữu-Tạo fut chargé de la direction des travaux, avec le contrôle des Ministères de Rites et des Travaux publics ; en septembre, le travail était achevé ; on porta les portes au tombeau, et elles furent placées pendant le mois d'octobre ; les anciens vantaux en bois furent détruits par le feu, en présence des membres de la commission.



Pour voir le **tombeau** lui-même, remonter le long des cours, du côté gauche, escalader le talus extérieur du tombeau, et continuer jusqu'à ce qu'on soit arrivé derrière les enceintes du mausolée, que l'on domine dans son ensemble : Au premier plan, les deux cénotaphes avec leurs enceintes sombres ; des deux côtés, un cadre de verdure ; au loin, les montagnes ; l'austère majesté de la mort s'unit à la grandeur des souvenirs et au calme souverain de la nature (Voir Planche XXXVII).

Le sépulcre de gauche (pour le spectateur qui les domine par derrière), est celui de l'empereur Gia-Long, de son titre rituel : Thê-Tổ Cao Hoàng-Đê, et dans celui de droite repose son épouse principale, l'impératrice Thừa-Thiên Cao Hoàng-Hậu.

Gia-Long, de son nom personnel: Nguyễn-Phúc-Ánh ou Nguyễn-Ánh, était fils de ce Luân, ou Go, dont nous avons vu le tombeau sur la route, et qui, deuxième fils de Võ-Vương, avait été écarté du trône au profit de Định-Vương. Il naquit le 8 Février 1762. Il était bien jeune encore lorsque, en 1775, il fut obligé de quitter Hué avec toute la Cour, devant les troupes tonkinoises, et de se réfugier dans la Basse-Cochinchine. L'extermination de son oncle Định-Vương et

de ses cousins par les Tày-Sơn fit que, en 1778, les troupes fidèles à la dynastie le reconnurent comme Généralissime, puis, en 1780, comme **Vương**, ou roi feudataire. Pendant 23 ans, il lutta contre les Tày-Sơn, sans se laisser décourager par les pires adversités. L'évêque d'Adran, Pigneau de Béhaine, fut son conseiller et son soutien. Il envoya son fils aîné le prince Cảnh en France, pour solliciter l'appui officiel du Gouvernement français. Le projet échoua. Mais, grâce à l'aide que lui fournirent des officiers français venus se placer sous ses ordres, grâce à surtout à son énergie morale et à ses qualités guerrières, il parvint enfin à triompher de la révolte, et, en 1802, se proclama empereur, sous le titre de Gia-Long. Il a été, aux yeux des Annamites, éclipsé par son fils Minh-Mạng ; mais l'histoire impartiale doit voir en lui le guerrier indomptable, le pacificateur, l'administrateur, en un mot, le fondateur de l'empire d'Annam. Les Français saluent en lui un ami fidèle qui se souvint jusqu'au dernier moment de l'aide qu'il avait trouvée en France. — Il mourut le 3 février 1820, entre 9 h. et 11 h. du matin, et fut enterré le 27 Mai de la même année, entre 5 h. et 7 h. du soir.

La princesse Thừa-Thiên Cao, **épouse principale** de Gia-Long, était fille de Tông-Phúc-Khuông, un des grands dignitaires de la Cour de Hué, originaire du village de Búi-Xá, dans la région de Thanh-Hóa qui avait donné naissance à la famille des Nguyễn. Elle était née le 19 Janvier 1762. Elle avait 16 ans, et était de quelques jours plus âgée que Nguyễn-Ánh, lorsque celui-ci la demanda en mariage. Le prétendant, fugitif en Basse-Cochinchine, prit cette année-là même le titre de Généralissime. En 1783, obligé de se réfugier au Siam, il se sépara de son épouse, qu'il confia à sa mère, en lui remettant la moitié d'une barre d'or, tant pour subvenir à ses besoins que comme souvenir. La princesse garda précieusement le lingot, et on le conserve encore aujourd'hui, paraît-il, au palais Phụng-Tiên (ancien palais Hoàng-Nhơn), avec une inscription qu'y fit graver Minh-Mạng, en 1820 : « Souvenir de l'époque où, en 1783, Thê-Tổ et l'Impératrice se séparèrent pour l'exil ». La princesse alla elle-même au Siam ; en 1785, puisse se réfugia à l'île de Phú-Quốc, en 1787, revint à Saigon en 1788, et accompagna le prétendant dans toutes ses campagnes. Un jour même, pendant un combat naval, elle saisit le maillet du tambour et frappa à coups redoublés excitant ainsi l'ardeur des soldats qui repoussèrent l'ennemi. En 1803, elle reçut le titre de reine, avec le sceau en jade et le livre d'or, dans lequel Gia-Long louait ses vertus domestiques et sa fidélité pendant les années d'épreu-

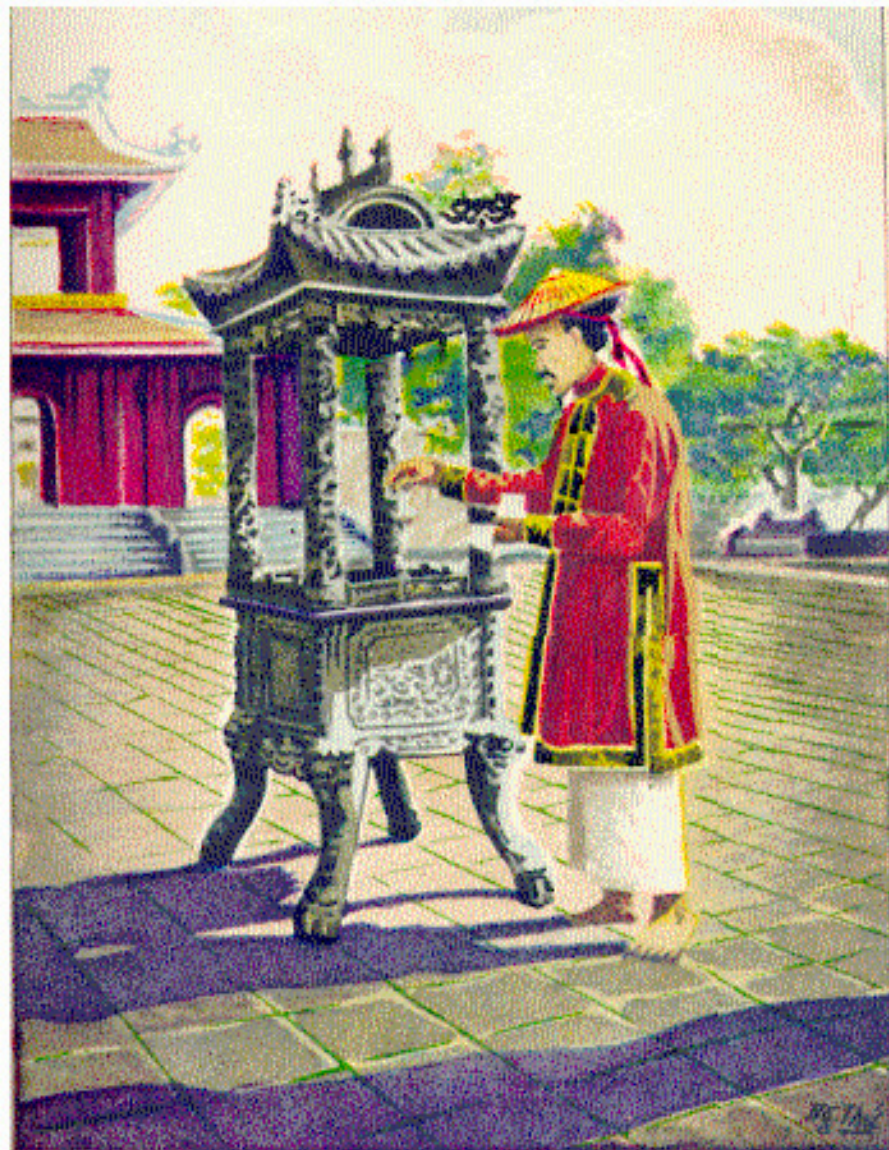


Planche XXXII. — Gia-Long : Brûle-parfums,
devant le portique du temple Minh-Thành.
(Aquarelle de M. Nguyễn-Thứ, d'après une photographie
de la Mission Cinémat Tétart)

ves. En 1805, elle fut élevée au rang d'impératrice. Elle tomba malade le 21 Février 1814 et mourut le lendemain, 22 Février, entre 7 h. et 9 h. du soir. — Elle avait eu deux fils, l'un mort en bas âge, l'autre, qui fut le prince héritier Cánh, mort en 1801. Le quatrième fils de Gia-Long, qui fut Minh-Mạng, né d'une autre mère, avait été déclaré, âgé de 4 ans, fils adoptif de la première épouse. C'est pourquoi c'est lui qui fit les sacrifices rituels, à l'exclusion du prince Đán, fils de Cánh, et sur l'ordre exprès de Gia-Long. Elle fut déposée dans le tombeau le 26 Avril 1815, et, le 16 Juillet 1820, Minh-Mạng lui conféra solennellement le titre rituel posthume d'Impératrice Thà-Thiên... Cao, « Obéissante au Céleste (Empereur). . . Haute. »

Les deux **cénotaphes** égaux en dimensions, sont constitués par deux blocs de maçonnerie, en grandes pierres de taille, couverts chacun par un toit également maçonné, qui fait corps avec le tombeau. Cette forme rappelant une cabane est tout à fait exceptionnelle dans les environs de Hué. Devant chacun des cenotaphes est un autel en marbre, précède d'un vaste écran. Le tout est entouré par une première enceinte, de 30 m. sur 24, avec 3 m. 16 d'élévation, percée d'une porte, avec écran, puis d'une seconde enceinte, de 40m. sur 31, et 3 m. 56 de hauteur, dans laquelle s'ouvre la porte aux battants de bronze que nous avons vue sur la face antérieure. Tout cet emplacement a été taillé dans une colline, qui porte le nom de mont Chanh-Trung ou du « Vrai Centre », et les terres sont maintenues, à une distance de 6 m. 40 de la seconde enceinte, par un mur de maçonnerie en forme de fer à cheval, de 123 m. de tour, avec 3 m. 30 de hauteur à la partie arrière, les deux extrémités allant en s'abaissant.

L'axe des deux sépultures est compris entre les lignes *quí* et *tị*, du côté Nord, et *dinh* et *ngọ*, du Côté Sud, sur la boussole géomantique, c'est-à-dire que les corps sont tournés vers le Sud, avec une très légère déviation vers l'Ouest. — **L'emplacement** fut choisi avec le plus grand soin et les opérations entourées de toutes les garanties voulues : Lorsque l'impératrice mourut, le 22 Février 1814, Gia-Long délibéra avec les grands mandarins de sa cour sur le projet qu'il avait de suivre l'ancien rite qui veut que les deux époux soient enterrés en un même endroit. Le Général-Inspecteur Tồng-Phúc-Lương et le Ministre de la Justice Phạm-Như-Đặng, faisant fonction de Délégué aux tombeaux de la dynastie, furent chargés d'aller inspecter les montagnes, pour y découvrir un endroit propice à l'établis-

sement du tombeau. Ils étaient aidés par un géomancien réputé, **Lê-Duy-Thanh**, fils du grand historien tonkinois **Lê-Quí-Đôn**, qui avait été gouverneur de Hué sous l'occupation tonkinoise. Sept fois le sort fut consulté, et la réponse fut que le mont **Thọ** seul était l'emplacement qui offrait toutes les conditions voulues : il concentrait sur lui les influences heureuses qui s'échappaient des nombreuses montagnes qui l'entouraient, et il fournissait un emplacement dont la vertu se perpétuerait pendant dix mille années. Le mont présente cinq ondulations. **Lê-đuy-Thanh** aurait voulu choisir l'emplacement du tombeau au-delà du bassin en forme de demi-lune que nous avons vu devant la cour funéraire. L'empereur vint examiner les lieux en personne, monté sur un éléphant, après qu'on eut débroussaillé tous les sommets. Il n'approuva pas l'endroit choisi par **Lê-Duy-Thanh** et se détermina pour l'emplacement qu'occupe actuellement le tombeau. Ayant encore consulté le sort, il dit sévèrement à **Lê-Duy-Thanh** : « Si l'on considère la veine du Dragon, l'emplacement que voici est certainement celui qui convient pour un tombeau. Est-ce que tu voudrais le réserver pour y enterrer les restes de ton père ? » **Lê-Duy-Thanh** se prosterna longuement, demandant grâce, et l'empereur lui pardonna. Sur l'ordre de **Gia-Long**, l'héritier présomptif, le futur **Minh-Mạng**, consulte une dernière fois le sort, au moyen de la carapace de tortue : le sort indiqua le diagramme *dũ*, que **Nguyễn-Hữu-Thần**, Ministre des Rites, interpréta : « C'est excellent et favorable ». — Des mandarins furent alors chargés de prévenir les esprits protecteurs de la terre, des montagnes et des cours d'eau de la région, que l'on allait commencer les travaux tel jour, et on leur offrit le sacrifice des trois victimes. C'est le 22^e jour de la 3^e lune que les travaux furent commencés, 11 Mai 1814. Un document de cette même année nous fait connaître qu'il y avait, employés aux travaux du tombeau, 300 hommes des troupes **Sanh-Thiết**, et 274 hommes des troupes de la Marine et du village de **Phú-Bài**. Ils recevaient 60 sapèques en zinc par jour.

Lorsqu'on se trouve derrière le tombeau, et dans son axe, on a devant soi, au loin, une montagne en pain de sucre, couronnée d'un bouquet de pins clairsemés : c'est le **mont Thiên-Tho**, ou de « l'Elu du Ciel » (10, Planche XLIX). Deux pylones de maçonnerie, hauts d'une quinzaine de mètres, le délimitent exactement sur la ligne d'horizon : les pylones, que l'on remarque dans toutes les sépultures impériales, ordinairement de chaque côté et immédiatement en avant du sépulcre, peuvent être assimilées, bien qu'il y ait des points de discordance, avec les quatre grandes colonnes qui, dans les sêpul-

tures impériales de Chine, aux quatre coins du pavillon de « la stèle de la Voie de l'Esprit », « soutiennent le Ciel », Kính-Thiên, ou aux deux colonnes « d'où l'on voit au loin », qui ouvrent l'allée des statues, et qui, d'après certains auteurs seraient des torches symboliques destinées à éclairer la marche de l'âme (1). Mais leur place au tombeau de Gia-Long, pourrait nous faire deviner leur rôle, qui serait de délimiter l'élévation de terre, la montagne qui, au loin, dans tout emplacement de tombeau, attire sur le défunt les influences géomantiques fastes, ou en détourne les influences nocives. C'est une simple supposition.

Le mont Thiên-Thọ dresse sa tête au milieu d'une cour de 34 montagnes, 14 à droite, 14 à gauche, et 6 par derrière. Ces élévations sont plus ou moins hautes : sur l'une est bâtie le temple Minh-Thành, et sur une autre, le pavillon de la stèle. Toutes ont des noms de bon augure, en rapport avec les principes géomantiques. Vingt-sept d'entre elles ont leur nom inscrit sur une stèle en pierre de 0 m. 60 sur 0 m. 45, reposant sur un socle de 0 m. 52 sur 0 m. 32 et 0 m. 24 d'épaisseur (2).

La montagne fut dotée, en 1815, par brevet impérial, d'un esprit protecteur, le Génie du mont Thien-Tho, auquel une pagode fut élevée, qui reçoit chaque année, à la 2^e et à la 8^e lune, les offrandes rituelles présentées par un mandarin député à cet effet, et qui a une place spéciale, lors du sacrifice au Ciel, sur le deuxième autel de droite du tertre carré. C'est un des plus grands, parmi les génies qui président aux montagnes où sont situées les tombes de la dynastie. Sous Minh-Mạng, il subit une éclipse qui, il faut le croire, ne fut que temporaire. La tradition dit en effet que, à cette époque, le sommet le plus élevé situé en face du tombeau, qui portait le nom de « premier grand Thiên-Thọ », était souvent ravagé par l'incendie. Ce fait fut considéré comme une marque de dédain de la part du génie du mont. Le nom fut donc enlevé à ce sommet, qui devint « le petit Thiên-Thọ », et attribué au cinquième sommet, beaucoup moins élevé cependant. Car il y a en réalité, au mont Thiên-Thọ, cinq sommets. Cette dégradation ne fut sans doute pas maintenue. Mais, de nos jours encore, aux heures chaudes de la journée, en été, les gardiens des incendies parcourent le parc en frappant sur un gong, pour montrer qu'ils veillent.

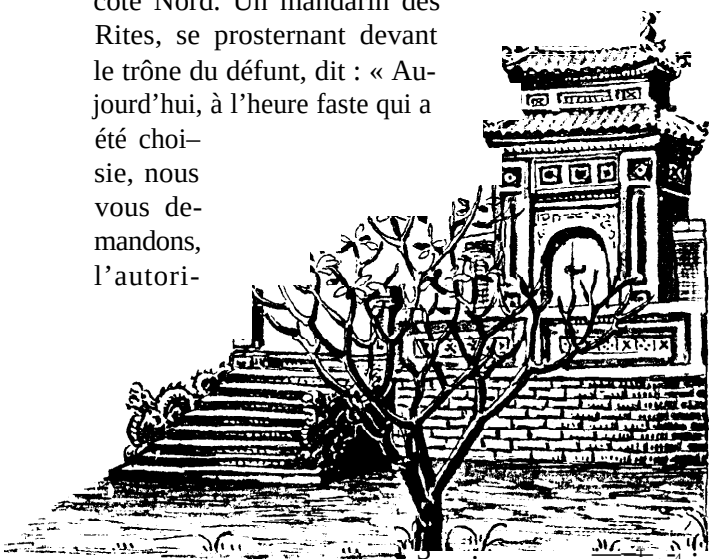
(1) Sur ces colonnes, voir Bouillard et Vaudescal : *Les Sépultures impériales des Ming*, dans B. E. F., E.-O. 1920, n° 3, pp. 24-25, 27-28.

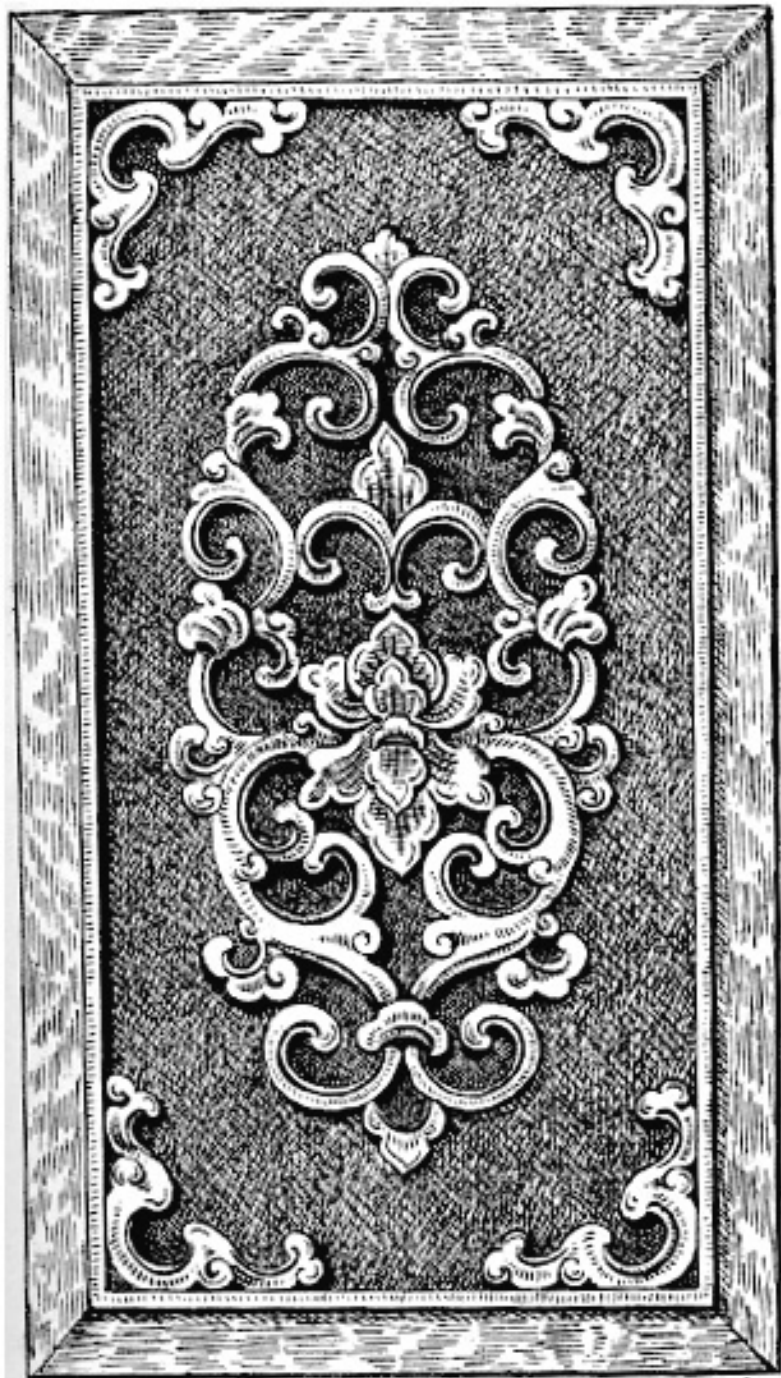
(2) Le nom de quelques unes de ces élévations sont portées sur la Carte annamite, Planche XLVIII.

En géomancie, non seulement les élévations, mais de plus les **cours d'eau** jouent un grand rôle. Le parc est parcouru par deux ruisseaux : le premier, réunissant toutes les eaux qui descendent de la gauche du tombeau, fait un détour, passe devant le cénotaphe, où il s'élargit en formant une demi-lune, et devant le temple Minh-Thành, revient sur lui-même, fait un brusque détour pour passer devant le tombeau de la seconde épouse de Gia-Long, puis continue jusqu'au bassin carré qui est devant le tombeau de la mère de Gia-Long, arrive en face du stûpa de sa sœur, ayant ainsi réuni tous les membres de la famille, et passe sous la vanne dite de Môi-Khê pour se réunir au second. Il est appelé « le long Lac » Hồ-Dài. — Le second, dénommé « ruisseau de Trùng-Phong », sort du mont Nhục, entoure le mont Thiên-Thọ, longe, à droite, le tombeau Trùng-Phong, devant lequel il forme un demi-cercle, et va s'unir au « long Lac ». Aucun d'eux ne vient directement en face du tombeau, mais ils s'écoulent librement en le contournant, et en dessinant des formes de bonne augure : ils entraînent au loin toutes les influences qui pourraient nuire à la paix des morts. Nous verrons plus loin que leur courant ne doit être obstrué par rien.

Nous sommes au **27 Mai 1820**, entre 5 et 7 heures du soir. Le cercueil de l'empereur Gia-Long venait d'arriver en face du temple Minh-Thành et avait été déposé provisoirement sous un hangar couvert en paillotte, la tête du côté Nord. Un mandarin des Rites, se prosternant devant le trône du défunt, dit : « Aujourd'hui, à l'heure faste qui a été choisie, nous vous demandons, l'autori-

sation de placer avec respect le cercueil dans le sépulcre ». Il se releva. Sur les ordres de l'Ordonnateur général du cortège, les officiers commandèrent aux soldats-porteurs de transporter le char funèbre au sépulcre, dans





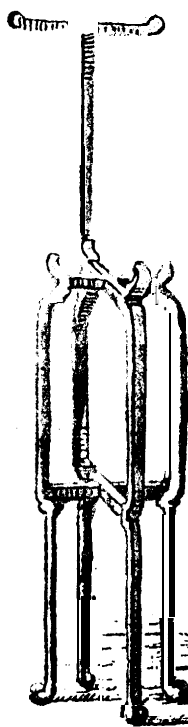
M. Thút

Planche XXXIII. — Gia - Long : panneaux sculptées,
au temple Minh - Thành.
(Dessin de M. Nguyễn - Thút.)

lequel ils déposèrent respectueusement le cercueil à gauche du tombeau de l'impératrice Thùà-Thiên Cao. Puis ils se retirèrent tous. Minh-Mạng, ayant cessé de se lamenter, s'approcha et fixa ses regards sur le cercueil longuement et avec respect. Des officiers arrangèrent la bière et la placèrent suivant l'orientation exacte du mont, puis ils la couvrirent d'un voile et déposèrent par dessus les deux bannières portant le nom et le titre de l'empereur défunt ... Après le sacrifice Tàn-Tặng, les officiers placèrent sur le cercueil impérial une enveloppe en bois, sur laquelle ils versèrent de la résine bouillante, et on bâtit par-dessus le revêtement en pierres.

Un jour de la fête de la Pure Clarté, que Minh-Mạng visitait le tombeau de son père, il exhala sa tristesse dans les vers suivants : « Comment, reportant mes regards en arrière, pourrai-je me rappeler les années écoulées ? Aujourd'hui, mes larmes coulent à grosses gouttes, et je ne puis les contenir. La vigueur des pins et des autres arbres qui se multiplient à l'infini est due aux puissances émanations du site. L'influence surnaturelle de l'esprit du mort, comme une clarté qui ne s'éteindra point, plane sans doute ici, sur les montagnes et sur les cours d'eau. Au sommet de la colline précieuse, l'arc et le sabre constituent des reliques que l'on honorera pendant des milliers d'automnes. Dans la pagode choisie, sont conservés les robes et la couronne que se transmettront des centaines de générations. J'ai confiance que, grâce à la puissance paternelle qui a rejailli sur moi, je conserverai sans trouble la nation qu'environne les flots de la mer, je laisserai à mes successeurs une situation florissante, et je ne serai pas indigne de la gloire de mes devanciers ». Il est doux de relire, dans le calme du soir, au chevet du sépulcre de Gia-Long, cet éloge du grand empereur.

Quand on est revenu à la cour funéraire, on s'avance vers l'Est, par un chemin peu fréquenté, d'où, en se retournant, on aperçoit les cours du tombeau grésillantes de chaleur, à travers le feuillage de grands manguiers (Voir Planche



XXXVIII), et l'on atteint les hauts soubassements du **pavillon de la Stèle**.

D'abord, un escalier monumental de 14 degrés et de 6m. de large, « encadrés de dragons de grande allure (Voir Planche XXXIX). On monte à une première cour, de 36 m. de large sur 7 de profondeur, puis à une seconde, de 24 m. sur 30, enfin sur l'esplanade du pavillon de la Stèle, qui mesure 42 m. sur 30 de profondeur. L'esplanade et les cours sont entourées de murailles basses et sont reliées les unes aux autres par des escaliers aux balustrades de dragons. Nous sommes sur le mont Bleu, Thanh, qui est la couleur de l'Est, comme le blanc, appliqué au sommet où s'élève le temple Minh-Thành, est la couleur de l'Ouest. C'est aussi la couleur du Dragon, la bête de l'Est, et le blanc est la couleur du Tigre, la bête de l'Ouest. Tous les lieux où nous nous mouvons, dépendent plus de la géographie géomantique que de la géographie physique. Les animaux aux vertus surnaturelles sont cachés partout, les influences secrètes nous enveloppent de tous les côtés.

Le **pavillon**, élégant, bien qu'un peu massif, élève sa double toiture dans un bois de pins et recouvre la stèle, une des plus petites des tombeaux impériaux, avec ses 2 m. 96 de hauteur seulement, et 1 m. 05 de large, reposant sur un soubassement de 1 m. 95 de large et 1 m. 55 de profondeur, le tout en marbre gris bleuté, orné de fines sculptures. Les caractères de la stèle furent dorés. — C'est la **stèle** « des Mérites surnaturels et de la Vertu transcendante » de l'Empereur, *Thần-Công-Thánh-Đức*. L'inscription est due au pinceau de Minh-Mạng, qui la composa « le jour *bính-thìn* de la 7^e lune de la 1^{re} année » de son règne, 10 Août 1820. — Le pavillon était primitivement supporté par une charpente en bois ; en Avril 1888, on fut obligé de le réparer, pour éviter qu'il s'effondre, et on le refit avec une voûte en maçonnerie. — Lors de l'érection de la stèle, Minh-Mạng se montra généreux envers les ouvriers : par faveur spéciale, une ligature (1) fut accordée à chacun des soldats qui avaient travaillé à la construction du pavillon ; le chef des tailleurs de pierre, Hoàng-Bá-Vó, les chefs de groupe Hoàng-Bá-Cửu et Lê-Văn-Tri, les ouvriers graveurs Hoàng-Bá-Chuyêt, Hoàng-Đặng-Tin et Nguyễn-Đại-Quyên, reçurent dix taëls (2) Ceux qui surveillèrent la mise en

(1) La ligature, sous Minh-Mạng, valait, d'après Đức Chaigneau, *Souvenirs de Hué*, p XI, environ 3 fr. 33 de monnaie française de l'époque.

(2) Le taël valait 8 fr 20 (*Ibid*).

place de la stèle reçurent deux ligatures ; d'autres, qui trois, qui une ligature chacun.

A gauche du pavillon de la stèle se dresse **l'autel de la « Princesse Terre »**. C'est un tertre en terre, de 6m. de côté, ceint de murs, au centre duquel est placée, sur un large soubassement, la stèle portant le nom de l'esprit.

C'est entre l'autel de la Déesse Terre et l'enceinte du sépulcre, que l'on creusa, le jour des funérailles, sur le mont à gauche du tombeau, une vaste fosse où furent brûlées et enterrées, après le sacrifice Tàn-Tặng, les offrandes faites au défunt. « Pour ce qui concernait les objets funèbres à l'usage du défunt, les mandarins qui en étaient chargés n'omirent rien : il y avait des tours, des palais, des magasins, des bateaux, des chars et des voitures de toute sorte, destinés à l'usage du défunt dans l'autre vie ». Tout cela était en papier. Tout fut offert à Gia-Long après que son cercueil eut été mis en place, puis livré aux flammes et enterré.

Le lendemain de l'enterrement, 28 Mai 1820, dès le matin, un grand mandarin, sur l'ordre de Minh-Mạng, vint faire un sacrifice d'action de grâce au tertre de la Déesse Terre, ainsi qu'à la pagode du Génie du mont Thiên-Thọ, et au Génie protecteur de la région.

Nous avons vu, dispersés sur divers mamelons, les **éléments** principaux d'un tombeau impérial annamite. Quand nous visiterons Minh-Mạng, nous verrons ces éléments se suivre dans un ordre impeccable, et nous pourrons alors comparer les tombeaux de Hué aux tombes impériales de la Chine. Remarquons simplement qu'à Gia-Long, un élément fait défaut, le pavillon Minh-Lâu. En Chine, ce pavillon cache l'entrée du souterrain qui conduit à la chambre sépulcrale, située au centre du tumulus funéraire. A Minh-Mạng et à Thiệu-Trị nous le verrons, placé devant le tumulus, mais à une assez grande distance, et ayant perdu sa destination. Ici, nous ne l'avons pas, soit parce que Gia-Long n'a pas voulu se conformer en tout aux modèles chinois, soit parce que son sépulcre, étant à ciel ouvert, n'avait pas besoin du chemin souterrain, ni, par conséquent, du pavillon Minh-Lâu.



Le visiteur revient sur ses-pas, traverse la cour funéraire, passe devant le temple Minh-Thành, et continue à longer l'étang qui se développe à sa gauche. A peu près en face du temple Minh-Thành, de l'autre côté de l'eau, il aperçoit, dans un bosquet de grands arbres, la **pagode** de la « Dame Sainte Mère », Bà Thánh-Mẫu (Voir Planche XL ; 13, Planche XLIX). La pagode est dominée par les deux hauts pylones du tombeau Thiên-Thọ-Hữu que nous allons voir dans un instant. Elle est entretenue par une congrégation florissante d'habitants de Hué, parmi lesquels beaucoup de femmes de l'aristocratie mandarinale. Le jour de la fête patronale, le 20 de la 1^{re} lune, les membres de l'association se réunissent à la pagode, y font des offrandes, et quelques uns s'y livrent à des scènes de magie, d'hypnotisme, de catalepsie, qui sont habituelles dans le culte de la « Sainte Mère ». Un usage singulier marque la cérémonie : on offre à la Dame, comme serviteur consacré à son service, un Annamite vêtu en sauvage, jambes nues, sampot et ceinture brodés, turban brodé, hotte, pipe, flutte de Pan. Jadis, paraît-il, on allait capturer dans la montagne un vrai sauvage, que l'on consacrait à la déesse comme esclave ; aujourd'hui on se contente du simulacre, et cet Annamite, bien entendu, la cérémonie finie, revient chez lui. Pour expliquer ce rite, il faut se rappeler que l'on voit, dans la pagode des Lê, au Thanh-Hóa, des statues d'esclaves chams qui sont censés consacrés au culte des anciens souverains Lê ; il faut se rappeler aussi les longues guerres que les Annamites envahisseurs soutinrent contre les Chams, premiers habitants du pays, qui sont désignés par les Annamites sous l'appellation de « sauvages » ; enfin, que la « Sainte Mère » a des attaches avec d'anciennes déesses chames, particulièrement avec Umâ, qui jouissait d'un grand crédit dans le Champa. — On peut se rendre à la pagode de la « Sainte Mère » par un pont de singeen « troncs d'arbres ordinairement vermoulus, assez périlleux : c'est le pont vulgairement appelé « pont Câỵ-Qua », anciennement « pont du mont Thủy ». En effet, la colline au pied de laquelle s'élève la pagode de la Sainte Mère, s'appelle le mont Thủy. On y avait construit jadis un magasin, portant le nom de la colline, qui fut réparé en 1833 et démoli plus tard.



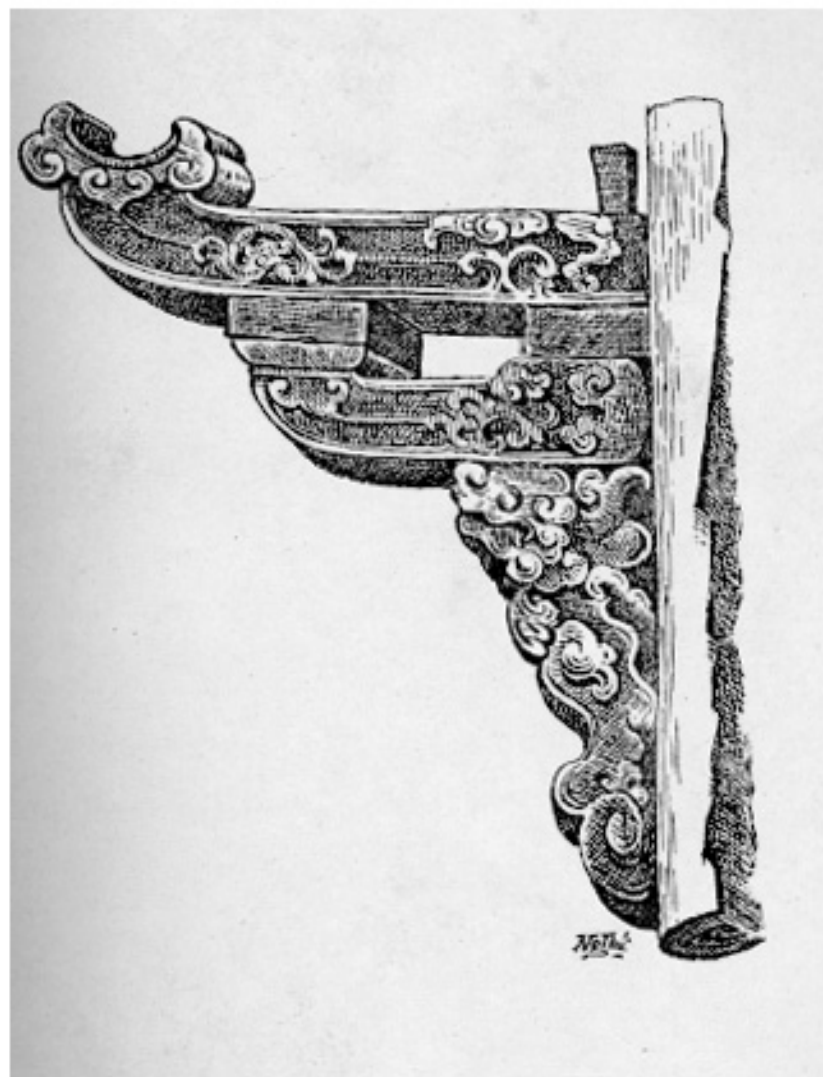


Planche XXXV. — Gia-Long : poutres sculptées,
au portique du temple Minh -Thành.
(Dessin de M. Nguyễn -Thứ.)

On arrive à la patte d'oie (7, planche XLIX) qui nous avait conduit à la porte arrière du temple Minh-Thành; on continue à longer l'étang, et l'on se trouve en face du **tombeau Thiên Tho Huu**, « Thiên-Thọ de droite », ainsi nommé parce que, lorsqu'on regarde le Sud, le mont Thiên-Thọ et le tombeau de Gia-Long sent situés à gauche, et que ce tombeau est à droite (12, Planche XLIX).

La princesse qui repose là est la **seconde femme** de Gia-Long, mère de Minh-Mang, l'impératrice Thuận-Thiên Cao Hoàng-Hậu. — Elle était originaire du village de Văn-Xá, à 10 kilomètres au Nord de Hué, et fille de Trần-Hưng-Đạt, Tham-Tri au Ministère des Rites. Née à l'heure *giáp-ngọ* du 4 Janvier 1769, elle entra au service de la mère de Gia-Long, et, pendant les troubles des Tây-Sơn, se réfugia, avec celle-ci, au village de An-Do, près de Cửa-Tùng, dans le Quảng-Trị. En 1779, elle passa en Basse-Cochinchine, et, en 1781, âgée de 12 ans à peine, elle fut présentée au harem de Gia-Long, avec le titre de seconde reine. Pleine d'inquiétude, par ces temps de trouble, elle adressait au Ciel la prière suivante : « Le royaume est dans le plus grand péril ; souverain et sujets errent à l'aventure. Si j'avais le bonheur d'être mère, je ne saurais quel parti prendre : abandonnerai-je mon fils, à l'encontre des sentiments et des devoirs maternels, ou bien l'amènerai-je avec moi, causant ainsi des soucis à mon époux ? O Maître suprême ! si vous daignez m'accorder des enfants, que ce ne soit que lorsque le pays sera en paix ! » — En 1788, après la prise de Saigon, elle vit en songe un génie qui lui offrait un sceau impérial, rouge et brillant comme le soleil, et deux cachets ordinaires, l'un pourpre, l'autre de couleur claire. Elle les prit tous les trois. En 1791, elle donna naissance au futur Minh-Mạng, dans la province de Saigon. Elle eut encore trois enfant mâles. — A l'avènement de son fils, et durant son règne, elle fut comblée d'honneurs, comme il était naturel : en 1821, elle reçoit le titre de Reine-Mère. En 1829, célébration de son 60^e anniversaire. En 1830, Minh-Mang, célébrant son 40^e anniversaire, alla assister au repas de sa mère. Celle-ci se permit des mouvements de jeune fille, pour rassurer Minh-Mạng sur sa santé, et lui dit qu'elle mangeait plus qu'à l'ordinaire, pour pouvoir arriver à son 70^e anniversaire, et l'empereur sauta de joie, salua sa mère et la remercia de ses attentions délicates. En 1837, célébration du 70^e anniversaire. Elle est nommée Grande-Reine-Mère par Thiệu-Trị, en 1841. En 1845, célébration du 80^e anniversaire. Elle mourut le 2 Octobre 1846, comblée d'ans et d'honneurs, et fut ensevelie le 25 Janvier 1847. Son titre rituel posthume est Thuận-Thiên...Cao Hoàng-

Hậu, « Impératrice se conformant au Céleste (Empereur)... Haute ». — Aux temples **Thê-Miêu** et **Phụng-Tiên**, sa tablette funéraire, placée dans la même niche que celle de Gia-Long, ne fait pas face au Sud, comme celle de l'empereur et celle de sa première épouse, mais, sur le côté Est, fait face à l'Ouest.

Le **tombeau** de la mère de Minh-Mạng est situé sur « le mont de la Conformité », Thuân-Son, dans la direction des points *quí* et *đinh* de la boussole géomantique, avec inclinaison vers les points *suu* et *vị*, c'est-à-dire dans la direction Nord-Sud, avec déviation assez sensible vers l'ouest. — L'enceinte intérieure du tombeau, rectangulaire, mesure 82 m. de tour avec 2 m. 30 de hauteur. Le cénotaphe, invisible, est en pierres, et en forme de cabane, comme ceux que nous avons vus pour Gia-Long et sa première épouse. L'enceinte extérieure mesure 30 m. de large sur 38 m. 40 de profondeur, avec 2 m. 90 de hauteur. Elle est précédée de 4 terrasses étagées, de 29 m. sur 27m. environ, avec escaliers bordés de dragons et de phénix.

On continue à suivre l'étang, et l'on arrive bientôt au **temple Gia-Thành**, « de la Perfection accomplie » (14, Planche XLIX), consacré au culte de la princesse dont nous venons de voir le tombeau, seconde épouse de Gia-Long, mère de Minh-Mạng. — Il s'élève sur de hauts soubassements à l'aspect de forteresse. Un **portique** élégant à étage le précède. Dans la cour extérieure, brûloir en fonte ouvragée. Dans le temple, **sculptures** et **objets précieux** : lampes hexagonales, peintures sur verre, meubles de culte, etc. Dans le bâtiment de droite en entrant, vieille **litière** ayant servi au transport de l'âme en soie, lors des funérailles, pièce d'un grand intérêt, en bois sculpté, laqué et doré, qui s'effrite. (Voir Pl. XLI).

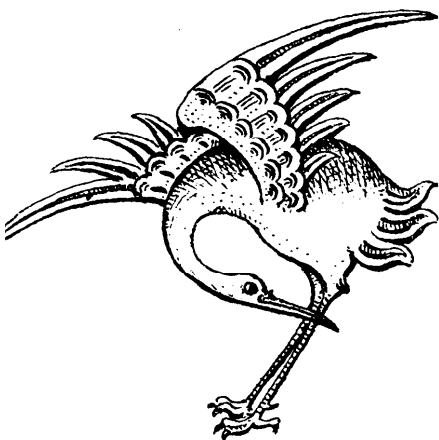


En contournant l'étang à son extrémité Ouest, on peut, à travers des champs de paillettes, se rendre directement au **tombeau Truong-Phong** (15, Planche XLIX). On peut s'y rendre plus commodément, mais par un chemin beaucoup plus long, en revenant prendre la « voie royale » du tombeau, sur le bord du fleuve (3, Planche XLIX). — Le prince qui repose là est un des plus effacés de la dynastie antérieure à Gia-Long : Nguyễn-Phúc-Chu, titre rituel posthume : Túc-Tồn-Hiệu-Ninh-Hoàng-Đề, connu par les historiens occidentaux sous le nom de *Ninh Vương* ; était le fils aîné de *Minh Vương* et succéda à son père, le 1^{re} Juin 1725 ; il régna jusqu'au 7 Juin 1738, date de sa mort.

Le **tombeau** est entouré d'une première enceinte de 18 m. sur 15 m. et 2 m. de hauteur, avec porte et écran ; l'enceinte extérieure mesure 32 m. 50 sur 28 m., avec 2 m. 50 de hauteur ; elle est percée d'une porte précédée d'un escalier et d'une cour d'honneur, de 28 m. sur 7 m. 50, à laquelle on accède par un escalier de 18 marches. — Il fut violé sous les *Tây Sơn* et reconstruit en Avril 1808 par Gia-Long. — En 1840, *Minh-Mạng* avait prescrit une réfection générale de tous les tombeaux ; mais le Service de l'Astronomie jugea que l'exposition du tombeau *Truong-Phong* ne permettait d'y entreprendre des travaux d'une façon heureuse pour le mort qu'en 1841 ; c'est pourquoi on ne le répara qu'au début du règne de *Thiệu-Trị*. — Le petit ruisseau qui coule à la gauche du tombeau et par devant joue un grand rôle dans la configuration magique du terrain. Nous en avons déjà parlé plus haut. En 1843, les autorités provinciales de Hué avaient autorisé les cultivateurs des environs à le barrer par une diguette qui permettait d'irriguer les rizières voisines. Le mandarin chargé de la garde du tombeau en prévint *Triệu-Trị*, qui fit faire une enquête par le Service de l'Astronomie. Le résultat fut une ordonnance de l'empereur, où il dit, entre autres choses, que : « les deux cours d'eau qui circulent dans la région des tombeaux et les entourent, forment un ensemble de figures d'heureux augure ; d'ailleurs, Ils doivent absolument être laissés libres dans leur cours, sans être arrêtés par aucun obstacle. Des instructions sévères et précises avaient été données sur ce sujet par les empereurs ». Les fonctionnaires qui avaient enfreint ces instructions étaient punis de six mois de suppression de solde, et, dorénavant, à la saison du repiquage du riz, chaque année, on devait venir se rendre compte de l'état des lieux.

On contourne le temple Gia-Thành, à gauche en sortant du temple, et, par un chemin étroit qui circule à travers de petits mamelons et des rizières, on arrive au **tombeau Thoai-Thanh**, où Thụy-Thánh (16, Planche XLIX).

Ce tombeau recouvre les restes de **la mère** de Gia-Long, à qui fut décerné, en 1812, le titre impérial posthume de **Hiêu-Khang Hoàng-Hậu**. Nous avons rencontré le tombeau de son mari, sur la route, en venant à Gia-Long. La princesse était originaire de An-Do, près de Cũa-Tùng, dans le Quảng-Trị. Son père était Nguyễn-Phúc-Trung, et sa mère appartenait à la famille Phùng. Elle naquit le 2 Septembre 1738 et eut trois fils, dont le second fut Gia-Long, et une fille, la princesse Long-Thành, dont nous allons voir le tombeau un peu plus loin. Pendant la révolte des Tày-Sơn, elle se réfugia d'abord dans son village d'origine, en 1774, puis passa en Basse-Cochinchine, en 1779, et se cacha en divers lieux. Ce n'est qu'en 1790 qu'elle put jouir de la tranquillité à Saigon, que son fils venait de reconquérir. Après le triomphe de Gia-Long, elle vint à Hué, en 1802. Elle avait reçu le titre de Quốc-Mẫu, « Mère du Royaume ». Le palais Trường-Thọ fut bâti pour elle en 1804, et c'est là qu'elle reçut, le 21 Avril 1806, le titre de Reine-Mère, avec le livre et les sceaux d'or rituels. Une grande fête eut lieu en 1807, à l'occasion de son septantième anniversaire. Elle mourut le 30 Octobre 1811. Une grande cérémonie expiatoire fut, sur l'ordre de Gia-Long, célébrée à la pagode Thiên-Mộ, et, le 21 Mai 1812, entre 5 h. et 7 h. du soir, ses restes furent inhumés au tombeau Thoai-Thánh. Le 4 Décembre 1813, sa tablette funéraire fut placée dans le temple Hưng-Miêu, à côté de celle de son époux.



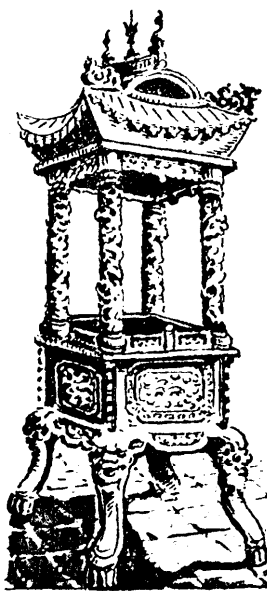
Le cénotaphe est invisible. Le cercueil de la princesse y fut placé, puis recouvert d'un autre cercueil de pierre sculpté, où l'on coula de la résine. L'enceinte intérieure a 89 m. de tour et 3 m. 40 de hauteur. L'enceinte extérieure, haute de 3 m. 60, mesure 30 m. sur 39 m. et est percée d'une large porte, devant laquelle s'étagent quatre cours dallées, la plus haute, de 29 m. sur 13 m., les deux autres de 29 m. sur 8 m., enfin la plus basse de 29 m. sur 10 m. 50. Elles



Planche XXXV. — Gia -Long : fourneau
et bouillotte, au temple Minh -Thành.
(Dessin de M. Nguyễn -Thứ.)

sont toutes bordées de petits murs, et on accède de l'une à l'autre par des escaliers encadrés de dragons. En avant de ces cours d'honneur s'étend un bassin carre, de 73 m. sur 88 m., planté de nénufars, que dominant, du côté Sud, les deux hauts pylones rituels. Le tertre et la stèle de la Déesse Terre s'élèvent à gauche du tombeau.

Voici comment Michel Duc Chaigneau décrit ce tombeau, qu'il avait vu dans son enfance : "On se trouve en face d'une immense pièce d'eau, qui ressemble à une gigantesque corbeille de nénufars... Après cette pièce d'eau, on arrive au pied d'un large escalier de pierre, à l'extrémité duquel règne une terrasse en amphithéâtre, garnie de balustrades sur le devant... Le mausolée que j'y ai vu, sous le règne de Gia-Long, était celui de la reine-mère ; il était, autant que je puis me le rappeler, de forme rectangulaire, et compose de deux énormes dalles de chaux de coquillages imitant le marbre blanc, la dalle inférieure plus grande que celle qu'elle supportait. Cette pierre tumulaire était entourée d'un mur de même forme, à hauteur d'homme, avec des encadrements formant tableaux. Des dessins en relief, revêtus de peintures de couleurs vives, représentant différents sujets et des paysages dans chaque compartiment, ornaient les quatre côtés intérieurement et extérieurement. L'un des deux côtés inférieurs du mur faisait face au fleuve, et l'autre aux montagnes ; le premier avait au centre une surélévation représentant un grand cadre chargé de dessins et d'inscriptions ; le second était percé d'une ouverture à rebord faisant sailli par devant ; à une petite distance, se trouvait un paravent monumental, en maçonnerie, également couvert de dessins et d'inscriptions, et faisant vis-à-vis au grand cadre. Un toit de tuiles jaunes, supporté par des colonnes, couvrait ce monument funèbre ; de chaque côté se trouvait un pavillon, l'un à l'usage du roi, et l'autre servant pour les sacrifices et les prières » (1), — Đức Chaigneau mêle peut-être, en dernier lieu, le temple Thọai-Thánh et le tombeau proprement dit. Tous les détails qu'il donne sont conformes à ce



qu'on voit
dans d'au-
tres tom-
beaux da-
tant de
la même
époque.

(1) *sou-
venirs de
Hué, pp.
198-200.*

Les différences assez grandes que l'on voit aujourd'hui viennent sans doute de ce que des réparations furent faites au tombeau à plusieurs reprises, en 1824, en 1833, et notamment en 1841, année qui était éminemment favorable étant donnée l'exposition du tombeau ; les murs furent surélevés de plus d'un mètre et la porte extérieure fut fermée par des vantaux. Quant au cénotaphe lui-même, les renseignements donnés par le Ministère le décrivent comme ayant la forme de celui de Gia-Long et de sa première épouse.

L'emplacement du tombeau fut choisi par des spécialistes, parmi lesquels était ce Lê-Duy-Thanh, que nous avons vu chargé d'une mission semblable lors de la mort de la première épouse de Gia-Long. L'emplacement choisi fut trouvé favorable, après consultation du sort, et Gia-Long lui-même l'approuva. On raconte que lorsque l'empereur posa la boussole sur le terrain, pour prendre l'orientation favorable, le verre de l'instrument se brisa. Gia-Long apostropha l'esprit de la montagne : « Tiendrais-tu tellement à ce peu de terre que tu me le refuses pour y enterrer ma mère ? » Il ordonna à un mandarin de faire le sacrifice des « trois vivants » à l'esprit de la montagne, et le tombeau put être construit. — La tradition rapporte aussi que, lorsqu'on creusa la fosse, on y trouva de la terre de cinq couleurs. Gia-Long vit dans ce fait un signe d'heureux augure ; tous les mandarins félicitaient l'empereur ; seul, Nguyễn-Văn-Thành gardait le silence. Comme Gia-Long lui demandait la raison de son attitude, le mandarin répondit : « Le fait n'est pas tellement extraordinaire : dans la fosse de ma mère il y a aussi de la terre à cinq couleurs, et d'une teinte plus vive ». L'empereur resta silencieux. Thành continua : « Non loin d'ici, à Châu-Ê, il y a un très bon emplacement. — Pourquoi, demandèrent Phạm-Văn-Nhơn et d'autres mandarins, n'en avez-vous pas fait rapport au Trône ? — L'endroit est favorable, mais il ne faut pas y déposer un cercueil, de peur qu'il ne soit foudroyé ». Cette réponse attrista l'empereur, et le jeune Minh-Mạngdit : « Il n'y a que sur la tombe des Tây-Sơn que tombe la foudre, car ce sont des usurpateurs ». Il faisait allusion à la sépulture des Tây-Sơn, au Bình-Định, sur laquelle le feu du ciel était descendu. Thành, plein de honte, se tut.

Pendant que l'on construisait le tombeau, il arriva un accident qui faillit avoir de graves conséquences. On avait élevé sur le tombeau un hangar en bambou et paillette, pour mettre à l'abri les constructions et les ouvriers. Gia-Long s'y était aménagé un bureau et il y

venait souvent passer plusieurs jours pour surveiller les travaux. Un jour qu'il était là avec une nombreuse suite, un coup de vent abattit le hangar. Gia-Long put se réfugier dans un trou, mais fut blessé au pied. « Ce n'est pas grave, dit-il au jeune Minh-Mang qui, avec quelques mandarins et soldats, l'avait aidé à sortir de là. Mais est-il arrivé quelque mal aux officiers et aux hommes ? » Le septième et le huitième fils de l'empereur, Tân et Phổ, furent blessés grièvement, ainsi que plusieurs autres, et il y eut des morts. Quelques uns voulaient punir l'entrepreneur, Quang-Thái. Mais Gia-Long n'y consentit pas : on ne pouvait rien contre le vent. Longtemps après, en 1833, Minh-Mạng racontait à un de ses familiers, Nguyễn-Tăng-Minh, les impressions qu'il éprouva ce jour-là : « J'étais là le jour où arriva l'accident du hangar. Nous nous sauvâmes sous une paillette, et il me semblait que nous étions protégés par une influence surnaturelle. Mon père était vraiment bon et indulgent : il n'a pas puni l'entrepreneur ; à sa place, je n'aurais pas agi de la sorte. En cela, je lui suis inférieur ». Gia-Long avait même, en la circonstance, fait des largesses aux habitants du village voisin, Đinh-Môn : 500 ligatures, 500 mesures de riz, distribution de médicaments en cas de maladie. — Michel Đứơc Chaigneau a rapporté l'événement dans ses *Souvenirs de Hué*. Il nous dépeint le désordre provoqué par la chute du hangar, l'empereur qui parvint à sortir la tête de l'amas de bambous et de paillettes : « Hélas ! dans quel état ! le turban de Gia-Long était défait et laissait voir ses cheveux blancs en désordre et ruisselants d'eau ; son front était taché du sang qui provenait d'une blessure occasionnée par la rencontre d'une traverse ; ses yeux brillaient d'un éclat terrifiant, et sa figure animée annonçait une grande surexcitation. . . . Par bonheur, Gia-Long n'avait eu qu'une contusion à la cuisse et une légère blessure au front. Il fut transporté à sa maison flottante, où mon père accourut en toute hâte pour le voir et pour lui offrir un élixir qu'on appelait *drogue amère* qui, à cette époque, jouissait d'une certaine réputation dans le pays, et dont mon père tenait la recette d'un missionnaire français. Cet élixir était composé principalement d'aloès, de racine de curcuma et de différentes plantes infusées ensemble dans de l'esprit de riz. Le roi avait déjà entendu parler de cette drogue amère, comme d'un remède très actif pour les blessures et les contusions : aussi s'en fit-il mettre immédiatement sur les parties malades, avec l'approbation de son médecin, qui se réserva d'administrer au royal malade des remèdes intérieurs » (1).

(1) Souvenirs de Hué, pp. 198-203.

« En tournant à gauche, on arrive à une esplanade entourée d'un mur d'appui, avec des balustrades, et ornée, du côté des montagnes, d'une multitude de corbeilles d'arbustes et de fleurs disposées symétriquement en un parterre dans lequel sont ménagées de larges allées, avec une place au milieu. Le côté de la rivière est réservé pour des monuments consacrés aux dépouilles mortelles de la famille royale" (1). C'est ainsi que Đứơc Chaigneau décrit sommairement le **temple Thoai-Thanh** (17, Planche XLIX), consacré au culte de la mère de Gia-Long, dont nous venons de voir le tombeau.

Le temple est formé d'un bâtiment principal, de 25 m. sur 11 m. 50 de profondeur, précédé d'un avant-corps de même largeur sur 8 m. de profondeur, les deux à double toiture superposée, avec escaliers d'accès encadrés de dragons. L'intérieur renferme le mobilier de culte ordinaire, avec, au fond, la niche de la tablette funéraire. Peu d'objets remarquables, mais, sur les panneaux des cloisons, **sculptures** de même style que celles du temple Minh-Thành, qui seront d'un grand intérêt pour l'étude de l'art annamite du bois vers le milieu du règne de Gia-Long. Le temple fut élevé en 1812. — Par derrière, maison de dépendance. Par devant, grande tour intérieure, avec maison latérale des deux côtés et porte monumentale à étage sur le côté antérieur ; grands vases en porcelaine de Chine, dit « bleus de Hué ». L'ensemble des bâtiments est entouré d'un mur d'enceinte de 63 m. de front sur 108 m. de profondeur et 3 m. 70 de haut. — En avant, cour extérieure, de 63 m. de front sur 16 m. de profondeur, avec **brûloir** en fonte ouvragé (Voir Planche XLII).

En 1841, le conservateur du tombeau prêta les dais et parasols d'honneur du temple à un village voisin, pour une cérémonie quelconque. Thiệu-Trị, averti, fit détruire par le feu tous ces objets, qui furent remplacés, et le prêteur ainsi que les emprunteurs furent sévèrement punis.



La route continue sur le côté gauche du temple, et s'enfonce dans un bois de pins d'une impressionnante grandeur, surtout aux premières ténébres de la nuit ou par un beau clair de lune. Au bout de quelques centaines de mètres, on prend, à gauche, un chemin qui conduit, toujours à travers les pins, au **tombeau de la princesse Ngọc-Tú**, sœur aînée de Gia-Long, de la même mère. Elle naquit le 3 Septembre 1759 et, en 1774, lors de la révolte des Tày-Sơn, elle se cacha avec sa mère au village d'origine de celle-ci, à An-Do, dans le Quảng-Trị. En 1779, elle passa en Basse-Cochinchine et fut donnée en mariage à un officier nommé Lê-Phước-Điền, originaire du village de La-Y, dans le Thừa-Thiên. son mari fut pris par les Tày-Sơn, en 1783, et mis à mort. Il mourut en invectivant ses ennemis. La princesse, bien que toute jeune encore, ne voulut pas se remarier. « Mon époux s'est sacrifié pour remplir ses devoirs de sujet et faire montre de fidélité envers la patrie. Comment pourrai-je ne pas garder envers lui la chaste fidélité de l'épouse? Dès que la Capitale aura été reprise, je quitterai ma maison et me consacrerai au Buddha ». Gia-Long, devenu empereur, lui fit bâtir une maison dans le village de Xuân-Dương, mais ne lui permit pas de se faire raser la tête et d'entrer en religion. Sa mort arriva en 1825, le 3 Décembre. Quelques jours auparavant, elle avait dit à Minh-Mạng, son neveu, qui régnait alors : « le seul désir de ma vie a été de couper ma chevelure pour vénérer le Buddha... Quand je serai morte, je vous prie de me faire raser et revêtir de l'habit *ca-sa* ». L'empereur fut ému, mais, sur le conseil de son frère Dải, il ne se conforma pas au désir de sa tante : le corps, les membres, les cheveux, la peau, sont donnés par les parents ; les rites exigent qu'on soit enterré en entier comme on est né ; le chef de l'Etat devait se conformer à la vraie doctrine et faire disparaître la superstition. Il garda un deuil public de cinq jours et conféra à la princesse le titre de « Grande Princesse aînée Long-Thành, Chaste et Tranquille. » En 1824, un autel supplémentaire fut, conformément à un ordre verbal de Gia-Long donné en 1812, installé dans la première travée de l'Ouest du temple Thoại-Thánh : la fille était ainsi honorée à côté de sa mère ; lorsque le sacrificateur, aux jours indiqués, a fait les offrandes et les prostrations devant l'autel de la mère de Gia-Long, il se tourne vers l'autel de la fille et salue quatre fois de la tête. Mais on ne plaça pas, derrière l'autel, de niche cultuelle ni de tablette funéraire (1).

(1) Sur la princesse **Long-Thành**, voir Nguyễn-Dôn : *La princesse Ngọc-Tú*, dans B. A. V. H., 1915, pp. 425-428.

Le tombeau est un **stûpa**, ou tour funéraire bouddhique, à 4 étages : l'enceinte intérieure mesure 15 m. sur 9 et 1 m. 50 de haut ; elle est percée d'une ouverture précédée d'un écran, et d'une stèle, érigée en 1838 et portant les titres de la princesse ; l'enceinte extérieure, fermée par une porte voûtée à deux battants, surmontée du bouton de lotus bouddhique, a 24 m. 60 de profondeur, 16 m. de front, et 2 m. 40 de hauteur ; elle est précédée de trois cours étagées de 15 m. de large sur 4 m. et 6 m. de profondeur. Le tombeau est désigné sous le nom de la princesse Long-Thành, ou sous le nom vulgaire de Hoàng-Cô, « la Tante paternelle impériale ». (18, Pl. XLIX).

On peut, du stûpa de la princesse, se rendre directement, par un étroit sentier, au **tombeau Vinh-Mâu**, qui ne présente qu'un intérêt historique (19, Planche XLIX). Le vrai chemin, la « voie royale », pour s'y rendre, s'amorce sur le bord du fleuve (2, Planche XLIX), un peu en aval de la « voie royale » du tombeau de Gia-Long.

C'est le tombeau de l'épouse de Nghĩa-Vương (1687-1691), le plus insignifiant des prédécesseurs de Gia-Long. Elle donna naissance à Minh-Vương. Elle appartenait à la grande famille mandarinale des Tông-Phúc, qui joua un si grand rôle à la Cour de Hué au XVII^e siècle ; son père se nommait Vĩnh, et elle naquit en 1653 et mourut le 23 Avril 1696. Comme elle était enceinte de Minh-Vương, le ciel, au-dessus de son habitation, et du côté du Sud-Ouest, parut comme percé d'une ouverture entourée de nuages brillants, au milieu de laquelle un globe merveilleux lançait des rayons qui tombaient sur la terre et se réfléchissaient vers le ciel. Ce fut considéré comme l'annonce d'un enfantement glorieux, Son titre rituel posthume est : Impératrice Hiêu-Nghĩa.

Le **tombeau**, en maçonnerie, est entouré d'une première enceinte de 17 m. de profondeur sur 14 m. 50 de façade, et 2 m. de haut, percée d'une ouverture avec écran ; l'enceinte extérieure mesure 32 m. 50 de profondeur, 28 m. 30 de large, et 2 m. 70 de hauteur ; par devant

est une porte voûtée fermée par deux battants. — La sépulture fut violée par les *Tây-Sơn* et réparée par Gia-Long en Avril 1808 ; c'est cette année-là même, le 26 Avril, que le tombeau reçut son nom de *Vĩnh-Mậu*. Les tombeaux des seigneurs antérieurs à Gia-Long portent tous le caractère *trường*, « longue durée », et ceux de leur épouse principale le caractère *vĩnh*, « perpétuel », — L'année 1840 était, au dire des géomanciens, particulièrement favorable pour restaurer le tombeau *Vĩnh-Mậu*, à cause de son orientation ; aussi, *Minh-Mạng* ordonna-t-il d'y faire de grandes réparations, et le mit-il dans l'état où nous le voyons aujourd'hui : on exhaussa les murs d'enceinte, on construisit la porte antérieure, mais on ne toucha pas à l'écran. En Décembre, un *Tham-Tri* du Ministère des Rites, *Phan-Bá-Đạt*, et un Censeur, *Võ-Danh-Tri*, allèrent se rendre compte de l'état des travaux ; ils constatèrent que l'écran postérieur avait quelques centimètres de moins au sommet qu'à la base, et que l'enduit de l'enceinte extérieure était de couleur noirâtre ; ils en rendirent compte à l'empereur qui condamna les ouvriers à une peine de 80 coups de bâton, les secrétaires à 60 coups, infligés sans sursis, et les surveillants à la privation de 9 mois ou de 6 mois de solde.

Les documents s'accordent pour attribuer à Gia-Long lui-même et à ses successeurs le **peuplement de pins** qui entoure tous les temples, couronne toutes les collines et donne à l'ensemble une si grande beauté. C'est le grand empereur qui fit planter, en 1813, les arbres qui entourent le tombeau de sa mère, et *Đức* Chaigneau vient confirmer l'attestation des historiographes royaux : « Cette chaîne de montagnes (qui entoure le tombeau *Thoại-Thánh*) est plantée régulièrement de pins, d'une essence importée de la Chine, dont le feuillage, d'une couleur différente de celle des arbres d'essences indigènes, — d'une nuance vert foncé, — qui couvrent les montagnes voisines, forme dans l'ensemble du tableau un contraste assez original, et qui n'est pas, sans agrément » (1). La vision que nous donne *Đức* Chaigneau peut

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 199.

dater de 1815 ou des années suivantes. — En 1836, Minh-Mạng donna ordre aux troupes préposées à la garde, du tombeau de débroussailler les endroits incultes, et d'y planter en grand nombre des jacquiers, des théiers et des pins, dont une commission devait, au bout de trois ans, constater l'état. On pouvait, dans les terrains défrichés, semer des haricots et autres légumes, et en faire son profit personnel. — En 1838, nouvelle ordonnance : A l'occasion de la fête des tombeaux, Minh-Mạng s'était rendu compte que, sur la droite du mont Thiên-Thọ, les pins poussaient avec vigueur, mais que, du côté gauche la montagne était dénudée ; il fit planter des arbres là où il n'y en avait pas. Cette même année fut signalée par une intervention de l'empereur défunt : une grande sécheresse se faisait sentir; Minh-Mạng, devant le tombeau de Gia-Long, fit intérieurement une prière, et la pluie tomba abondamment, le joursuivant; Minh-Mạng composa une poésie à ce sujet. — On planta aussi des pins, en 1839, sur le quatrième des sommets qui s'élèvent devant le tombeau. — En 1878, la foudre alluma un incendie qui dévora un grand nombre de pins sur le mont Thiên-Thọ, et l'on a vu plus haut qu'un des sommets de cette montagne perdit son titre de « Grand Thiên-Thọ », parce que des incendies éclataient souvent sur ses pentes. — Aujourd'hui encore, les services compétents font faire des plantations, et les hommes préposés à la garde du parc veillent soigneusement à ce que le feu ne détruise pas les arbres qui en font la beauté.



Plusieurs souvenirs de **chasses impé-
riales** se rattachent au tombeau de Gia-Long. En 1829, à l'occasion de la fête Thanh-Minh, Minh-Mạng se rendit au tombeau de Gia-Long avec sa mère. On l'avertit que les soldats avaient cerné une tigresse qui venait de mettre bas ; l'empereur alla voir l'animal qui, protégeant ses petits, regardait les soldats avec une grande férocité ; Minh-Mạng prit le fusil baptisé « le

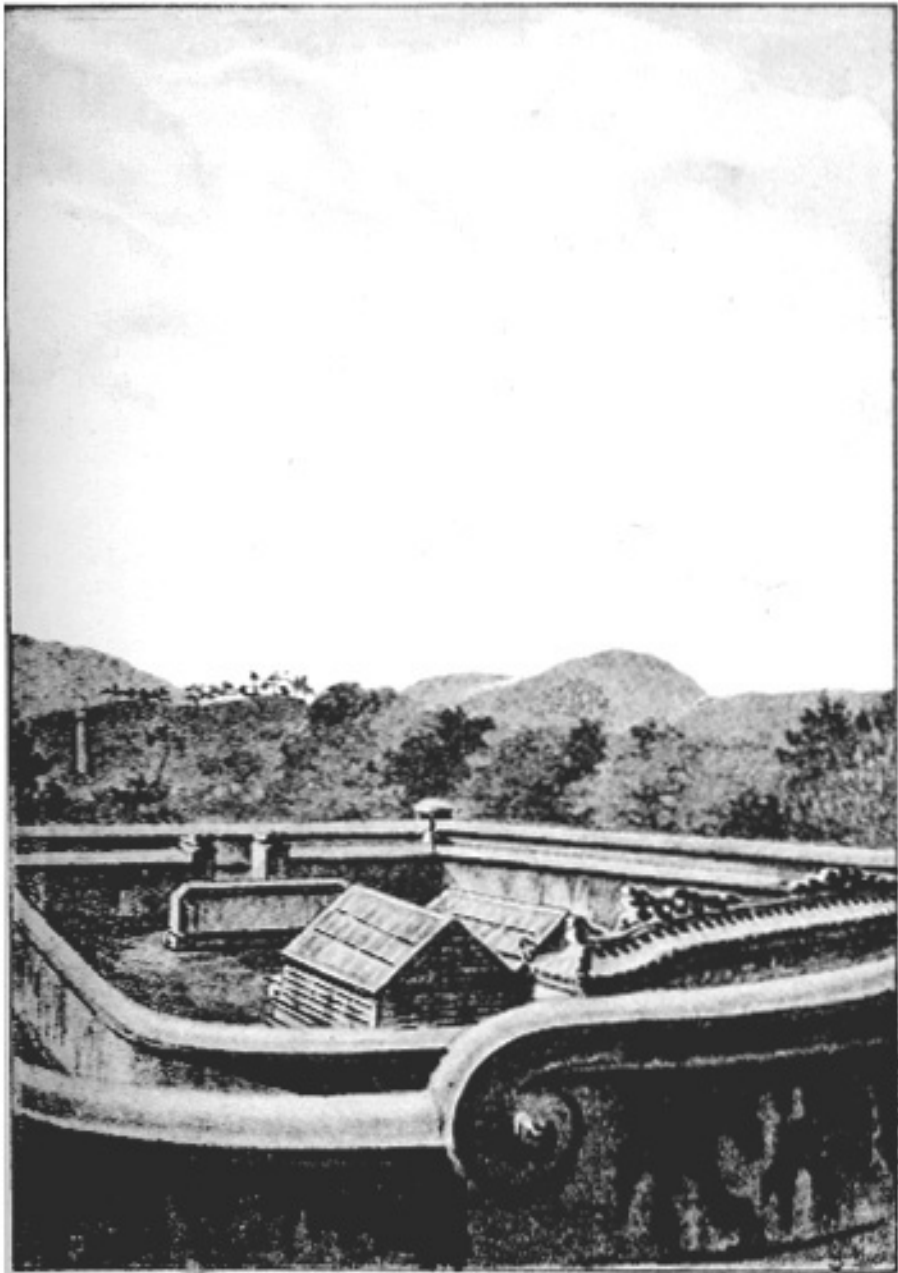


Planche XXXVII. — Gia -Long : le mausolée de l'empereur
et de sa première épouse, vu par derrière.

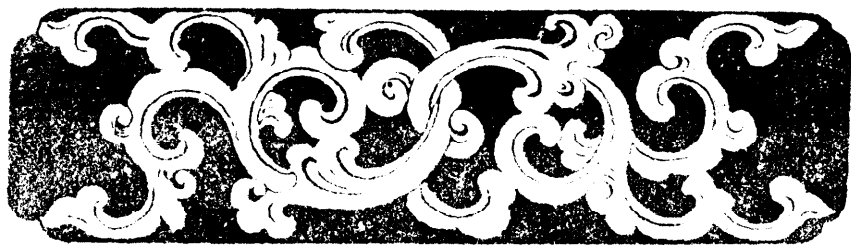
(Lavis de M. Nguyễn -Thứ, d'après une photographie
de la Mission Cinémat Tétart)

tueur de tigres », et abattit la tigresse d'un seul coup ; les petits furent capturés et les troupes reçurent une récompense de 50 taëls d'argent et de 600 ligatures. Ce fusil a une histoire : il avait déjà servi à Minh-Mạng dans un cas semblable, et avait abattu un tigre qui avait blessé plusieurs personnes, c'est pourquoi il avait reçu ce nom de Sát-Hổ. En 1840, Thiệu-Trị lui décerna un brevet de génie : « l'Esprit du fusil Tueur de tigres, Généralissime, plein de Valeur guerrière ». On lui rend un culte au temple des Armes à feu et au temple du Feu. Peut-être pourrait-on l'identifier parmi les armes conservées au musée du Phụng-Tiên — En 1832, à l'occasion de la même fête, Minh-Mạng organisa à Gia-Long une grande battue : on parvint à tuer, en quelques jours, cinq cerfs et deux tigres ; l'empereur fut heureux d'avoir délivré la région de deux fauves dangereux et de s'être procuré de la venaison pour les offrandes rituelles à ses ancêtres ; il composa une pièce de poésie où il exprimait ses sentiments, et il distribua de larges récompenses aux soldats qui avaient organisé la battue.

Si l'on excepte le tombeau Trùng-Phong (15, Planche XLIX) et les tombeaux Quang-Hưng et Vĩnh-Mậu (6 et 19, Planche XLIX), qui se rapportent à la dynastie antérieure à Gia-Long, nous n'avons vu que des souvenirs relatifs au grand empereur et aux membres les plus rapprochés de sa famille : le tombeau du père de Gia-Long, sur la route du tombeau (Km. 8) ; — le tombeau et le temple de sa mère (tombeau et temple Thoại-Thánh ; 16, 17, Planche XLIX) ; — son propre temple (temple Minh-Thành ; 8, Planche XLIX) et son propre sépulcre (6, Planche XLIX), qu'il partage, l'un comme l'autre, avec sa première épouse, l'Impé-



ratrice Thừa-Thiên Cao ; — le tombeau (Thien-Thọ-Hữu ; 12, Planche XLIX), et le temple funéraire (temple Gia-Thành 13, Planche XLIX) de sa seconde épouse, l'Impératrice Thuận-Thiên-Cao, mère de Minh-Mạng ; — enfin, le tombeau de sa sœur aînée de même mère, la princesse Long-Thành (18, Planche XLIX). — Le restaurateur des Nguyễn dort au milieu des siens, entouré de pins dont l'exubérance et la vigueur sont un gage de durée et de puissance pour la dynastie.



CHAPITRE II

Les Funérailles de Gia-Long ⁽¹⁾.

Le jour *kỷ-hợi* de la 12^e lune de la 18^e année *kỷ-mão* de Gia-Long (en Chine, 24^e année de Gia-Khánh) [11^e jour de la lune, 26 Janvier 1820], le grand Empereur tomba gravement malade. Le Prince héritier, les princes du sang les dues et les grands serviteurs de la Cour, Lê-Văn-Duyệt, Phạm-Đăng-Hưng et d'autres furent mandés pour recevoir en commun le testament royal.

Le jour *đi-ph-vị* [19^e jour de la lune, 3 Février 1820], l'Empereur rendit son dernier soupir dans le palais Trung-Hoà, à l'âge de 58 ans. A l'heure *tị* [de 9 h. à 11 h. du matin], aussitôt qu'il eut expiré, on noua le noeud de soie, *Thần-Bạch*, qui représentait l'âme du défunt.

A l'heure *sửu* du jour suivant [de 1 h. à 3 h. du matin, 4 Février 1820], on lava la dépouille mortelle avec de l'eau dans laquelle on avait fait bouillir cinq sortes de fleurs odoriférantes, et on mit dans la bouche du défunt des perles et d'autres pierres précieuses. — A l'heure *thìn* [de 7 h. à 9 h. du matin], eut lieu le petit ensevelisse-

(1) Ces documents nous ont été aimablement communiqués par S. E. Nguyễn-Hữu-Bài, alors Ministre des Travaux publics et de la Guerre, aujourd'hui Ministre de l'Intérieur et Président du Conseil, à qui nous exprimons nos sentiments de respectueuse gratitude. — L'arrangement définitif et la mise au point, ainsi que la réduction des dates cycliques et lunaires en dates européennes [mises entre crochets], sont du Rédacteur du Bulletin — Comparez : L. Cadière : *Les Funérailles de Thiệu-Trị*, d'après Mgr. Pellerin ; R. Orband : *Les Funérailles de Thiệu-Trị*, d'après les documents officiels dans B. A. V. H., 1916, pp. 91-105, 105-117. (Note du Rédacteur du Bulletin).

ment: pour cela, un lit fut placé à l'Ouest de la chambre à coucher principale ; on y étendit une natte à fleurs, sur laquelle fut placé un tapis avec tout ce qui était nécessaire pour la cérémonie, et le corps fut revêtu de tous ses vêtements. On offrit alors au défunt un sacrifice, composé de mets délicieux de différentes sortes, un cochon cuit, des plateaux de riz gluant cuit à la vapeur, de l'encens et des bougies, de l'alcool, du bétel, etc. — Puis on procéda au grand ensevelissement : le linceul fut placé sur le côté Est de la chambre à coucher principale ; par dessus, on étendit des nattes à fleurs et un tapis sur lequel étaient placés tous les objets nécessaires pour la cérémonie. Et l'on offrit au défunt un autre sacrifice suivant le même cérémonial que le précédent.

A l'heure *vi* [de 1 h. à 3 h. du soir, 4 Février 1820], on déposa le corps du défunt dans « un cercueil en bois de catalpa (1) ». Cela fait, les mandarins de l'intérieur introduisirent dans la cour du palais les mandarins civils et militaires du 2^e degré et au-dessus, et ceux-ci se tenaient debout et par groupe pour assister à la cérémonie. Le fils héritier du défunt, *Minh-Mạng*, prit sa place et, en pleurant, fit deux grandes prostrations. Les princes du sang, les ducs, les grands mandarins civils et militaires, du 2^e degré et au-dessus, se prosternèrent aussi deux fois en pleurant. Les femmes du harem saluèrent aussi le défunt, exprimant leur douleur par des cris et des larmes. Et l'on ferma le cercueil. On offrit alors un sacrifice au mort, en se conformant aux mêmes rites que précédemment.

A partir du 21^e jour [5 Février 1820], chaque jour, sur l'autorisation du Prince héritier, on offrit au défunt, le matin et le soir, un sacrifice qui comprenait deux plateaux de mets choisis, avec des feuilles de papier doré, de l'encens, des bougies, de l'alcool et du bétel.

(1) *Từ-cung* 梓宮. Il ne faudrait pas prendre l'expression avec son sens originel ; elle désigne le cercueil royal.



Planche XXXVIII. — Gia-Long : la cour funéraire.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ, d'après une photographie
de la Mission Cinémat Tétart)

Le même jour [5 Février 1820], le Prince héritier publia un édit pour prescrire le deuil aux fonctionnaires et à la population de la capitale et des provinces. Il y était dit :

« A la 11^e lune de l'année courante, l'Empereur défunt mon père fut indisposé. Le 11^e jour de la 12^e lune [26^e Janvier 1820], sa maladie s'aggrava subitement. Ce jour-là même, moi, Prince héritier, ainsi que les grands dignitaires civils et militaires, fûmes appelés par l'Empereur défunt, pour recevoir ses dernières paroles. Le 19^e jour [3 Février 1820], l'Empereur quitta ce monde. Devenu subitement orphelin, plongé dans une désolation et dans une douleur immense, il me semble que tous mes organes intérieurs sont déchirés. Avec respect, je me conforme à la recommandation du Sage, et je prends le deuil pour 3 ans. Le temps et les insignes du deuil varieront, pour les personnes de la capitale et pour celles des provinces, selon leur grade et leur condition.

« Les princes et les princesses du sang, les petits-enfants de l'Empereur, les femmes du titre de Tân (épouses secondaires de l'Empereur défunt) des palais de gauche et de droite, les épouses des fils et petits-fils de l'Empereur défunt, porteront des habits non ourlés pendant 3 ans. — Les sœurs aînées de l'Empereur défunt porteront des habits de deuil ourlés pendant 1 an, et les sœurs cadettes, des habits non ourlés pendant 3 ans. Parmi les 5 qualités de parents de l'Empereur défunt astreints à porter le deuil avec des marques différentes, ceux qui jouissent d'un grade mandarinal se feront confectionner un vêtement de deuil conforme à leur grade, et ceux qui n'ont pas de grade mandarinal porteront l'habit de deuil conforme à la qualité de leur parenté. — Quant aux parents qui n'ont comme signe de deuil que de porter les manches de leur habit retroussées au moment de l'enterrement, ils se feront confectionner, s'ils ont un grade mandarinal, un habit de deuil conforme à leur grade, et, s'ils n'ont pas de grade mandarinal, ils feront les prostrations, au moment des sacrifices, avec des vêtements et un turban blancs.

"Dans la capitale comme dans les provinces, les fonctionnaires civils et militaires du 3^e degré et au-dessus porteront le deuil pendant 3 ans, avec des habits non ourlés ; ceux du 6^e degré et au-dessus porteront le deuil pendant 1 an, avec les mêmes habits ; ceux du 9^e degré et au-dessus porteront le deuil durant 9 mois. — Les fils aînés des mandarins du 1^{er} degré porteront le deuil pendant 1 an ; ceux des mandarins du 2^e degré pendant 9 mois, et ceux des mandarins du 3^e degré pendant 5 mois. — Les femmes légitimes des fonctionnaires du 3^e degré et au-dessus et celles des fonctionnaires du 6^e degré et au-dessus, porteront le même deuil que leurs maris.

« Défense est faite aux mandarins civils et militaires du 3^e degré et au-dessus de contracter mariage pendant 100 jours à partir du premier jour du deuil ; à ceux du 4^e degré et au-dessous, pendant 2 mois ; enfin, aux soldats et aux personnes du peuple, pendant 27 jours. — Défense d'user de vêtements de couleur rouge ou pourpre et de donner des séances de musique ou de chant, pendant 27 mois pour les mandarins du 3^e degré et au-dessus, pendant 1 année pour les mandarins du 6^e degré et au-dessus, pendant 9 mois pour les mandarins du 9^e degré et au-dessus, pendant 100 jours pour les soldats et gens du peuple. - Tant à la capitale que dans les provinces, pendant 27 mois, il n'y aura pas d'audience, soit au Palais, soit à la Cour ou dans les prétoires, le 1^{er} et le 15 de chaque lune. — L'usage des vêtements de réjouissance est prohibé, à moins qu'il ne s'agisse de cérémonies du culte ou de la guerre.

« Dès le jour où la présente ordonnance leur sera parvenue, les chefs de chaque service ou de chaque bureau, dans les diverses provinces, changeront leurs vêtements ordinaires, réuniront les mandarins qui sont sous leurs ordres à leur résidence, où ils auront fait placer un autel, et là, pleureront l'Empereur défunt, puis, chacun suivant leur grade, ils feront confectionner des vêtements de deuil, qu'ils prendront, quatre jours plus tard, avec le rite de la prise de deuil.

« Les mandarins du 4^o degré et au-dessous, jusqu'au 6^e, se serviront de cotonnade blanche pour le turban de tête, et de l'habit à col croisé ; ceux du 7^e degré jusqu'au 9^e, se serviront aussi d'un turban en cotonnade blanche, et de l'habit court, en cotonnade, mais de couleur noire. »



Le 22^e jour de la même lune [6 Février 1820], le Duc de Kièn-An, 5^e fils de Gia-Long, fut chargé, d'ordre impérial, de se rendre au temple Hoàng-Nhơn (1) et d'annoncer respectueusement aux mânes

(1) Le temple Hoàng-Nhơn, ou de « la Bienveillance impériale », avait été construit dans la 3^e lune de la 13^e année de Gia-Long [20 Avril-20 Mai 1814], après la mort de la première femme de l'Empereur, et pour lui servir de

de l'Impératrice, première femme de Gia-Long, l'évènement qui venait de se produire et de leur demander l'autorisation de transporter leur tablette de culte dans la travée de droite du temple.

Le 24^e jour *nhâm-tị* [8 Février 1820], le cercueil de Gia-Long fut transport dans le temple Hoàng-Nhơn, et, à la droite du trône impérial, fut suspendue la bannière funéraire.

La prise de deuil eut lieu le 25^e jour [9 Février 1820).

Le jour *bính-thìn* [28^e jour de la 12^e lune, 12 Février 1820], le Prince héritier se rendit au temple Hoàng-Nhơn, où il fit les prostrations, puis reçut le testament impérial. On fixa le 1^{er} jour *mậu-ngọ* de la 1^{re} lune de l'année cyclique suivante *canh-thìn* [14 Février 1820], pour procéder à la cérémonie d'intronisation. Et en effet, ce jour là même, il monta solennellement sur le trône, dans le palais Thái-Hoà, inaugura son titre de règne de Minh-Mạng, et accorda une amnistie générale.

A partir de ce jour, il se servit du palais Quang-Minh comme logement, pendant la durée du deuil. Les rideaux et les moustiquaires étaient faits de cotonnade blanche. C'est dans le bâtiment Tả-Phương qu'il se rendait pour prendre connaissance des affaires de l'Etat. Lorsqu'il voyageait pour des causes importantes, il était suivi de parasols, de drapeaux et d'étendards de couleur jaune, mais sans broderies, et, lorsqu'il siégeait dans le Tả-Phương, il portait un habit et un turban de cotonnade blanche, et les fonctionnaires qui l'assistaient étaient revêtus d'un habit noir, avec le turban de cotonnade blanche.

Le jour *kỷ-vị* [2^e jour de la 1^{re} lune, 15 Février 1820], Minh-Mạng se rendit au temple Hoàng-Nhơn, et y célébra un sacrifice en l'honneur de l'Empereur défunt. Dès lors, on fit 3 sacrifices par jour : le sacrifice *Điện* du matin, l'offrande de nourriture, et le sacrifice *Điện* du soir : l'Empereur officiait lui-même, ou se faisait remplacer par un prince du sang. Les 1^{er} et 15^e jours de chaque mois, avait lieu un sacrifice *Điện* solennel, présidé par Minh-Mạng lui-même, à la tête de sa tour. En cas d'occurrence avec les sacrifices rituels au temple des Ancêtres, ou le 1^{er} jour de la 12^e lune, où a lieu la distribution des calendriers, ou le 1^{er} jour de l'an, les sacrifices devaient se faire le jour suivant.

temple funéraire. Il était situé au Nord de l'enceinte du temple Thái-Miêu, à l'emplacement du Nội-Vũ actuel. En la 10^e année de Minh-Mạng [1829], le nom fut changé en celui de Phụng-Tiên, palais du « Culte des Ancêtres », et, en 1837, 18^e année de Minh-Mạng, l'édifice fut transporté au Nord de l'enceinte du temple Thê-Miêu, à l'endroit qu'il occupe encore aujourd'hui.

Le 8^e jour de la 1^{re} lune de la 1^{re} année de **Minh-Mạng** [21 Février 1820], le sacrifice du printemps qui devait se faire au temple **Hoàng-Nhơn**, ne fut célébré qu'après que l'Empereur eut fait l'offrande du matin à l'autel de l'Empereur défunt, et qu'il eut changé les vêtements de deuil pour revêtir la costume ordinaire de cérémonie.

Les princes du sang se relayaient jour et nuit au temple **Hoàng-Nhơn**, et les officiers civils et militaires, partagés en trois séries, s'y tenaient le jour, pour assister **Minh-Mạng** au moment des sacrifices. Mais l'entrée était interdite à ceux qui n'avaient pas été désigné pour cet office.



Le 10^e jour de la 3^e lune de la 1^{re} année de **Minh-Mạng** [22 Avril 1820], l'Empereur défunt fut, sur la proposition des grands fonctionnaires de la Cour, honoré d'un livre d'or, d'un titre rituel et d'un titre posthume. C'est le jour *ât-hợi* [sans doute 18^e jour de la 1^{re} lune, 2 Mars 1820] que l'ordre avait été donné de fabriquer ce livre d'or, composé de 9 feuillets en or, de 6 *tắc*, 3 *phân* et 4 *lý* de hauteur, sur 3 *tắc*, 5 *phân* et 1 *lý* de largeur (1).

Dès la veille de ce jour [21 Avril 1820], des fonctionnaires

(1) D'après les papiers relatifs à un procès qu'eut à soutenir en 1814 le village de **Phú-Mĩ** (préfecture de **Vĩnh-Lĩnh**, **Quảng-Trị**), et portant l'étalon des mesures em-

ployées pour régler le différent, le *tắc* pour la mesure des rizières égalait 0 m. 046. Soit, pour le livre d'or de **Gia-Long** : 0 m. 291 de hauteur, sur 0 m. 261 de largeur. — Mais il faudrait savoir si les mesures employées pour les terrains étaient les mêmes que celles employées pour mesurer des choses différentes (*Note du Rédacteur du Bulletin*).

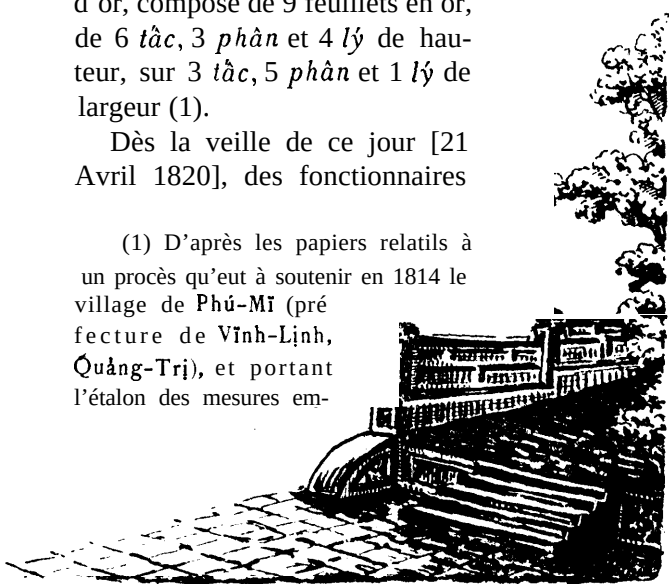




Planche XXXIX. — Gia -Long : escalier devant le pavillon
de la stèle funéraire.

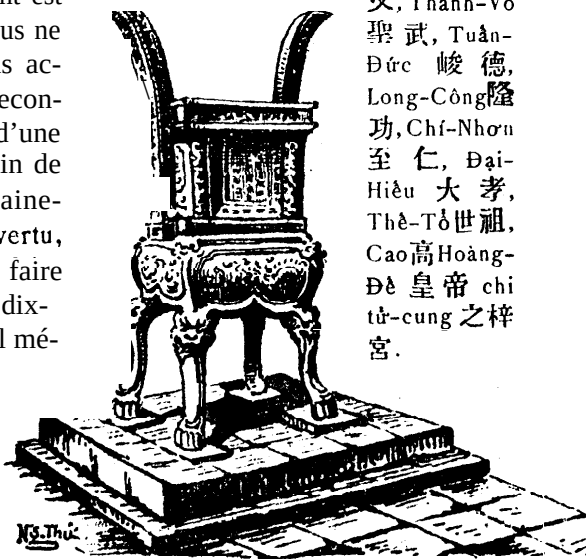
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ, d'après une photographie
de la Mission Cinémat Tétart)

furent chargés de prévenir respectueusement de cet événement le Ciel et la Terre, au tertre Nam-Giao les mânes des Ancêtres de la dynastie et le Génie de l'Agriculture. Deux grands mandarins étaient désignés pour porter le livre et le sceau, et deux autres pour faire la lecture du livre devant l'autel.

Le jour venu [22 Avril 1820], Minh-Mạng, vêtu de vêtements blancs, non ourlés, procéda avec respect à la révision du livre et du sceau, puis, marchant à pied à la suite de la table à baldaquin revêtue d'étoffes de diverses couleurs qui contenait le livre et le sceau, il se rendit devant le lit de l'Empereur défunt et procéda à la cérémonie. Après quoi, le titre rituel et le titre posthume furent inscrits sur la bannière funéraire qui avait été suspendue à la droite du cercueil. Voici l'inscription, qui contient ces deux titres : « Dernière demeure, en bois de catalpa (cercueil), de l'Empereur qui ouvre le Ciel et étend les principes qui mènent au but, qui établit les règles et transmet sa puissance à ses descendants, qui connaît les lettres d'une façon merveilleuse et sait l'art militaire à la perfection, qui est doué d'une vertu consommée et a acquis un mérite éclatant, dont la bien veillance est extrême et la piété filiale éminente ; — Thê-Tổ, Elevé » (1).

Dans le livre d'or, après avoir loué le défunt et mentionné succinctement ses luttes, ses peines, son triomphe, son action comme législateur, sa mort, Minh-Mạng concluait : « Les fonctionnaires de la Cour sont plongés dans l'affliction ; les sujets, même ceux qui habitent dans les cavernes des montagnes, éprouvent une grande tristesse. La bienveillance de l'Empereur mon père défunt est sans limite, et sans elle nous ne pourrions pas même nous acquitter de notre dette de reconnaissance, pour la valeur d'une goutte d'eau ou d'un grain de poussière. Il est souverainement difficile de louer sa vertu, et ce que nous pourrions faire pour cela ne sera que la dix-millième partie de ce qu'il mériterait. Donc, avec respect, à la tête de mes

Thần-Văn 神
文, Thánh-Võ
聖武, Tuấn-
Đức 峻德,
Long-Công 隆
功, Chí-Nhơn
至仁, Đại-
Hiếu 大孝,
Thê-Tổ 世祖,
Cao Hoàng-
Đế 皇帝 chi
tử-cung 之梓
宮.



(1) Khai-Thiên 開天,
Hoàng-Đạo 弘道, Lập-Kỷ
立紀, Thủy-Thống 垂統,

serviteurs, après en avoir demandé l'autorisation aux esprits du Ciel et de la Terre, et aux Ancêtres, dans leurs temples, j'ai l'honneur de venir offrir à Votre Majesté, le livre d'or par lequel je délivre à Votre Majesté comme témoignage d'honneur, le titre rituel et le titre posthume [comme plus haut]. Prosterné le front jusqu'à terre, j'espère que votre sagesse et votre clairvoyance seront identiques à ce qu'elles furent dans le passé, que votre âme reviendra souvent dans ces lieux, que Votre Majesté daignera recevoir ces titres glorieux, que perpétuellement elle nous accordera la félicité, qu'elle nous paraîtra égale, lorsque nous lèverons nos regards en haut, au soleil et à la lune, et que, associée au Ciel même, par son influence transcendante et sa sagesse, elle rendra stable la possession des montagnes et des cours d'eau qui constituent le royaume, pendant la durée des siècles. »

Précédemment, Minh-Mạng avait pris connaissance du rapport au Trône établi par le Ministère des Rites, dans lequel le cérémonial était tracé, et qui portait notamment que c'était dans la salle d'audience temporaire que Minh-Mạng, revêtu d'habits blancs ordinaires, devait procéder à la revision du livre d'or, et que de là il devait aller, en voiture, à la suite de la table-baldaquin portant le livre d'or, jusqu'à l'extérieur de la porte du temple Hoàng-Nhơn. L'Empereur avait mis l'apostille suivante : « C'est en tenue de grand deuil que je dois reviser le livre d'or ; puis je marcherai à pied à la suite de la table-baldaquin, et, en ce faisant, je me sentirai tranquille. » — Les grands mandarins lui répliquèrent qu'il ne convenait pas que l'Empereur se montrât en habits de grand deuil (non ourlés) dans le Palais, qui est le centre de l'autorité suprême et le lieu où se traitent les affaires de l'Etat ; que Gia-Long, lorsqu'il avait pris le deuil de sa mère, avait revisé le livre d'or dans la salle d'audience temporaire, et revêtu d'habits blancs ordinaires ; qu'il convenait donc de se conformer aux dispositions du Ministère des Rites. — Minh-Mạng accepta de ne pas mettre les habits de grand deuil, mais décida de suivre la table-baldaquin à pied. — Et il publia une ordonnance : « Le Chef de l'Etat doit attacher une grande importance au culte des ancêtres et du Génie de l'Agriculture, et l'affection ne doit pas dépasser les limites fixées par les règlements et par l'usage. Je voulais, d'abord, faire transporter le cercueil de l'Empereur défunt mon père dans le palais Trung-Hoà, pour que, matin et soir, il fut près de moi. Si je l'ai fait placer dans le temple Hoàng-Nhơn, c'est pour me conformer à votre avis, qui s'appuyait, disiez-vous, sur les dernières volontés du défunt. »

La cérémonie achevée, un décret fut publié à la capitale et dans les provinces, à la date du 11^e jour de cette 3^e lune [23 Avril 1820]: "C'est une marque d'amour filial que de publier et de rendre célèbres les actes du défunt, et c'est accomplir les devoirs d'un fils envers son père que d'honorer celui-ci et de le glorifier à la fin de sa carrière. C'est pourquoi c'est une règle importante que de donner à un homme de vertu éminente les honneurs et les titres qu'il mérite. Aujourd'hui, l'Empereur défunt mon père nous a quittés. Il convient, pour se conformer aux précédents, de l'honorer d'un titre illustre. J'ai chargé dans le courant de cette lune, des fonctionnaires d'aller annoncer respectueusement l'évènement aux Esprits du Ciel et de la Terre, aux Ancêtres dans leurs temples, et au Génie de l'Agriculture, puis, le 10^e jour [22 Avril 1820], à la tête de mes serviteurs, je suis allé en personne présenter à l'Empereur défunt mon père, le livre d'or par lequel il est honoré d'un titre rituel et d'un titre posthume. Qu'avec éclat, il daigne agréer ce titre honorable, et qu'à l'infini il nous accorde le bonheur ! Oh ! réfléchissant à ses mérites, je veux publier ses bienfaits sans nombre, pour satisfaire mes sentiments de piété filiale et obéir à l'ordre des Sages. J'espère qu'à l'avenir, comme la fumée de l'encens, son influence bénie s'étendra sur nous pendant des milliers de siècles, au cours desquels notre postérité perpétuera le culte des Ancêtres et des génies protecteurs. »



Peu après, on délibéra sur le choix du jour des funérailles. Hoàng-Công-Dương, du Service de l'Astronomie, avait choisi l'heure *đinh-dậu* du 16^e jour *tân-sửu* de la 4^e lune [27 Mai 1820] (1). Lê-Duy-Thanh, du grade de Thị-Trung-Trực Học-sĩ (2), était d'avis de choisir

(1) Je ne dispose pas des éléments voulus pour réduire l'heure cyclique en heure européenne (*Note du Rédacteur du Bulletin*).

(2) C'est ce fils de l'historien Lê-Quí-Đôn qui intervint, à cause de ses connaissances géomantiques, dans le choix de l'emplacement du tombeau de Gia-Long et de sa première femme, et de celui de la mère de Gia-Long.

l'heure *đinh-sửu* du 29^e jour *ât-dậu* de la 3^e lune [11 Mai 1920] ; et tous deux soutenaient leur avis opiniâtrément.

Minh-Mạng avertit par écrit les grands mandarins et leur dit : « Les fonctionnaires civils, à partir du grade de *Thiêm-Sự*, et les fonctionnaires militaires, à partir de *Thông-Chê* et au-dessus, doivent s'occuper avec respect et avec le plus grand soin de ce qui concerne les funérailles, car c'est une affaire importante, dont les suites se feront sentir pendant des milliers d'années, et il faut que tout se passe d'une façon parfaite, afin de répondre aux sentiments pieux que j'ai à l'égard de mon père défunt. Je vous permets de me faire connaître ouvertement toute votre pensée, au sujet de cette affaire qui présente encore des obscurités. Si quelqu'un, après s'être rallié au sentiment des autres, propageait par après des opinions tirées de la géomancie, propres à susciter des doutes, il encourrait une peine sévère. »

Tous les grands mandarins de la Cour, après mûre délibération, convinrent que le jour *tân-sửu* de la 4^e lune [27 Mai 1820], choisi par l'Astronome *Hoàng-Công-Dương*, était le jour le plus favorable. Sur l'ordre de **Minh-Mạng**, les ducs, fils de *Gia-Long*, délibérèrent à leur tour sur cette affaire, et ils furent du même avis. Une décision ferme fut prise, l'ordre fut donné de commencer les préparatifs des obsèques, et chacun des grands mandarins reçut son rôle. Par un édit spécial, **Minh-Mạng** disait : « Les funérailles sont une cérémonie d'une importance capitale. S'il y avait la moindre négligence, ce serait pour moi une cause de regret pendant toute la vie. Il faut donc que vous mettiez tout votre cœur à vous acquitter de vos obligations. »



Le Ministère des Rites, après délibération, présenta à **Minh-Mang** le programme des funérailles et des cérémonies qui les accompagnaient.

Voici ce programme :

« Le jour *tân-mẹo* de la 4^e lune [6^e jour de la lune, 17 Mai 1920], ordre sera donné aux fonctionnaires désigné d'aller annoncer respectueusement les funérailles au Ciel et à la Terre au tertre *Nam-Giao*,

aux Ancêtres de la dynastie et au Génie de l'Agriculture ; au temple *Minh-Thành*, la même annonce sera faite ; et l'on ouvrira la fosse. — Le jour *giáp-ngọ* [9^e jour, 20 Mai 1820], on annoncera au défunt le jour de l'enterrement. — Le jour *ât-vị* [10^e jour, 21 Mai 1821], on l'annoncera aux tombeaux des Ancêtres devant lesquels doit passer le cortège funèbre. — Le jour *bính-thần* [11^e jour, 22 Mai 1820], on transportera la tablette funéraire de feu l'Impératrice Cao (première épouse de Gia-Long) qui est dans le temple *Minh-Thành*, à la travée de droite. — Le jour *đinh-dậu* [12^e jour, 23 Mai 1820], on célébrera le sacrifice *Khải-Điện*, puis le sacrifice *Tổ-Điện*. — Le jour *mậu-tuất* [13^e jour, 24 Mai 1820], on fera le sacrifice *Khiển-Điện*. Le catafalque sera sorti hors de l'enceinte impériale, et l'Empereur suivra à pied. Sur le mât de pavillon sera hissé un drapeau blanc, et l'on tirera 9 coups de canon. Lorsque le catafalque sera arrivé au bord du fleuve des Parfums, au pavillon en paillotte construit comme embarcadère, on le placera sur la barque impériale, et là, on fera 3 sacrifices par jour, le matin, à midi, le soir, comme d'ordinaire.

« Dans tous les villages devant lesquels doit passer le convoi, les notables et les vieillards feront les grandes prosternations, devant une table-autel placée sur le bord de la rivière. — Le jour *canh-tị* [15^e jour, 26 Mai 1820], la barque portant le corps arrivera à l'embarcadère du tombeau *Thiên-Thọ*. — Le jour *tân-sửu* [16^e jour, 27 Mai 1820], on transporter l'autel du défunt dans le temple *Minh-Thành*. Le cercueil sera placé juste au milieu du pavillon en paillotte qui aura été élevé devant le temple. — A l'heure *dậu* [5 h. à 7 h. du soir], au moment où le cercueil aura été déposé dans la fosse, l'Empereur cessera de pleurer et jettera un dernier regard sur le cercueil. Les frères, les fils et les petits-fils du défunt, ainsi que les grands mandarins, rectifieront la position du cercueil, conformément à l'orientation du mont choisi ; on placera une enveloppe sur le cercueil, et on y étendra la bannière funéraire portant le titre rituel et le titre posthume du défunt. — L'Empereur, à la tête de ses mandarins, offrira des pièces de soie au défunt ; les fonctionnaires assistant à la cérémonie porteront la boîte du livre parfumé, la boîte du livre de soie, la boîte des parfums et des objets précieux, le livre des objets d'éclat ; d'autres porteront le catafalque sacré, les objets d'éclat, les objets du cortège, les guidons de plumes blancs, les habits de cérémonie, les éventails de plumes blancs, les objets à l'usage ordinaire du défunt. Tous ces objets seront portés sur le mont situé à la gauche de la sépulture, y seront brûlé et enterrés dans une fosse. — Les mandarins préposés à la garde du tombeau resteront sur les lieux jusqu'à ce que tout soit terminé

« Le jour *nhâm-dân* [17^e jour, 28 Mai 1820], on célébrera au temple **Minh-Thành** la cérémonie de l'inscription de la tablette funéraire, puis l'on y célébrera le sacrifice **Sơ-Ngu** (1).

« L'Empereur placera lui-même la tablette funéraire du défunt sur le char qui sera porté en barque jusqu'à l'embarcadère de la capitale, où l'on mettra le char à terre, et l'Empereur accompagnera toujours la tablette funéraire, la protégeant de ses deux bras. — Lorsqu'on sera arrivé à la porte **Tả-Đoan** (2), le drapeau jaune sera hissé sur le mât de pavillon, et l'on tirera 9 coups de canon. — Lorsqu'on sera arrivé à la porte du temple **Hoàng-Nhơn**, l'Empereur descendra du char avec la tablette funéraire et la portera au milieu de la travée centrale du temple. Là sera célébré le sacrifice **Yên-Vị** (3). Le jour suivant [29 Mai 1820], on annoncera respectueusement au Ciel et à la Terre au tertre **Nam-Giao**, aux Ancêtres de la dynastie dans leurs temples, au tertre du Génie de l'Agriculture, que les funérailles sont achevées, et une ordonnance impériale sera publiée à la capitale et dans les provinces.

« Le jour *kỷ-dậu* [24^e jour, 4 Juin 1820], on célébrera le sacrifice **Tái-Ngu** ; le jour *canh-tuất* [25^e jour, 5 Juin 1820], le sacrifice **Tam-Ngu** ; le jour *quý-sửu* [28^e jour, 8 Juin 1820], le sacrifice **Tứ-Ngu** ; le jour *bính-thìn* [1^{er} jour de la 5^e lune, 11 Juin 1820], le sacrifice **Ngũ-Ngu** ; le jour *kỷ-vị* [4^e jour, 14 Juin 1820], le sacrifice **Lục-Ngu** ; le jour *nhâm-tuất* [7^e jour, 17 Juin 1820], le sacrifice **Thất-Ngu** ; le jour *ât-sửu* [10^e jour, 20 Juin 1820], le sacrifice **Bát-Ngu** ; le jour *mậu-thìn* [13^e jour, 23 Juin 1820], le sacrifice **Cửu-Ngu** ; enfin, le jour *giáp-tuất* [19^e jour, 29 juin 1820], le sacrifice **Tốt-Khắc** (4).

« A partir du jour où aura lieu le sacrifice **Tổ-Điện** [25 Mai 1820], jusqu'au jour où sera célébré le sacrifice **Đàm** (5), les femmes du harem du souverain précédent, les femmes du harem impérial, les grandes princesses impériales, les ducs, les frères cadets, fils et filles de l'Empereur, les fils et filles des princes de la famille royale, les mandarins civils et militaires de la capitale et des provinces, les

(1) **Sơ-Ngu** 初虞, « la première aide, le premier secours, la première joie », apportés au mort. Il y a, comme on va le voir, neuf « aides », neuf sacrifices portant le même nom.

(2) Une des deux portes, situées des deux côtés de l'emplacement actuel du **Ngo-Môn**, par lesquelles on pénétrait dans la seconde enceinte.

(3) **Yên-Vị** 安位, « de la position de la tablette funéraire »

(4) "De la fin des pleurs", célébré 100 jours après la mort.

(5) Sacrifice offert par les enfants 27 mois après la mort de leurs parents, à la sortie de deuil ; en réalité dans le courant du 25^e mois après la prise de deuil.



Planche XL. — Gia -Long : pagode de la Sainte Mère
et pylones du tombeau Thiên -Thọ -Hữu.
(Lavis de M. Nguyễn -Thứ.)

parents du village d'origine de la famille royale, les parents du côté maternel, les descendants de la dynastie Lê et de la famille *Trịnh*, tous devront faire des offrandes de mets à l'Empereur défunt. »



Minh-Mạng, après qu'il eut pris connaissance du programme présenté par le Ministère des Rites, dit à *Nguyễn-Văn-Nhơn*, *Lê-Chật*, *Nguyễn-Đức-Xuyèn* et autres grands mandarins : « Cette cérémonie est vraiment une affaire d'une grande importance ; les détails en sont bien compliqués. Ma douleur jette le trouble dans mon esprit. Vérifiez tout avec une grande attention, et n'omettez rien de ce qui est prescrit par la règle et par la coutume ».

Une ordonnance impériale en date de la 4^e lune [12 Mai- 10 Juin 1820] faisait savoir que cette même lune avait été choisie pour accomplir les funérailles de l'Empereur défunt. *Lê-Văn-Duyệt*, du grade de Délégué impérial et Commandant le Corps d'armée de gauche (*Khâm-Sai*, *Tả-Quần*), et faisant fonction d'Inspecteur du Corps des *Thần-Sách* (Artillerie et Génie), était nommé *Tổng-Hộ-Sứ*, Ordonnateur général du convoi ; *Lê-Chật*, Délégué impérial (*Khâm-Sai*), Vice-roi du Tonkin, Commandant du Corps d'armée d'arrière, était nommé Délégué au tombeau (*Sơn-Lăng-Sứ*) ; *Tông-Phúc-Lương*, Délégué impérial, Commandant les troupes de la Marine, Généralissime-adjoint, et *Nguyễn-Đức-Xuyèn*, Délégué impérial, Commandant le Corps des éléphants, étaient nommés Instruteurs (*Phù-Luyện*) ; enfin *Tôn-Thất-Dịch*, Généralissime de gauche de la Garde, était chargé de la garde de la capitale pendant l'absence de l'Empereur.

Une nouvelle ordonnance publiée à la capitale et dans les provinces interdisait l'usage des vêtements de couleur rouge ou violette, des instruments de musique, des séances de chant ou de théâtre, depuis 2 jours avant le sacrifice *Khải-Điện* [23 Mai 1820, donc depuis le 21 Mai 1820] jusqu'au jour du sacrifice *Tốt-Khắc* [29 Juin 1820] ; défense était faite également d'abattre des animaux et d'en vendre la chair sur les marchés, depuis le sacrifice *Khải-Điện* [23 Mai 1820] jusqu'au sacrifice *Sơ-Ngu* [28 Mai 1820]. Les officiers chargés de la direction du convoi étaient changés ; *Lê-Văn-Duyệt* restait Ordonnateur général ; *Lê-Chật* lui fut adjoint ; *Nguyễn-Văn-Nhơn* et *Nguyễn-Đức-*

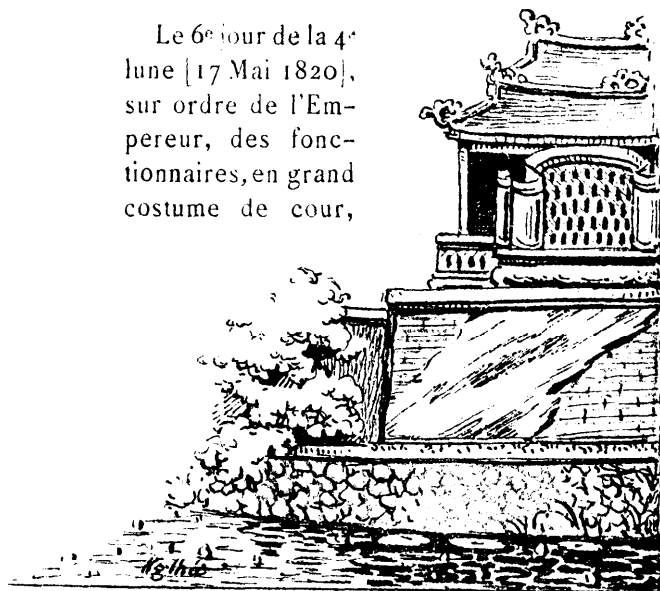
Xuân étaient nommés Instructeurs, avec, comme adjoints, Tôn-Thất Bình et Tôn-Thất Dịch ; Tống-Phúc-Lương était nommé Délégué au tombeau, avec Nguyễn-Xuân-Thục comme adjoint ; Trương-Tân-Bảo, Nguyễn-Văn-Vân, Nguyễn-Văn-Trí et Mai-Văn-Thành prendraient le commandement des troupes de l'aile gauche et de l'aile droite ; Trương-Phúc-Đăng était préposé à la garde de l'enceinte impériale, et Trần-Văn-Năng à la garde de l'enceinte extérieure.

Les princes du sang, les fils de l'Empereur, les mandarins civils et militaires du 5^e degré et au dessus, et les soldats qui avaient à pénétrer pour leur service dans la salle impériale, furent tous munis d'une tablette ou d'une plaque spéciale : tablette au dragon en or pour les princes du sang ; plaque en or pour les fils de l'Empereur ; tablette au dragon en argent et habit de guerre pour les mandarins militaires du 1^{er} degré ; plaque en ivoire pour les mandarins civils et militaires du 2^e au 5^e degré ; plaque à la ceinture pour les soldats.

Sur l'ordre de l'Empereur, Lê-Văn-Duyệt et Lê-Chắt firent exercer les troupes à s'avancer en bon ordre et à s'arrêter avec ensemble, tant sur terre que sur le fleuve.



Le 6^e jour de la 4^e lune [17 Mai 1820], sur ordre de l'Empereur, des fonctionnaires, en grand costume de cour,



mais sans musique, allèrent annoncer le jour des funérailles au Ciel et à la Terre sur le tertre Nam-Giao, au Ancêtres de la famille royale, au Génie de l'Agriculture. Semblable annonce fut faite à la Déesse Terre, au Génie du mont Thiên-Thọ et au génie protecteur du terroir (Thành-Hoàng) de l'endroit de la sépulture.



Planche XLI. — Gia -Long : litrère d'impératrice, au temple Gia -Thành.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ.)

Alors, à l'heure *vị* [de 1 h. à 3 h. du soir], la fosse fut ouverte, avec accompagnement d'un sacrifice des 3 victimes.

Ce jour-là même [17 Mai 1820], Minh-Mạng en personne, à la tête de sa Cour, vint devant le lit où était le cercueil, et annonça au défunt que le sépulcre était prêt. On l'annonça de même aux tombeaux des Ancêtres devant lesquels devait passer le cortège, à savoir au tombeau Cơ-Thánh et au tombeau Thoại-Thánh, du père et de la mère de Gia-Long.

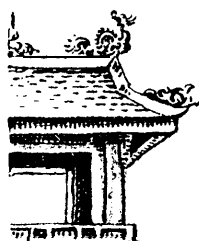
Le 12^e jour [23, Mai 1820] eut lieu le sacrifice Khái-Điện, présidé par Minh-Mạng lui-même. Sous la direction de l'Ordonnateur général, les officiers désignés enlevèrent toutes les tentures et couvertures du cercueil et le laissèrent nu. Alors, sous la direction du Ministère des Rites, les fonctionnaires du Service de l'Astronomie s'approchèrent et vérifièrent si l'orientation du cercueil était exacte.

Le même jour [23 Mai 1820], des fonctionnaires allèrent offrir un sacrifice, composé d'un porc et d'un plateau de riz gluant, à l'Esprit de la porte du temple Hoàng-Nhơn, à celui de la porte Tá-Đoan, à celui de la porte Thử-Nguyên, à celui des routes de la capitale, au Comte des Eaux (Hà-Bá), et au Génie des murs d'enceinte de la capitale (Đò-Thành-Hoàng); on prévenait en même temps tous ces génies, devant lesquels devait passer le convoi, de la date des funérailles.

Ce jour-là même, à l'heure *thàn* 23 Mai 1820 de 3^{*h*}. à 5^{*h*}. du soir], eut lieu, au temple Hoàng-Nhơn, le sacrifice Tổ-Điện

Le 13^e jour, à l'heure *dần* [24 Mai 1820, de 3 h. à 5 h. du matin], on célébra, au même endroit, le sacrifice Khiển-Điện.

Sous la direction des Ordonnateurs généraux, revêtus du costume militaire et portant un turban blanc, et des officiers subalternes, les soldats transportèrent le catafalque dans le pavillon en paillotte, juste dans la travée du milieu, et tourné vers le Sud. Les gens du Convoi prirent leur



place. Un fonctionnaire des Rites, se prosternant devant le lit où était le cercueil, demanda respectueuse-

ment au défunt l'autorisation de transporter le cercueil sur le catafalque. Les princes du sang du titre de duc prirent la bannière sur laquelle étaient inscrits le titre rituel et le titre posthume du défunt, l'âme en soie, la tablette funéraire et le trône royal ; des eunuques prirent la boîte contenant le livre d'or, la boîte du livre portant le titre posthume, la boîte du livre parfumé, la boîte contenant le livre en soie, la boîte contenant du parfum et les objets précieux (sceaux), la boîte contenant la bannière ancienne où étaient inscrits le titre et le nom du défunt, et d'autres objets ayant servi personnellement à Gia-Long. Tous, debout à gauche et à droite, se tenaient prêts.

Des porteurs transportèrent devant le temple le lit sur lequel était posé le trône du défunt. Puis, introduits dans la cour du temple, ils se prosternèrent 4 fois, montèrent par la gauche et par la droite, et, après que les officiers eurent enlevé les rideaux d'étoffe jaune, prirent le cercueil et le transportèrent, la tête vers le Sud, sur le catafalque ; on éten lit sur le cercueil un grand voile brodée de fleurs multicolores ; le trône du défunt fut placé, tourné vers le Sud, sur le devant du catafalque. L'âme en soie était placée au milieu ; par dernière était la tablette funéraire, puis le trône royal ; des deux côté étaient le livre précieux, la bannière et les divers objets au service de l'Empereur défunt.

Minh-Mạng avait assisté à toutes ces opérations. C'est à ce moment qu'il offrit le sacrifice Khiển-Điện, après lequel les mandarins se retirèrent en toute hâte, et le mandarin chargé de la garde de la citadelle fit 4 prosternations.



A l'heure *mảo* [de 5 h. à 7 h. du matin, 24 Mai 1820], un fonctionnaires des Rites se prosterna devant le cerceuil et demanda à l'Empereur défunt l'autorisation de mettre le catafalque en route. Des fonctionnaires suspendirent sur le support la bannière portant le titre rituel et le titre posthume du défunt. Sous la direction de l'Ordonnateur général et des officiers préposés à cette opération, les soldats, au signal donné, se mirent en marche, portant le catafalque, ainsi que tout le convoi, et sortirent par la porte du temple Hoàng-Nhơn.

Minh-Mạng suivait à pied, accompagné des princes du sang et des mandarins de la Cour, civils et militaires, marchant les uns derrière les autres. Lorsque le convoi sortit de l'enceinte impériale, on hissa un drapeau blanc au sommet du mât de pavillon, et l'on tira 9 coups de canon. Le convoi sortit par la porte **Thế-Nguyên**. La Reine-Mère, les princesses du sang, les épouses des frères et des neveux de l'Empereur, les femmes légitimes des fonctionnaires civils et militaires, s'étaient déjà rendues, cachées par des rideaux et en suivant des chemins peu fréquentés, dans leurs barques, où elles attendaient l'arrivée du catafalque pour se mettre à la suite du cortège.

Lorsque le catafalque fut arrivé au pavillon en paillote construit à l'embarcadère spécial, des fonctionnaires des Rites, se prosternant, demandèrent à l'Empereur défunt l'autorisation de le mettre sur les barques. Celles-ci stationnaient au milieu du fleuve, suivies de la barque portant **Minh-Mạng**, et des barques des princes du sang et des mandarins civils et militaires.

Le 14^e jour de la même lune [25 Mai 1820], dès le matin, les barques, sur l'ordre de l'Ordonnateur général, se mirent en marche. Dans tous les villages devant lesquels passait le convoi, devant les maisons communes, devant les temples et les pagodes, au pied de tables couvertes de parasols, sur lesquelles fumaient des baguettes odoriférantes des notables, les vieillards et les bonzes saluaient le défunt de 4 prosternations, et, le visage contre terre, poussaient des gémissements.

Le 15^e jour [26 Mai 1820] eut lieu le sacrifice **Ân-Điền**, puis, de grand matin, sur l'ordre de **Minh-Mạng**, un fonctionnaire offrit un sacrifice aux génies de la route conduisant au tombeau.

Le soir du même jour, le convoi arriva au débarcadère du tombeau. Toute la nuit, des deux côtés du chemin conduisant au sépulcre, on alluma des lampes.

Le 16^e jour, à l'heure *mão* [de 5h. à 7h du matin, 27 Mai 1820], un fonctionnaire des Rites, se prosternant devant le catafalque, demanda l'autorisation de le mettre à terre pour continuer le route. Sur l'ordre de l'Ordonnateur général, on porta le catafalque à terre et l'on continua la route. **Minh-Mạng** suivait le catafalque sur une voiture tirée à bras, accompagné des membres du Conseil de la famille royale, des princes du sang et des mandarins de la Cour.

Lorsque les guides du convoi représentant les génies protecteurs des points cardinaux, ainsi que les porteurs de la table à encens, les porteurs des objets d'éclat à l'usage du défunt, les porteurs de la table des mets d'offrandes, les porteurs de la bannière funéraire, etc., furent arrivés et se furent placés à l'Est du tombeau, tournés au Sud, le catafalque arriva devant la porte du temple **Minh-Thành**. On le

monta par les escaliers, et on le posa au milieu même du pavillon en paillotte, la tête vers le Nord. Un frère de l'Empereur avait posé l'âme en soie au milieu du trône impérial, avec, par derrière, la tablette funéraire. Des deux côtés étaient placés la boîte du brevet et les autres objets à l'usage du défunt.



A l'heure *dậu* [de 5 h. à 7 h. du soir, 27 Mai 1820], un fonctionnaire des Rites se prosterna devant le trône de l'Empereur défunt et dit : « Aujourd'hui, nous choisissons l'heure favorable et nous vous demandons de placer avec respect le cercueil dans le sépulcre. » Alors, sous la direction de l'Ordonnateur général, les officiers et les soldats portèrent le catafalque au sépulcre, où ils déposèrent le cercueil. Après quoi, les soldats se retirèrent.

Minh-Mạng, ayant cessé de pleurer, s'approcha à son tour et jeta sur le cercueil un long regard plein d'attention. Les mandarins d'office placèrent exactement le cercueil dans l'orientation voulue, puis étendirent par dessus un grand voile, sur lequel ils déposèrent la bannière qui portait le titre rituel et le titre posthume.

Minh-Mạng présida alors le sacrifice *Tân-Tặng*, qui comprenait des objets en papier, de l'encens, des bougies, du bétel et de l'alcool.

Tout d'abord, on avait fait creuser, sur le mont à gauche du tombeau, une fosse profonde, pour y enterrer les objets à l'usage du défunt. Quand le cercueil eut été définitivement mis en place, on déposa sur la table qui contenait déjà les pièces de soie destinées à être offertes au défunt, la boîte contenant le livre parfumé, celle contenant le livre de soie et celle des objets précieux parfumés. On étendit les pièces de soie sur la bannière du titre posthume et du titre rituel, et tout le reste, les boîtes, le catafalque, les objets d'offrande, les signes de majesté, les guidons et les éventails en plumes blanches etc., etc., fut porté près de la fosse, incinéré, puis enterré dans la fosse. Les membres du Conseil de la famille royale et les fonctionnaires civils et militaires se retirent alors en toute hâte. La Reine-Mère, les princesses et les autres femmes, après avoir fait des salutations devant le sépulcre, se retirèrent dans les maisons de dépendance du

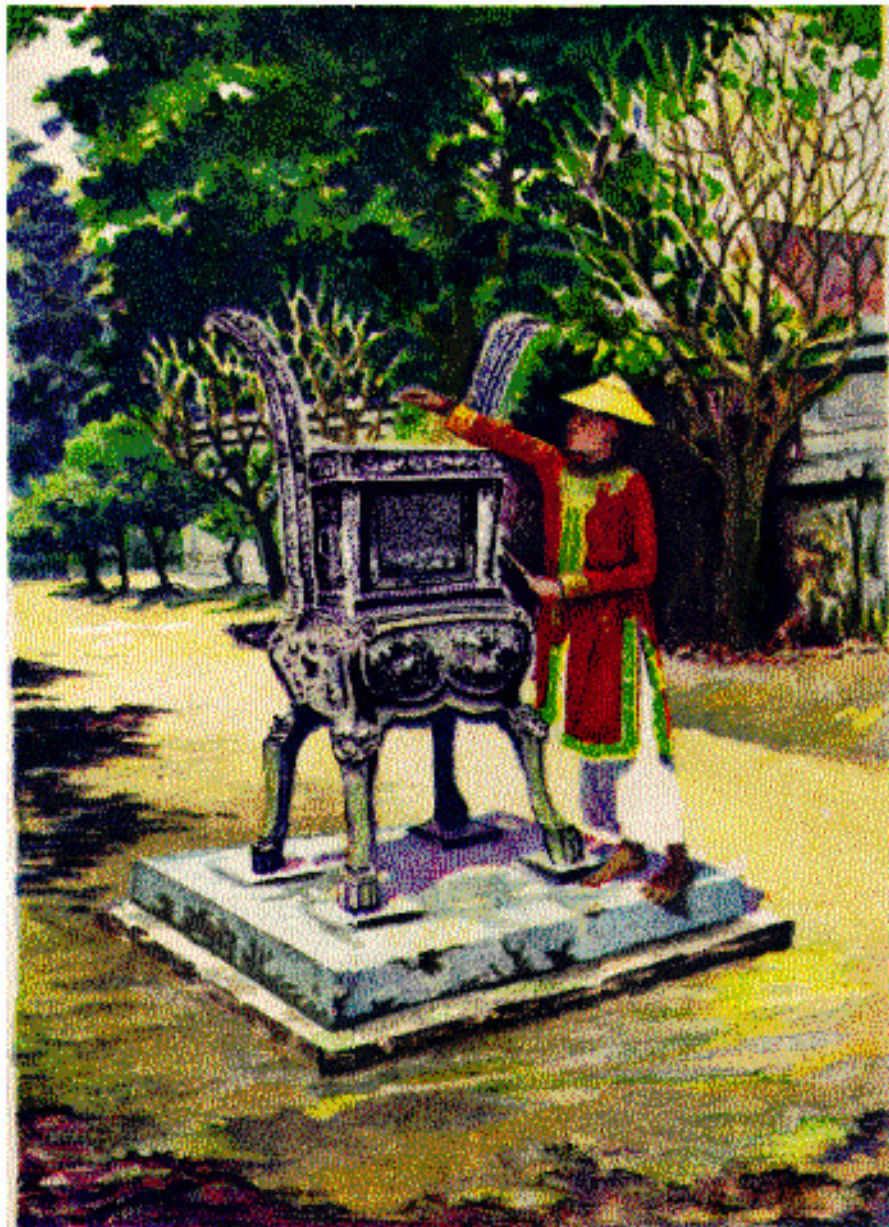


Planche XLII. — Gia -Long : brûloir, devant le temple Thoai -Thành.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ, d'après une photographie
de la Mission Cinémat. Tétart)

temple Minh-Thành. Et l'on offrit à l'Empereur défunt, dans le temple, le sacrifice Tịch-Điện, ou « offrande du soir », auquel assista Minh-Mạng.

Cependant, on avait placé sur le cercueil un autre cercueil en bois, sur lequel on versa de la résine, et l'on recouvrit le tout d'un revêtement de pierres.



Le 17^e jour [28 Mai 1820], dès le matin, un fonctionnaire alla, sur l'ordre de l'Empereur, porter des remerciements et offrir le sacrifice des 3 victimes à la Déesse Terre, au Génie du mont Thiên-Tho et au Génie protecteur de l'enceinte et du terroir (Thành-Hoàng).

Le même jour [28 Mai 1820], de grand matin, les services compétents placèrent une table à encens tournée vers le Sud, devant l'autel de l'Empereur défunt, dans le temple Minh-Thành. Par devant, on mit une autre table où on déposa provisoirement la tablette funéraire. Par devant aussi, mais du côté Est et tournée vers l'Ouest, on plaça la table pour l'inscription de la tablette, sur laquelle étaient un écritoire, des pinceaux, du vermillon et un bâton d'encre de Chine. A l'Est de cette table, et par derrière, il y avait un support à cuvette et deux serviettes. Par devant la table à encens, mais du côté Ouest, était la place réservée pour les salutations de l'Empereur. A l'heure fixée pour la cérémonie, Minh-Mạng, revêtu des habits de grand deuil, se plaça debout à l'Est de cette place. Le mandarin choisi pour exercer la fonction de calligraphe, revêtu du grand costume de cour, se lava les mains. Un eunuque prit la tablette funéraire dans ses deux mains et la porta respectueusement sur la table de l'inscription, où il la plaça couchée. Le calligraphe s'approcha, et, debout, la tête tournée vers l'Ouest, il se mit à inscrire le titre rituel et le titre posthume sur la tablette. Après quoi, la tablette fut portée respectueusement au milieu du trône de l'Empereur défunt. Un fonctionnaire des Rites défit le nœud de l'âme en soie et plaça celle-ci dans une boîte de grand prix, derrière la tablette. Minh-Mạng s'avança au lieu des prosternations et s'y prosterna, puis revint à l'endroit où il devait se tenir debout.

Les services compétents préparèrent alors ce qui était nécessaire pour le sacrifice **Sơ-Ngu**. Il y a trois offrandes principales, avec les 3 victimes et des plateaux de mets, et 26 offrandes accessoires, avec les 3 victimes.

L'âme en soie fut alors enterrée devant le temple **Minh-Thành**, dans un endroit écarté et convenable.

Minh-Mạng, prenant lui-même la tablette funéraire de son père, la plaça dans une voiture à bras, ornée de sonnettes, dont se servait **Gia-Long**. Les eunuques portèrent avec respect la boîte contenant le brevet en or et la boîte contenant le livre posthume, et les placèrent à gauche et à droite de la tablette. Puis la voiture fut traînée jusqu'à l'embarcadère et placée sur les barques. Lorsqu'on fut arrivé à la capitale, **Minh-Mạng** plaça lui-même la tablette dans le temple **Hoàng-Nhơn**, dans la travée du milieu, et l'on offrit le sacrifice **Yên-Vị**, « du placement de la tablette ».

Sur le mât de pavillon, on hissa le pavillon jaune, et 5 coups de canon furent tirés.

Tous les 1^{er} et 15^e jours de chaque lune, deux sacrifices furent faits, avec des mets de choix, en l'honneur de l'Empereur défunt.

Le 22^e jour de la même lune [2 Juin 1820], un fonctionnaire alla prévenir le Ciel et la Terre, sur le tertre **Nam-Giao**, les Ancêtres de la dynastie et le Génie de l'Agriculture, que les obsèques étaient accomplies.

Le 24^e jour [4 Juin 1820], eut lieu le sacrifice **Tái-Ngu**, et, le 25^e jour [5 Juin 1820], le sacrifice **Tam-Ngu**. Puis, les sacrifices **Ngu** pairs se célébrèrent dans des jours pairs, et les sacrifices impairs dans des jours impairs, jusqu'au sacrifice **Cửu-Ngu**, qui eut lieu le 13^e jour de la 5^e lune [28 Juin 1820].

L'enterrement étant accompli, une ordonnance royale le fit connaître à la capitale et dans les provinces. Une somme de plus du 14.000 ligatures fut accordée en récompense aux troupes qui avaient pris part au convoi, et plus de 1.400 ligatures furent distribuées aux officiers et aux soldats qui avaient la garde du tombeau.

Avant les obsèques, **Minh-Mạng**, convaincu de l'importance de cette cérémonie, avait chargé le Ministère des Rites d'étudier avec le plus grand soin les règles relatives aux enterrements et aux sacrifices rituels, de façon à tout faire avec ordre et mesure et à n'en omettre soit des choses importantes soit des plus petites. Pour ce qui regardait les objets d'éclat à offrir au défunt, rien ne faisait défaut : il y avait des tours, des palais, des magasins, des bateaux, des chars, des voitures, le tout en papier, destinés à l'usage du défunt. La confectio fut commencée à la 1^{re} lune et ne fut achevée que lors des funérailles même. Les frais se chiffraient par dizaines de mille ligatures. Tant pour la beauté des objets employés que pour la manière dont tout fut conduit, on n'avait jamais rien vu de pareil sous les règnes précédents.

Chargé de délibérer sur les offrandes à faire au défunt, le Ministère des Rites avait soumis à **Minh-Mạng** rapport suivant : « D'après les livres canoniques, « après le jour où a eu lieu le sacrifice **Ngu**, on continue à pleurer le matin et le soir, mais on n'offre pas le sacrifice **Diên**. » Et la note explicative précise : « Ce jour-là, le sacrifice **Điền** est remplacé par le sacrifice **Ngu**. » Le livre des Rites de **Châu-Văn-Công** dit : « Après avoir fait le sacrifice **Sơ-Ngu**, on cesse de faire le sacrifice **Điền** du matin et du soir ». Et le livre des Cérémonies pour les obsèques de la période **Vĩnh-Lạc** des **Minh** s'exprime ainsi : « Après le sacrifice **Tốt-Khêc**, on cesse le sacrifice **Điền** du matin et du soir ». D'après le cérémonial usité par les **Minh**, on devait seulement, dans le temple des Ancêtres, offrir de l'encens le matin et le soir, faire les prostrations les 1^{er} et 15^{es} jours de chaque lune, et présenter des fruits de la saison, aux anniversaires de la naissance et de la mort. Mais, dans la disposition des temples ancestraux au temps des **Hán**, il existait, dans le jardin, une salle pour la tablette funéraire, dans laquelle, quatre fois chaque jour, on présentait des vivres. De plus, sous les **Minh**, en la période **Gia-Tĩnh**, il y avait un temple consacré à l'Empereur **Tuệ-Tôn** et appelé **Ngọc-Chi**, du nom d'une plante odoriférante qui y poussait, où l'on offrait un repas tous les jours. Enfin, lors du deuil de l'Impératrice **Hiêu-Khang**, sa mère, et de l'Impératrice **Cao**, sa première épouse, **Gia-Long** avait cessé de faire les sacrifices **Điền** du matin et du soir, après le sacrifice **Sơ-Ngu**. Donc, bien que les sentiments de piété filiale manifestés par notre Empereur soient sans limite, mais parce qu'il faut quand même se restreindre dans la mesure des règlements, nous proposons que, conformément aux anciens règlements, après le sacrifice **Sơ-Ngu**, les sacrifices **Điền** n'aient plus lieu que les 1^{er} et 15^{es} jours de chaque lune, et cela, jusqu'au sacrifice **Đàm**, de la fin du deuil, seulement. »

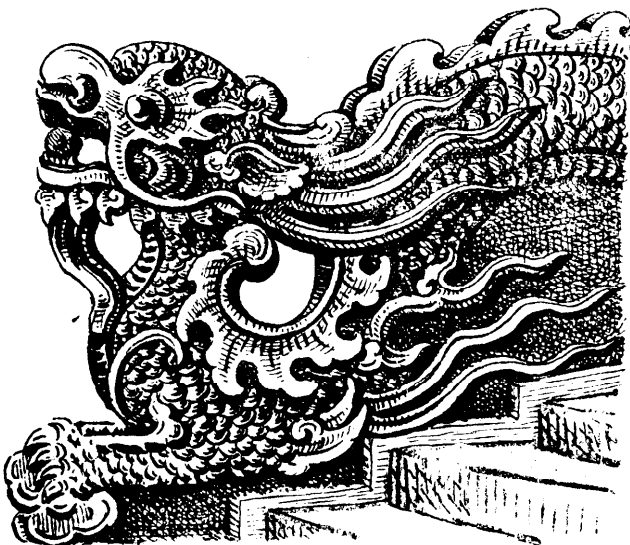
Minh-Mạng, se rangeant à cet avis, ordonna que depuis le sacrifice Sơ-Ngu jusqu'au sacrifice Tôt-Khồc, il n'y aurait, dans le temple Hoàng-Nhơn et dans le temple Minh-Thành, que 3 simples offrandes de mets par jour.

Le jour *ât-vị* de la 8^e lune [12^e jour, 18 Septembre 1820], la stèle « de la Vertu sublime et des Mérites transcendants » fut élevée au tombeau Thiên-Thọ, en l'honneur de Gia-Long (1).

Dans la 12^e lune [4 Janvier — 2 Février 1821], ordre fut donné au Ministère des Rites de délibérer au sujet du sacrifice Tiểu-Tường (2). Minh-Mạng demanda à Phạm-Đăng-Hưng: « Un jour avant le sacrifice, faut-il faire le sacrifice d'annonce (aux grands esprits et au défunt) ? » — Hưng répondit : « Pour les anniversaires suivants (3), il faudra faire le sacrifice d'annonce ; mais pour le premier anniversaire (4), on ne le fait pas. C'est ainsi qu'il fut fait, sous le règne précédent, lors du deuil de l'Impératrice Hiêu-Khang (mère de Gia-Long) ». — « Je n'ose pas faire autrement, répliqua Minh-Mạng, que ce qu'a fait mon feu père. Toutefois, si l'annonce n'est pas faite, mon cœur ne sera pas en paix. Le jour du sacrifice venu, j'irai, à la tête de mes frères et de mes enfants, faire l'annonce, puis les fonctionnaires iront par après faire les salutations. »

Minh-Mạng dit aussi à ceux qui l'assistaient : « En lisant les annales, du passée, j'ai vu que Nghĩa-Vương, de notre dynastie, qui était plein de respect pour la tablette de son père, offrait, à chaque sacrifice, des oiseaux et des animaux précieux et rares : voilà la vraie piété

filiale Je pourrais faire rechercher tout cela dans le royaume ; mais



(1) D'après le texte même de la stèle, c'est le jour *bính-thìn*, 2^e jour de la 7^e lune [10 Août 1820], qu'elle fut composée par Minh-Mạng, où peut-être gravée.

(2) Tiểu-Tường 小祥, sacrifice fait au premier anniversaire de la mort.

(3) Kị 忌.

(4) Liện 練.



Planche XLIII. — Gia -Long : aigrette, sur une jarre en
terre cuite, émaillée, au temple Minh -Thành.
(Aquarelle de M. Nguyễn -Thứ.)

ce serait causer une fatigue extrême au peuple, ce qui ne serait pas conforme à l'intention de mon père défunt ; c'est pourquoi je m'en abstiendrai. D'ailleurs, mon feu père m'a souvent répété que, pour ce qui concerne les funérailles et les offrandes aux défunts, il vaut mieux garder une sage mesure que de se montrer fastueux, montrer une tristesse vraie que de s'attacher aux choses futiles. Cette parole vertueuse est encore dans mes oreilles. Comment oserai-je y déroger ? »

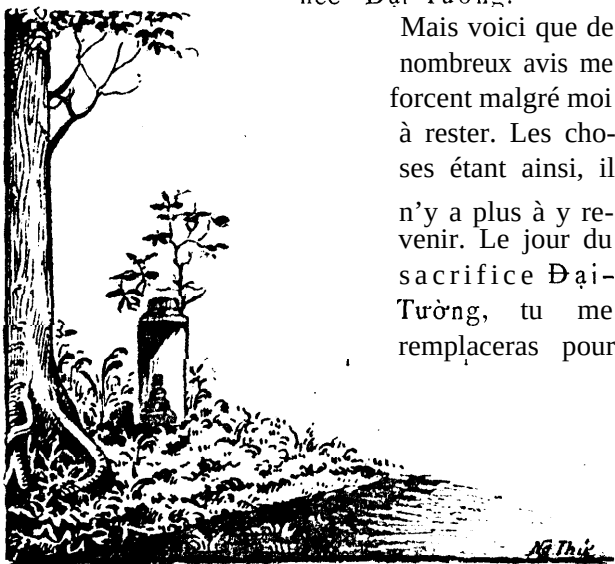
Le jour *tàn-sửu* de la 12^e lune de la même année [19^e jour, 22 Janvier 1821], Minh-Mạng se rendit au temple Hoàng-Nhơn pour y célébrer le sacrifice Tiểu-Tường. Il était vêtu des habits de deuil qu'il portait déjà depuis un an ; les fils de l'Empereur, les princes du sang et les fonctionnaires civils et militaires astreints au deuil pendant 3 ans, avaient la même tenue ; quant à ceux qui n'étaient astreint au deuil que pendant 1 an, ils portaient les vêtements ordinaires.

A la 12^e lune de la 2^e année de Minh-Mạng [24 Décembre 1821 22 Janvier 1822], on célébra au temple Hoàng-Nhơn le sacrifice Đại-Tường, pendant que Minh-Mạng était au Tonkin pour recevoir l'investiture de l'empereur de Chine.

Minh-Mạng avait, à ce sujet, adressé une ordonnance à son fils aîné : « Tout d'abord, à cause du long retard de l'ambassadeur chinois, j'avais eu l'intention de m'en retourner pour célébrer le sacri-

fice Đại-Tường.

Mais voici que de nombreux avis me forcent malgré moi à rester. Les choses étant ainsi, il n'y a plus à y revenir. Le jour du sacrifice Đại-Tường, tu me remplaceras pour



offrir le sacrifice. Tu mettras mes vêtements de deuil à ma place, tu feras une prostration, et tu quitteras les habits de deuil, et ce sera comme si je me prosternais moi-même. Mon cœur, qui est dans la plus grande des afflictions, sera ainsi un peu calmé, Tu jeûneras, tu te laveras avec respect et sincérité, et tu te montreras par là mon digne fils. Tous les princes du sang et les frères de l'Empereur qui sont à la capitale, ainsi que les grands mandarins, devront, avec une parfaite sincérité, te donner assistance. Ceux qui manqueraient de droiture ne seraient ni mes fils ni mes serviteurs : Je n'ai pas encore exprimé tous mes sentiments, et mes larmes coulent en même temps que l'encre de mon pinceau. Sachez-le, toi et tous les autres ! »

La veille du jour, le fils aîné de l'Empereur, suivi de tous les mandarins civils et militaires présents à la capitale, vêtus des habits que l'on porte après une année de deuil (1), firent le sacrifice d'annonce, puis quittèrent ces habits. Le jour venu, ils revêtirent les habits qu'on porte avant la cessation du deuil (2), et célébrèrent le sacrifice.

Le fils aîné de l'Empereur fut aussi chargé d'aller, avec la Reine-Mère, visiter le tombeau impérial.

Le 8^e jour de la 1^{re} lune de la 3^e année de Minh-Mạng [30 Janvier 1822], eut lieu le sacrifice Đâm, présidé par Minh-Mạng en personne, revêtu des habits de deuil correspondant à ce sacrifice. Il se tenait debout, à l'Est du temple antérieur, assisté des princes du sang et des mandarins civils et militaires revêtus des mêmes habits. — Pour la Reine-Mère, ces vêtements de deuil étaient faits en soie de couleur indigo, fendus droit par devant, Pour l'Empereur, ils étaient en soie noire, croisés sur le côté, avec doublure en soie écrue ; le jupon ne pouvait être de couleur verte ou bleue ; les chaussures étaient en cuir noir ; le turban, en crépon uni sans fleurs.

(1) Luyệnpục.

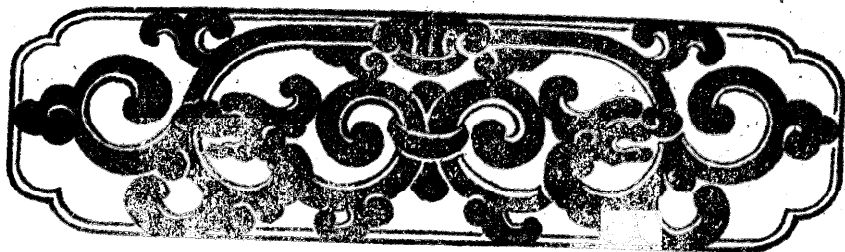
(2) Đảmpục.

Ce jour-là même [30 Janvier 1822], on quitta les vêtements de deuil (1).

Le lendemain, jour *ât-mão*, 9^e jour de la lune [31 Janvier 1822], la tablette mortuaire fut placée au temple des Ancêtres.



(1) C'est le 19^e jour de la 12^e lune de l'an *kỳ-mão* [3 Février 1820], que Gia-Long était mort. Le deuil fut pris le 25^e jour de la même lune [9 Février 1820]. On le quitta le 8^e jour de la 1^{re} lune de l'an *nhâm-ngọ* [30 Janvier 1822]. Il avait donc duré 24 mois lunaires et 12 jours pleins. Le P. Hoàng, dans : *Le Mariage chinois au point de vue légal*, p. (7) et p. (8), de ses *Annotations aux tableaux de deuil*, dit que « le deuil pour le père et la mère ne dure pas trois ans, mais deux ans et quart, soit 27 mois ». « Après la première année écoulée, c'est-à-dire le 13^e mois, on fera un premier sacrifice d'une victime de bon augure à distribuer, *Tiểu-Tường* 小祥, et après la 2^e année, le 25^e mois un second sacrifice d'une victime de bon augure à distribuer, *Đại-Tường* 大祥 — En signe de regret de voir le deuil se terminer si promptement, on le prolongera encore pendant le 26^e mois, et au mois suivant, le 27^e, on fera le sacrifice de consolation, *Đàm-Tề* 禫祭, en témoignage de l'observance exacte du deuil, lequel sera ainsi terminé ». Mais, pour justifier *Minh-Mạng*, qui fit cesser le deuil dans le courant du 25^e mois, il faut remarquer ce que dit le P. Hoàng, *id.* p. (8) note (3) Il, que la durée du deuil dans l'antiquité admet deux interprétations : à côté de l'opinion qui le fait durer 27 mois, il y en a une autre qui prétend que le sacrifice *Đại-Tường* était fait, ainsi que le sacrifice *Đàm-Tề*, dans le 25^e mois, ou bien le sacrifice *Đại-Tường* dans le 24^e mois, comme fit *Minh-Mạng*, et le sacrifice *Đàm* dans le 25^e (Note du Rédacteur du Bulletin.)



CHAPITRE III

La Stèle de Gia-Long ⁽¹⁾.

L'année *giáp-tuât*, 13^e année de la période Gia-Long [1814], sur une ordonnance impériale, deux tombeaux étaient construits au mont *Thiên-Thọ*, l'un, à droite, qui recouvre le corps de l'Impératrice Cao, ma mère (2), l'autre, à gauche, dit tombeau de longévité, élevé par

(1) Document communiqué par S. E. *Nguyễn-Hữu-Bãi*, Ministre de l'Intérieur et Président du Conseil, alors Ministre des Travaux publics et de la Guerre.

(2) C'est *Minh-Mạng*, l'auteur de l'inscription, qui parie : L'Impératrice Cao, première femme de Gia-Long, n'était pas la mère naturelle de *Minh-Mạng*,

mais sa mère adoptive. C'est pour cela que, à la mort de l'Impératrice Cao, sur les ordres même de Gia-Long, ce fut le futur *Minh-Mạng* qui fut chargé des sacrifices rituels, à l'exclusion des petits-fils de la princesse (*Note du Rédacteur du Bulletin*).



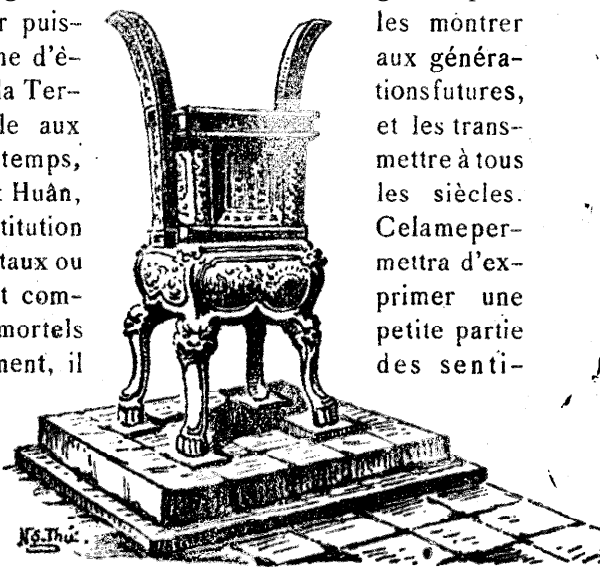
l'Empereur mon père encore vivant. Les deux sépulcres, bien que distincts, sont situés cependant dans la même enceinte, et cela s'explique par la ressemblance avec le Ciel et la Terre, qui ont une même vertu et qui symbolisent l'union du mari et de la femme.

Le jour *dinh-vi* de la 12^e lune de la 18^e année *ký-mão* [3 Février 1820], l'Empereur mon père rendit le dernier soupir, à l'âge de 58 années, et, par ordonnance testamentaire, me prit pour successeur sur le trône impérial

Moi, son serviteur, dans l'habitation réservée pour le temps de deuil, j'observai dans ma personne les règles ordinaires du deuil, par l'usage des vêtements spéciaux. Tout se fit conformément aux instructions qu'il avait données avant qu'il entrât en agonie. Les cérémonies funébres se déployèrent dans la pompe de soieries brochées d'or et d'argent, et brodées de diverses couleurs, au lieu des perles et des pierres précieuses. Si, pour donner plus d'éclat, j'avais dépensé toutes les richesses du pays situé entre les quatre mers, je n'oserais pas dire que j'ai atteint le comble du luxe qui aurait été requis.

Le jour *tân-sư* de la 4^e lune de l'année courante *canh-thìn* [27 Mai 1820] les funérailles eurent lieu. En voyant sous mes yeux les pins et les autres arbres qui poussent en groupes massifs, en considérant les montagnes et les cours d'eau qui font un ensemble harmonieux, je ne puis m'empêcher de penser que la vertu suréminente et le mérite transcendant de mon défunt père, qui a illustré les ancêtres de la dynastie et agrandi les limites de l'Etat, sont arrivées pour ainsi dire au dernier degré de leur sublimité et de leur puissance, et le rendent digne d'être associé au Ciel et à la Terre. Pourtant, semblable aux empereurs de l'ancien temps, Hoàng, Chuyên, Hoa et Huân, il n'avait pas une constitution aussi durable que les métaux ou la pierre, et il ne pouvait compter sur l'âge des Immortels Kiêu et Bành. Brusquement, il passa à l'autre monde, et il me fut impossible de retenir le Dragon qui s'élevait. Il ne me reste qu'à raconter ses actions et à publier sa

gloire, pour les montrer aux générations futures, et les transmettre à tous les siècles. Cela me permettra d'exprimer une petite partie des senti-



ments de douleur infinis qui m'accablent, et de manifester quelque peu une piété filiale sans limite.

L'Empereur Thái-Tổ (Nguyễn-Hoàng) eut le mérite unique de fonder l'Etat souverain, et de sages successeurs, pendant deux cents ans, l'un après l'autre, continuèrent son œuvre : mais l'État, pendant cette période, était comme une maison qui aurait des murs, mais pas de toiture, à la charpente toute simple, et non encore laquée. C'est pourquoi, le Ciel, qui avait les yeux sur celui qui possédait la vertu nécessaire, fit naître l'Empereur mon père, Thê-Tổ Cao Hoàng-Đê. Doué de la véritable intelligence qu'il avait reçue d'en haut, il acquit par surcroît une volonté héroïque. Tout jeune, il se trouva dans des vicissitudes extrêmes et se proposa dès lors de sauver l'Etat. Sur les trois flèches, il fit serment de ne vivre que pour la vengeance. Sous les vêtements de combat, il s'encourageait à mettre fin au trouble. Au moment où le drapeau aux fleurs bleues se dirigeait vers le Sud, les destinées de la dynastie impériale se trouvaient dans une situation presque désespérée. Bien qu'il y eût une différence fondamentale entre celui qui obéissait au mandat du Ciel et ceux qui s'y opposaient, la supériorité du nombre du côté des adversaires faisait que les combattants fidèles, en nombre infime, ne pouvaient lutter avec avantage. Péniblement, toujours en guerre, tantôt il était victorieux, et tantôt il était vaincu ; tantôt il reprenait une partie du territoire, et tantôt il la perdait, presque aussitôt après.

Puis, ayant envoyé un otage, il fit connaître sa situation à la France, et il se réfugia à Bangkok, où il était comme le léopard noir qui se cache dans un fourré, ou comme le Dragon surnaturel qui vit au fond d'un gouffre profond. Les fidèles serviteurs qui le suivaient, tenant dans leurs mains les guides de son cheval, songeaient sans cesse au Tertre du Ciel de la patrie, qui rappelle le tertre de l'ancienne principauté des Tân ; les vieillards, parmi le peuple, espéraient avec une ardeur chaque jour plus vive, qu'ils reverraient enfin le défilé imposant des mandarins revenant, comme ceux de l'ancienne dynastie des Hán. Alors, toujours accompagné d'une troupe de sujets fidèles et pleins de qualités, il reprit la route de la patrie. Il distribuait ses faveurs à ses soldats avec impartialité, comme on jette un flacon d'alcool dans un fleuve ; le premier, il était à la peine, comme un homme qui porte une charge de pierres ; dans des chansons, il faisait remarquer que sa tunique en peaux de renards, tombait en lambeaux ; et les soldats des trois légions, ainsi encouragés, marchaient avec des habits toujours les mêmes. Dans les moments difficiles, il se contentait de maïs comme nourriture, mais il restait inébranlable sous la grêle des coups. C'était, sans doute, que ses vertus étaient suffisantes pour

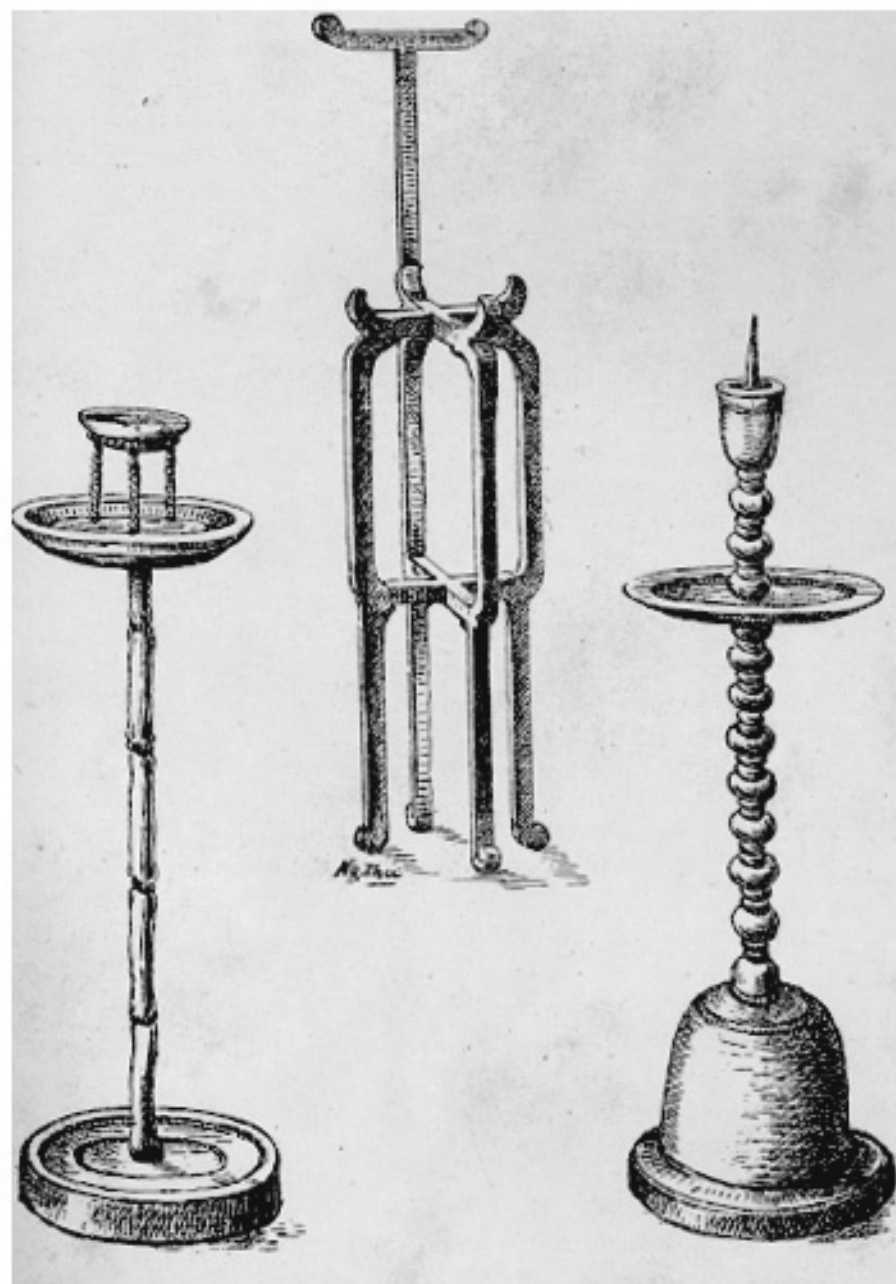


Planche XLIV. — Gia -Long : Support de cuvette -lavabo, chandelier pour
 cierge et chandelier pour lampe à huile, au temple Minh -Thành.
 (Dessin de M. Nguyễn -Thứ.)

se faire sentir par tous, que sa piété était assez grande pour toucher les Esprits, que ses connaissances littéraires lui attiraient l'attachement du peuple, et que ses talents militaires parvenaient à inspirer la terreur aux pervers.

Les mesures prises par les hommes étaient déjà efficaces ; il s'y joignit des présages favorables donnés par le Ciel : dans la rivière de Tân-Bình, pendant une décade entière, l'eau se montra limpide, et, dans les flots amers de Cần-Thơ, l'eau douce jaillit toute une matinée. Mais cesprésages dus à ses talents militaires ne furent pas les seuls. Grâce à la bienveillance des trois puissances, le Ciel, la Terre et l'homme, la route, pleine de fondrières, devient unie ; et il fut comme le Dragon qui, sorti des profondeurs du gouffre, glisse sur les nuages. Peu à peu, sa force devint irrésistible. On aurait dit que là où l'on annonçait son arrivée, la foudre tombait et l'ouragan s'abat-tait. Le nid de hibous est détruit, et on fait disparaître tous les petits. Les ennemis qu'il refuse de laisser vivre sous le même ciel que lui, sont livrés au glaive. Le royaume, jusque-là livré à l'anarchie, est pacifié. Il rétablit la clarté dans ses anciens états, et il en agrandit les limites par la conquête de l'Annam tout entier. Ces actions pleines de mérites, couronnées de succès, cette pacification définitive, rappellent avec éclat les modèles du passé.

Depuis l'année *giáp-ngô* [1774] jusqu'à l'année *nhâm-tuât* [1802], il exerce le pouvoir pendant 29 années consécutives, et le royaume s'étend au Nord depuis la province de Lạng-Sơn, jusqu'à celle de Hà-Tiên au Sud, comprenant les contrées conquises, au nombre de vingt-sept. Puis vint la période où l'Est, qu'il possédait en souverain, après qu'il l'eut pacifié, fut amené à sa perfection : Les rites, la musique, la justice, l'administration, tout est organisé ; les règlements, les lois, les coutumes, tout est codifié. Ayant eu la consolation de voir sa mère installée au palais Trùng-Thọ, il donnait à ses sujets, par l'affection qu'il avait pour elle, l'exemple de la piété filiale. De palais Khôn-Nguyễn, où résidait son épouse, la réforme des mœurs s'étendait de sa famille à la nation tout entière. Il envoyait ses ambassadeurs aux nations de l'Ouest aussi bien qu'à celles du Nord (la France et la Chine), pour que fut maintenue l'amitié entre les peuples. Il se montra plein de compassion à l'égard des descendants des Lê et des Trịnh, afin que le culte des ancêtres des dynasties déchues ne tombât pas à l'abandon. Tout comme les hauts faits de la conquête du royaume, les résultats obtenus pendant la période de conservation ne peuvent pas être signalés en entier sur quelques feuillets.

Hélas ! Comme le mérite et la vertu de l'Empereur mon père apparaissent clairement à la vue du peuple, aussi éclatants que la lumière du soleil ou la clarté de la lune que l'on ne peut cacher !

Moi, son serviteur, tout jeune encore, j'en forme un recueil de notes sommaires, qui seront gravées sur la stèle « de la Vertu suréminente et des Mérites transcendants », comme un exemple perpétuel pour mes descendants: lorsque, de génération en génération, ils jetteront respectueusement les yeux sur ce document, ils se rendront compte que la fondation de la dynastie ne fut pas une oeuvre facile, et ils songeront combien il est délicat de prendre la charge du Gouvernement ; ils prendront un appui dans l'exemple donné, et ils pourront ainsi, je l'espère, se conformer aux instructions éclatantes laissées par l'Empereur mon père, et accroître l'héritage des Ancêtres, pendant les siècles des siècles.

Le moment où cette stèle a été érigée est le jour *bính-thìn* de la 7^e lune de la 1^{re} année de la période *Minh-Mạng* [2^e jour, 10 Août 1820] (1).

Avec respect, les mains croisées sur la poitrine, je me prosterne le front contre terre, et j'inscris sur cette stèle la composition poétique suivante :

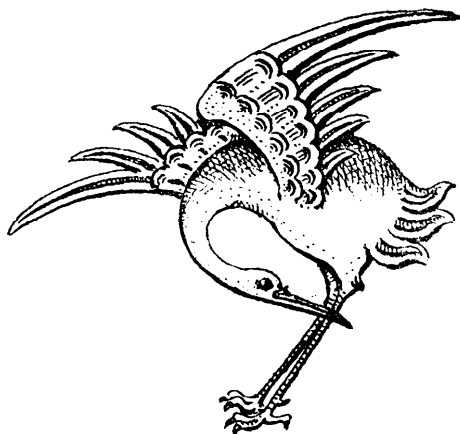
Oh ! de loin, seul le Ciel vient en aide au peuple ici-bas. Oh ! dans sa grandeur, seul le Sage sauve ceux qui font naufrage et applanit toutes difficultés. Pour ceux qui, dans l'éclat de la pourpre, faisaient entendre des voix de grenouilles (les révoltés), ce fut un arrêt du destin : le Sage, par l'ordre d'en haut, prit ses mesures pour anéantir ceux qui le méritaient ; les armées du souverain légitime, là où elles arrivaient, se faisaient entendre comme le bruit de la foudre. Après avoir mis fin aux excès des pervers, il fit cesser le bruit des armes. Pendant les 18 années de son règne, il organisa l'ensemble du royaume: son mérite est sublime, autant que sa vertu ; depuis les premiers jours, jusqu'à la fin, il ne cessa de se montrer parfait, et, après avoir passé dans l'autre monde, il laisse encore une règle de conduite à la postérité.

Je vois son image dans mes songes ; je la vois en mangeant ; je la vois se profiler sur le mur. La vue des poids et du boisseau m'inspire de la douleur. En pensant au mont *Cảnh* (qui était auprès de la capitale fondée par l'Empereur *Thang*) et à la rivière *Phong* (qui traversait la capitale fondée par l'empereur *Võ*), je fais graver sur la pierre la grandeur et la sublimité des actions (du fondateur de notre dynastie)

(1) Un autre document que nous avons vu plus haut donne, comme date de l'érection, le jour *ât-vị* de la 8^e lune [12^e jour, 18 Septembre 1820]. Le 10 Août fut peut-être le jour de la signature, ou le jour du commencement des travaux (*Note du Rédacteur du Bulletin*).

pour les faire éclater aux yeux de la postérité. Que le culte des Ancêtres et la conservation de l'Etat soient assurés par nos successeurs qui en retireront la même gloire. Que notre royaume de Viêt jouisse d'une sécurité indéfectible, et qu'il dure comme le Ciel, sans terme !

Inscription composée avec respect par le fils reconnaissant, successeur de l'Empereur défunt.



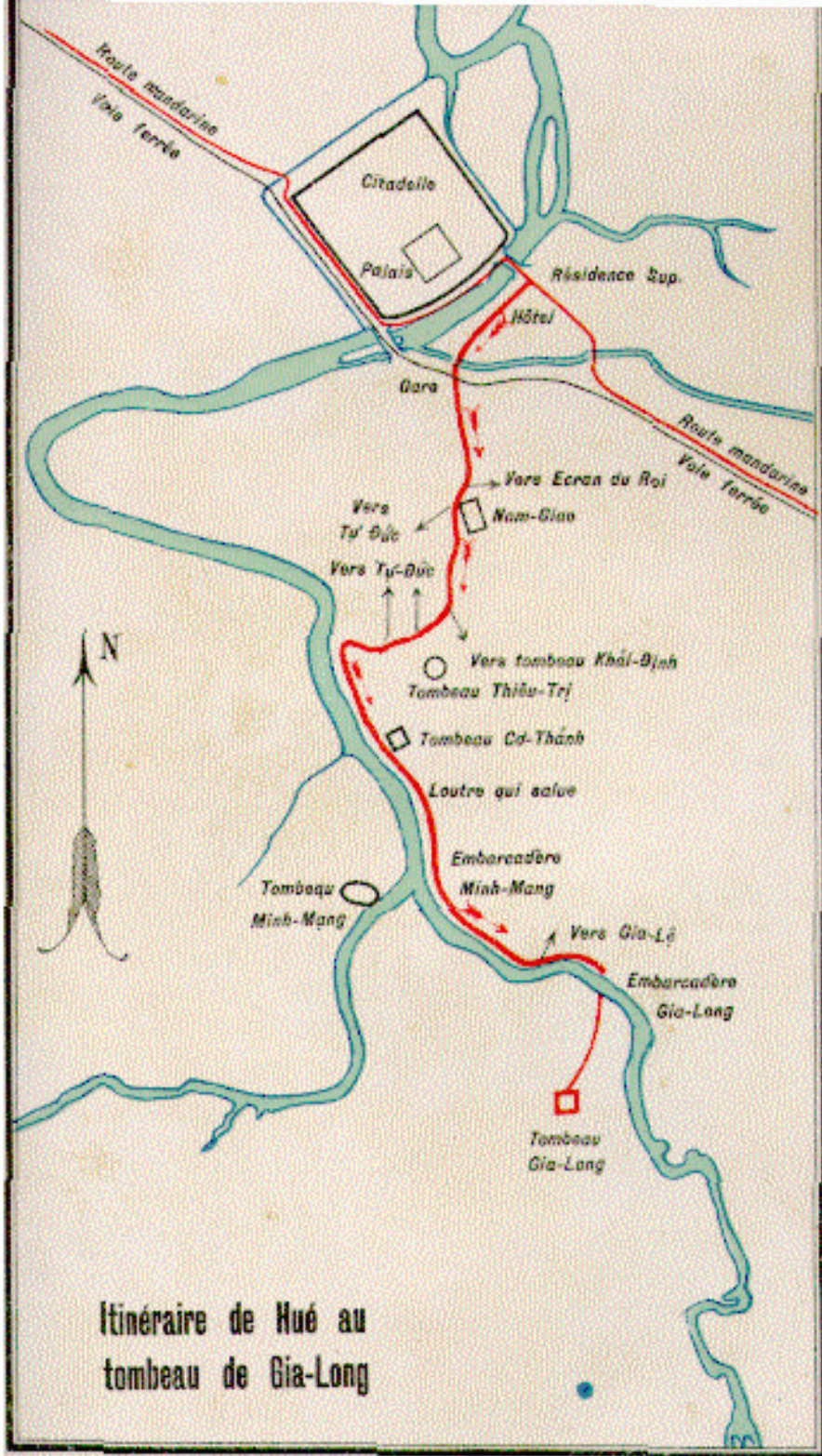
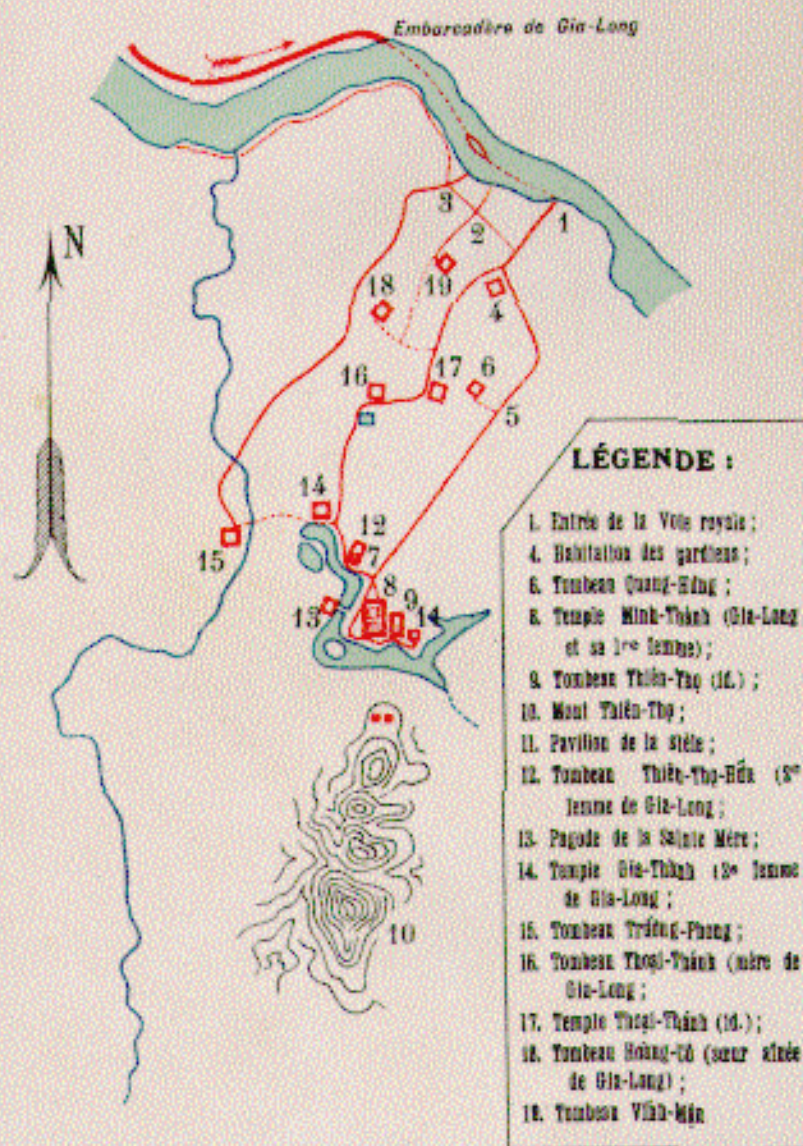


Planche XLV. — Itinéraire de Hué au tombeau de Gia-Long.



Plan du tombeau de Gia-Long

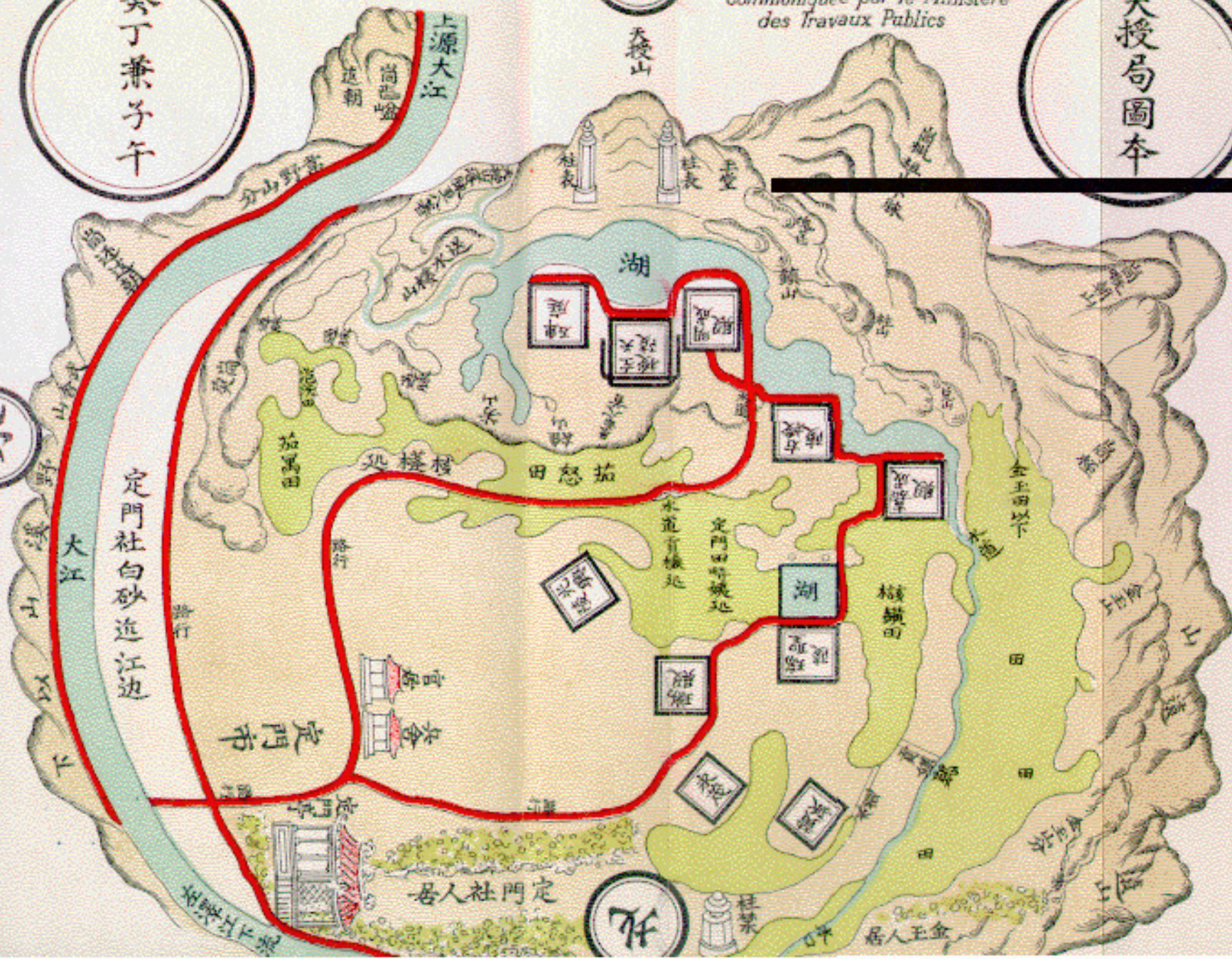
*d'après la carte au 1:100.000
du Service géographique*



Planche XLIX. — Gia -Long : plan annamite du tombeau.
(Communiqué par le Ministère des Travaux Publics).



Carte annamite du Tombeau
de Gia-Long
Communiquée par le Ministère
des Travaux Publics



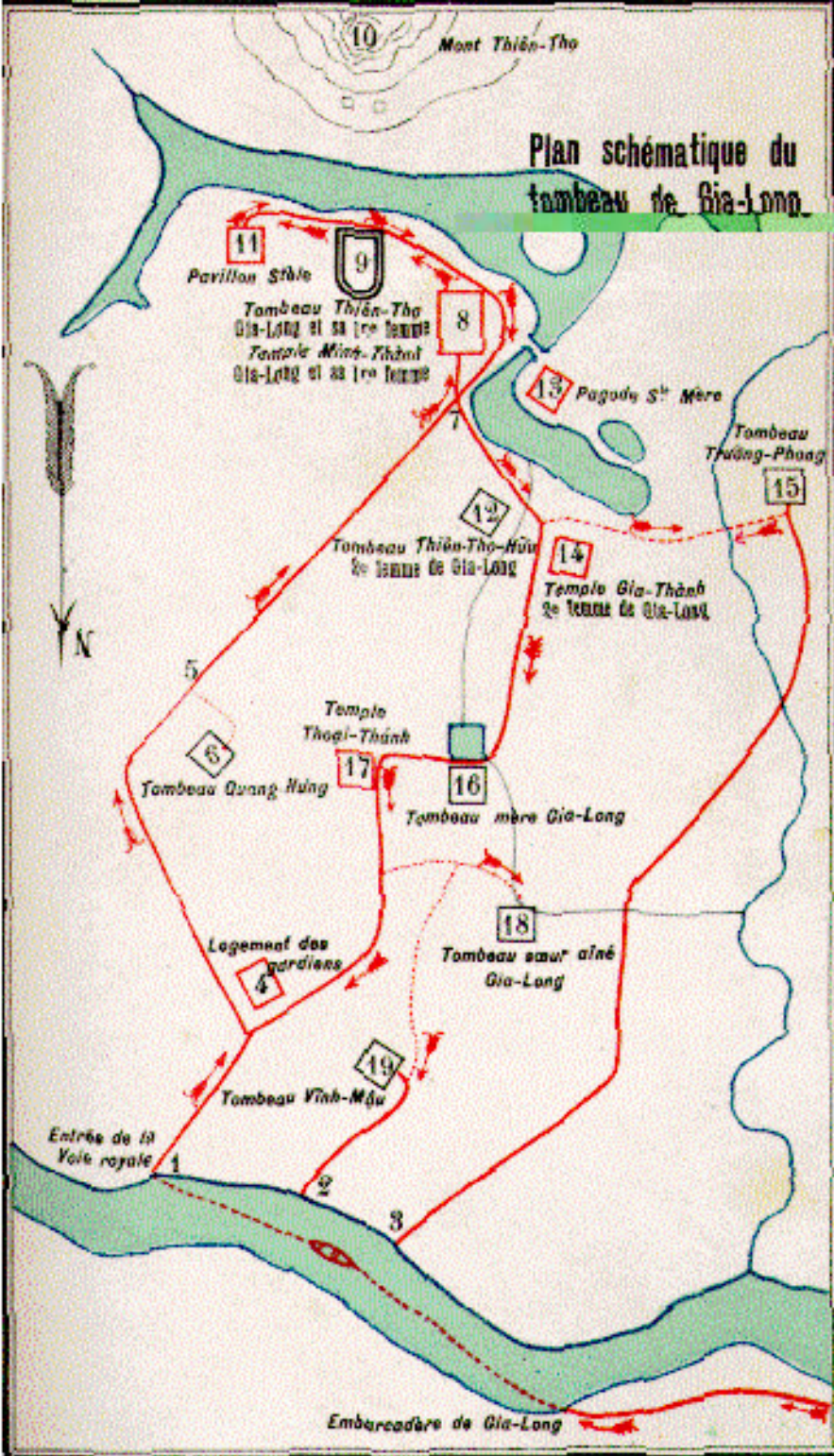


Planche XLIX. — Plan schématique du tombeau de Gia-Long.

SOMMAIRE

<i>Communications faites par les membres de la Société.</i>	Page
Le Tombeau de Gia-Long : Poème (Ch. PATRIS),	291
Le Tombeau de Gia-Long.	
Chapitre I. - Renseignements touristiques (L. CADIÈRE) :	
Organisation du voyage.	307
Itinéraire.	309
Visite du tombeau	316
Chapitre II. - Les Funérailles de Gia-Long.	349
Chapitre III. - La Stèle de Gia-Long.	374

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à M. le *Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le **Bulletin des Amis du Vieux Hué**, tiré à 600 exemplaires, forme (fin 1922) 10 volumes in-80, d'environ 3.900 pages en tout, illustrés de 664 planches hors texte, et de 580 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. - Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à M. le *Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie, ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

